



Budget des dépenses 2021-2022

Parties I et II
Plan de dépenses du gouvernement
et Budget principal des dépenses

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor, 2021

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

No de catalogue : BT31-2F-PDF
ISBN or ISSN : 1702-5133

Ce document est disponible sur Canada.ca, le site Web du gouvernement du Canada.
Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: Main Estimates 2021-22

À moins d'indication contraire, l'information que renferme cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais ou autre permission du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le SCT soit mentionné comme l'organisation source, et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le SCT ou avec son consentement.

Budget des dépenses 2021-2022

Parties I et II
Plan de dépenses du gouvernement
et Budget principal des dépenses

BUDGET DES DÉPENSES 2021-2022

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement

Introduction

Le présent budget principal des dépenses est composé de cinq sections distinctes :

- Faits saillants du présent budget des dépenses;
- Renseignements généraux concernant le processus du budget des dépenses et la façon d'utiliser ce document;
- Principaux sommaires des crédits présentés dans le présent budget des dépenses en vue de l'approbation du Parlement ou à titre d'information;
- Détails par organisation portant sur les crédits votés demandés dans le cadre du présent budget des dépenses, ainsi que les prévisions législatives;
- Annexe – Postes devant être inclus dans les annexes proposées au projet de loi de crédits.

Faits saillants du présent budget des dépenses

Les ministères, les organismes et les sociétés d'État du gouvernement fédéral fournissent des programmes et des services aux Canadiens. Pour que les organisations du gouvernement fédéral puissent fonctionner, le Parlement doit leur accorder l'autorisation de dépenser. Bien que les dépenses soient souvent annoncées dans un budget fédéral, l'autorisation de dépenser est en fait accordée en vertu d'une loi adoptée par le Parlement. Le présent budget principal des dépenses présente les besoins financiers pour l'exercice 2021-2022.

Puisque le budget principal des dépenses doit être déposé au plus tard le 1er mars, les priorités émergentes et les postes annoncés dans le budget fédéral de 2021 seront intégrés dans les prochains documents du budget des dépenses.

Dépenses votées

Le présent budget des dépenses présente l'information à l'appui de l'autorisation de dépenser que le gouvernement demande au Parlement au moyen de crédits annuels :

- 141,9 milliards de dollars au titre des dépenses budgétaires – dépenses de fonctionnement et dépenses en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers et paiements à des sociétés d'État;
- 180,7 millions de dollars au titre des dépenses non budgétaires – recettes et débours nets liés à des prêts, placements et avances.

Ces montants comprennent les dépenses pour les initiatives annoncées dans les budgets fédéraux précédents et d'autres décisions de financement. Les plans ministériels fournissent des renseignements sur la façon dont ces ressources financières seront utilisées pour atteindre les résultats prévus.

Parmi les 123 organisations dans le présent budget des dépenses, six demandent plus de 5,0 milliards de dollars en dépenses budgétaires votées :

- le ministère de la Défense nationale (22,8 milliards de dollars);
- le ministère des Services aux Autochtones (13,4 milliards de dollars);
- l'Agence de la santé publique du Canada (8,7 milliards de dollars);
- le Secrétariat du Conseil du Trésor (7,0 milliards de dollars);
- le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (6,3 milliards de dollars);
- le ministère des Anciens Combattants (6,2 milliards de dollars).

Dépenses législatives

Les dépenses législatives prévues, y compris les dépenses effectuées en vertu de la *Loi d'exécution de l'énoncé économique de 2020* (projet de loi C-14) proposée, sont incluses dans le présent budget des dépenses afin de fournir des renseignements supplémentaires sur le montant total des dépenses estimatives des ministères. De la somme des dépenses législatives prévues, 200,3 milliards de dollars correspondent aux dépenses budgétaires, ce qui comprend le coût du service de la dette publique. Ce montant ne comprend pas les prestations versées à même le Compte des opérations de l'assurance-emploi ni les dépenses prévues par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (notamment l'Allocation canadienne pour enfants). On prévoit des dépenses non budgétaires nettes de 4,3 milliards de dollars pour les prêts, les placements et les avances.

Les changements importants apportés aux dépenses législatives par rapport au budget principal des dépenses de 2020-2021 comprennent :

- les nouveaux paiements aux particuliers en vertu de la *Loi sur les prestations canadiennes de relance économique*;
- des augmentations des principaux paiements de transfert (publiés dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020), notamment les prestations aux aînés et le Transfert canadien en matière de santé;
- l'augmentation des paiements de l'incitatif à agir pour le climat;
- une diminution de l'intérêt sur la dette non échue.

Les changements dans les dépenses non budgétaires prévues reflètent une augmentation des prêts à faible coût pour la construction de projets d'appartements locatifs durables et pour la construction, la réparation et la modernisation de logements abordables.

Des renseignements supplémentaires sur les autorisations législatives pour les dépenses liées à la COVID-19 sont fournis à la page I-5 et en ligne.

Renseignements généraux

La partie I du présent document, le plan de dépenses du gouvernement, présente un aperçu des besoins de dépenses pour 2021-2022, une comparaison avec les exercices précédents, un résumé de la législation autorisant les dépenses liées à la COVID-19 et une comparaison du présent budget des dépenses avec l'Énoncé économique de l'automne de 2020.

La partie II du présent document, le budget principal des dépenses, présente des renseignements sur les dépenses prévues de chaque organisation fédérale qui demande l'autorisation de dépenser au moyen d'un projet de loi de crédits pour 2021-2022. Les prévisions de dépenses législatives sont incluses à titre d'information.

La partie III du présent document comprend les plans ministériels et les rapports sur les résultats ministériels. Il est prévu que les plans ministériels, qui indiquent les priorités et les résultats attendus d'une organisation pour les trois prochaines années, seront déposés peu après le présent budget des dépenses.

Pour le présent budget principal des dépenses, le président du Conseil du Trésor dépose ce document au Parlement. En plus du document déposé, les renseignements suivants sont accessibles en ligne :

- les dépenses prévues par article courant;
- les dépenses prévues liées à la réponse à la COVID-19;
- les dépenses prévues par objet (responsabilité essentielle);
- les prévisions législatives.

La terminologie qui suit est utilisée dans l'ensemble du document :

- les **dépenses réelles 2019-2020** désignent les dépenses réelles publiées dans les Comptes publics du Canada 2020 (volume II);
- le **budget des dépenses à ce jour 2020-2021** comprend le montant total des besoins inscrits dans le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C) de l'exercice visé;
- les **dépenses budgétaires** incluent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et en capital, les paiements de transfert aux autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État;
- les **dépenses non budgétaires**, ou les prêts, placements et avances, sont des dépenses qui correspondent à des modifications de la valeur des actifs financiers du gouvernement. Les montants négatifs indiquent que les recouvrements sont supérieurs aux dépenses;
- le **budget supplémentaire des dépenses** présente de l'information sur les besoins supplémentaires en matière de dépenses, besoins qui n'étaient pas suffisamment étoffés au moment du dépôt du budget principal des dépenses ou qui ont été peaufinés par la suite pour prendre en compte les changements apportés à des programmes ou des services particuliers;
- l'adjectif **votés ou votées** qualifie les crédits ou les dépenses qui doivent être autorisé(e)s par le Parlement en vertu d'un projet de loi de crédits;
- l'adjectif **législatifs ou législatives** qualifie les crédits ou les dépenses qui sont autorisé(e)s par le Parlement par l'entremise d'une loi autre qu'une loi de crédits et dont les prévisions sont présentées à titre d'information pour le Parlement.

Sommaire du budget des dépenses

Comparaison - Budget des dépenses et dépenses réelles

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
(en milliards de dollars)				
Dépenses budgétaires				
Crédits votés	119,73	125,10	165,38	141,85
Postes législatifs	183,82	179,47	313,31	200,33
Total des dépenses budgétaires	303,56	304,58	478,69	342,19
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés	(0,27)	0,09	0,09	0,18
Postes législatifs	56,98	2,96	4,63	4,27
Total des dépenses non budgétaires	56,71	3,05	4,72	4,45

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Dans le tableau suivant, vous trouverez une comparaison des composantes budgétaires votées et législatives du budget principal des dépenses sur une période de dix ans.

Comparaison du Budget principal des dépenses à long terme

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
(en milliards de dollars)										
Dépenses budgétaires										
Crédits votés	91,9	87,1	86,3	88,2	89,8	102,1	112,9	125,6	125,1	141,9
Postes législatifs	140,3	145,5	149,1	153,4	160,3	155,8	163,1	174,0	179,5	200,3
Total des dépenses budgétaires	232,3	232,6	235,3	241,6	250,1	257,9	276,0	299,6	304,6	342,2

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Composition - Budget des dépenses et dépenses réelles

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(en milliards de dollars)		
Dépenses budgétaires				
Paiements de transfert	194,05	197,53	336,04	218,97
Dépenses de fonctionnement et en capital	85,72	84,21	122,29	102,35
Frais de la dette publique	23,79	22,84	20,37	20,87
Total des dépenses budgétaire	303,56	304,58	478,69	342,19
Dépenses non budgétaires				
Activités liées aux prêts, placements et avances	56,71	3,05	4,72	4,45
Total des dépenses non budgétaire	56,71	3,05	4,72	4,45

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Composition du budget des dépenses

La majorité des dépenses pour le Budget principal des dépenses 2021-2022 consiste en des paiements de transfert, c'est-à-dire des sommes versées aux autres ordres de gouvernement, à des organisations et à des particuliers. Les paiements de transfert représentent environ 64 % des dépenses budgétaires, ou 219,0 milliards de dollars. Les dépenses de fonctionnement et en capital représentent environ 30 % des dépenses budgétaires ou 102,4 milliards de dollars, tandis que les frais de la dette publique constituent environ 6 % des dépenses, ou 20,9 milliards de dollars.

Dépenses liées à la COVID-19

En plus des lois de crédits habituelles annuelles, le Parlement a adopté, pendant la pandémie, plusieurs textes législatifs autorisant des dépenses connexes. **Un grand nombre de ces lois limitent les paiements à l'exercice 2020-2021.**

- La *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national* a financé de nombreux programmes et initiatives contribuant aux efforts de lutte contre la COVID-19 en ce qui a trait à la santé et l'économie. Cette loi a été abrogée le 31 décembre 2020.
- La *Loi sur la prestation canadienne d'urgence* a instauré le versement d'allocations de soutien du revenu aux travailleurs qui ont subi une perte de revenus liée à la pandémie. La date limite pour présenter une demande de prestations était le 2 décembre 2020.
- La *Loi sur la prestation canadienne d'urgence pour étudiants* a établi des prestations d'urgence pour les étudiants qui sont inscrits à des programmes d'études postsecondaires ou qui ont terminé leurs études secondaires et ont présenté une demande d'admission à un programme d'études postsecondaires. La date limite pour présenter une demande de prestations était le 30 septembre 2020.
- La *Loi concernant des mesures supplémentaires liées à la COVID-19* a autorisé un paiement unique aux personnes handicapées.
- La *Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19* a modifié la législation existante, notamment pour autoriser des versements supplémentaires aux provinces et aux territoires pour l'exercice commençant le 1er avril 2019; accorder aux employeurs admissibles une subvention salariale temporaire de 10 % pour la période de trois mois se terminant le 19 juin 2020; et instaurer des paiements additionnels uniques à l'égard du crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée et à l'égard de l'allocation canadienne pour enfants;
- Si la *Loi d'exécution de l'énoncé économique de 2020* est adoptée, elle autorisera des paiements, jusqu'à concurrence de montants déterminés, jusqu'au 31 mars 2021 pour la Prestation canadienne d'urgence; le Fonds d'aide et de relance régionale; et des initiatives liées à la santé mentale et à la consommation de substances, aux soins de longue durée, au dépistage de la COVID-19, aux outils de soins et de santé mentale virtuels, à la recherche médicale, aux contre-mesures médicales, au financement et au développement de vaccins, ainsi qu'aux mesures relatives aux frontières et aux voyages et aux frontières et centres d'isolement.

Les lois ci-dessous accordent l'autorisation de dépenser au cours de l'exercice 2021-2022.

- La *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (Subvention d'urgence pour le loyer du Canada et Subvention salariale d'urgence du Canada)* a prolongé jusqu'au 30 juin 2021 la Subvention salariale d'urgence du Canada, initialement mise en œuvre par la *Loi no 2 sur les mesures d'urgence visant la COVID-19*. La loi a également introduit la Subvention d'urgence pour le loyer du Canada, qui offre un allègement à l'égard du loyer et des intérêts sur les dettes contractées pour acquérir des biens immobiliers utilisés par les entreprises, les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif. La période de subvention a commencé le 27 septembre 2020 et se terminera le 30 juin 2021.
- La *Loi sur les prestations canadiennes de relance économique* autorise le versement de la prestation canadienne de relance économique, de la prestation canadienne de maladie pour la relance économique et de la prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants. La période de prestations a commencé le 27 septembre 2020 et se terminera le 25 septembre 2021.
- La *Loi d'exécution de l'énoncé économique de 2020* permettrait d'effectuer quatre versements supplémentaires aux familles avec des enfants de moins de six ans, le dernier versement étant prévu pour octobre 2021; de supprimer les frais d'intérêts des prêts aux étudiants et aux apprentis du 1er avril 2021 au 31 mars 2022; et d'augmenter le montant maximum de certains emprunts.

Comparaison de l'Énoncé économique de l'automne et des budgets des dépenses

Le rapprochement présenté ci-dessous a pour but de donner des précisions sur le lien entre les chiffres indiqués dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020 et les budgets des dépenses 2021-2022. Ce rapprochement permet une comparaison et une étude plus efficaces de la manière dont les besoins de trésorerie figurant aux budgets des dépenses sont calculés à partir du plan budgétaire établi selon la comptabilité d'exercice.

Comparaison de l'Énoncé économique de l'automne de 2020 et du Budget principal des dépenses de 2021-2022

	2021-2022
	(milliards de dollars)
Budget principal des dépenses de 2021-2022	342,2
Notamment :	
En lien avec la COVID-19	22,7
Plus : Postes non compris dans les budgets des dépenses	77,9
Notamment :	
Prestations d'assurance-emploi	32,5
Allocation canadienne pour enfants	27,4
Subvention salariale d'urgence du Canada	14,1
Autres crédits d'impôt et remboursements	3,9
Plus : Recettes nettes	11,9
Plus : Rajustements comptables et autres	9,5
Énoncé économique de l'automne de 2020 (Total – Dépenses projetées pour 2021-2022)	441,5

Postes non compris dans les budgets des dépenses

L'Énoncé économique de l'automne englobe toute la portée du cadre financier du gouvernement, y compris les recettes, les dépenses liées aux programmes et à l'impôt, les dépenses législatives, comme les prestations d'assurance-emploi, et les dispositions pour les obligations futures, comme les pensions de la fonction publique. La portée des budgets des dépenses est plus limitée que celle de l'Énoncé économique de l'automne. Les budgets des dépenses visent principalement à appuyer l'examen par le Parlement des projets de loi de crédits, lesquels sont des instruments juridiques permettant d'autoriser certains paiements.

Les budgets des dépenses sont donc axés sur les besoins de trésorerie du gouvernement nécessitant des crédits du Parlement et excluent certains postes compris dans l'Énoncé économique de l'automne. Les coûts liés à la Subvention salariale d'urgence du Canada, aux prestations pour enfants et aux prestations d'assurance-emploi sont les principales composantes des postes non compris dans les budgets des dépenses.

La Subvention salariale d'urgence du Canada et l'Allocation canadienne pour enfants sont constituées en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et sont considérées comme des dépenses aux fins de la publication de l'information financière du gouvernement. Le Parlement n'autorise pas de dépense annuelle pour ces éléments ni pour tout autre crédit d'impôt remboursable ou dépense fiscale.

La majorité des coûts de l'assurance-emploi sont payés directement sur le compte des opérations de l'assurance-emploi plutôt que sur un crédit ministériel, et ne sont donc pas précisément inclus dans les budgets des dépenses.

Recettes nettes

Certaines dépenses sont financées par les recettes ministérielles. Les dépenses d'exercice sont présentées de façon « brute », donc les recettes sont incluses dans les prévisions de recettes établies selon la méthode de la comptabilité d'exercice, alors qu'elles sont affectées aux dépenses dans les budgets des dépenses.

Rajustements comptables et autres

L'Énoncé économique de l'automne est présenté selon la comptabilité d'exercice intégrale, tandis que les budgets des dépenses sont présentés selon la comptabilité de caisse modifiée. La comptabilité d'exercice reconnaît les recettes une fois générées et les dépenses une fois engagées, alors que la comptabilité de caisse reconnaît les espèces ou leur équivalent une fois qu'ils sont versés. Par conséquent, certains postes seront déclarés différemment dans les deux publications. Cette catégorie comprend aussi les coûts liés aux sociétés d'État consolidées qui sont financées par leurs propres revenus ainsi qu'un certain nombre d'autres rajustements nécessaires pour prévoir les dépenses sur une base entièrement consolidée.

Structure du présent budget des dépenses

Les éléments structurels de base du budget des dépenses sont les crédits. On trouve dans le budget des dépenses les types de crédits ci-dessous :

Un crédit pour dépenses du programme est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit pour « dépenses en capital » ou le crédit pour « subventions et contributions » parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les dépenses sont imputées à un seul crédit.

On se sert d'un crédit pour dépenses de fonctionnement lorsqu'il est nécessaire d'avoir soit un crédit pour « dépenses en capital », soit un crédit pour « subventions et contributions », voire les deux, c'est-à-dire lorsque l'une ou l'autre de ces dépenses atteignent ou dépassent 5 millions de dollars. Sinon, elles sont incluses dans les crédits pour « dépenses du programme ».

Un crédit pour dépenses en capital est employé lorsque la somme des dépenses en capital s'élève à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital sont celles qui sont engagées pour l'acquisition ou le développement d'éléments qui correspondent à des immobilisations corporelles, selon la définition établie dans les conventions comptables du gouvernement, par exemple l'acquisition de biens immobiliers, d'infrastructures, de machines ou de matériel, notamment pour la construction ou la conception de biens, lorsqu'une organisation compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles ou retenir des services professionnels, ou encore se procurer d'autres biens ou services. La valeur des postes de dépenses d'un crédit pour dépenses en capital s'élève généralement à plus de 10 000 dollars. Cependant, les organisations peuvent choisir d'abaisser le seuil comptable de diverses catégories de biens.

Les subventions et contributions sont des paiements accordés en vue de contribuer à la réalisation des objectifs d'un programme en contrepartie desquels aucun bien ni service n'est reçu. Un crédit pour subventions et contributions est utilisé lorsque les dépenses de subventions et/ou contributions totalisent 5 millions de dollars ou plus. Il convient aussi de noter que l'inscription au budget des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation de verser un paiement et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. De plus, la définition du mot « contribution » qui figure dans le libellé du crédit est réputée englober les « autres paiements de transfert ».

Un crédit non budgétaire, identifié par la lettre « L » précédant le numéro de crédit, fournit l'autorisation de dépenser sous forme de prêts ou d'avances et de dotations en capital versés aux sociétés d'État, et sous forme de prêts ou d'avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements, à des organisations internationales ou à des particuliers ou des sociétés du secteur privé.

Le gouvernement doit également établir des crédits distincts pour chaque personne juridique et afin de verser des paiements aux sociétés d'État. Si tel est le cas, une structure distincte de crédit doit être mise en place. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.

Pour permettre au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale, on doit mettre à sa disposition un certain nombre de crédits spéciaux. Ces crédits sont décrits sous Secrétariat du Conseil du Trésor dans les annexes proposées au projet de loi de crédits.

Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**Modifications concernant les crédits votés**

Les autorisations nouvelles et modifiées ci-dessous sont demandées au moyen de la loi de crédits pour le présent budget des dépenses :

- L'Agence du revenu du Canada modifie le crédit 1 pour inclure des subventions;
- Le ministère des Finances modifie le libellé du crédit 5 pour limiter le montant maximal de l'aide financière accordée à l'Association internationale de développement pour l'exercice 2021-2022;
- Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement modifie le libellé du crédit 20 et du crédit L25 pour limiter le montant maximal de l'aide financière accordée aux institutions financières internationales pour l'exercice 2021-2022;
- Le ministère de la Défense nationale fait passer à 46 061 550 858 dollars l'autorisation de prendre des engagements à l'égard des crédits 1, 5 et 10;
- Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile modifie le crédit 1 pour inclure des dépenses en capital;
- Le ministère des Transports affectera ses dépenses à un seul crédit (crédit 10) pour les subventions et les contributions, après la conclusion d'un projet pilote réalisé selon une structure de crédits fondée sur l'objet;
- L'Agence Parcs Canada figure dans la proposition de l'annexe 1 du projet de loi de crédits, car l'Agence effectue la transition aux crédits parlementaires sur une année.

Remarque sur les renseignements présentés dans le tableau des dépenses budgétaires par article courant de 2021-2022

Les paiements d'intérêts relatifs aux contrats de location-acquisition sont inclus sous « Frais de la dette publique ». Ces paiements sont des dépenses votées et ne sont pas inclus dans la section « Dette publique » du tableau de la composition du budget des dépenses et dépenses réelles.

Budget des dépenses par organisation

Au total, 123 organisations sont présentées dans le budget des dépenses 2021-2022. Plus d'information sur chaque organisation peut être trouvée dans la Partie II – Budget principal des dépenses.

Budget des dépenses par organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	847 862 166	562 700 000	917 728 788	567 828 793
Administration du pipe-line du Nord	238 467	1 083 120	1 083 120	571 820
Agence canadienne d'inspection des aliments	752 266 743	729 699 296	767 238 171	785 702 399
Agence canadienne de développement économique du Nord	67 162 468	64 301 110	109 595 858	79 550 701
Agence canadienne d'évaluation d'impact	63 446 897	76 483 395	76 483 395	79 042 937
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	324 622 726	300 956 458	611 943 620	366 481 828
Agence de la santé publique du Canada	892 605 607	641 826 715	21 044 808 815	8 751 060 274
Agence de promotion économique du Canada atlantique	351 659 641	301 015 764	592 434 716	346 837 064
Agence des services frontaliers du Canada	2 064 340 007	2 207 267 835	2 225 141 372	2 049 476 541
Agence du revenu du Canada	7 198 211 160	7 939 991 193	9 611 496 025	10 765 797 057
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	267 504 408	252 156 146	694 529 833	257 143 435
Agence Parcs Canada	1 480 274 656	1 107 531 851	1 386 826 721	1 129 108 729
Agence spatiale canadienne	324 436 091	326 026 417	403 885 524	403 630 672
Autorité du pont Windsor-Détroit	570 550 000	778 634 323	778 634 323	971 574 541
Bibliothèque du Parlement	49 279 144	53 408 759	53 408 759	54 446 785
Bibliothèque et Archives du Canada	134 354 195	136 612 103	139 468 296	143 361 814
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	35 700 486	33 608 135	33 936 499	34 920 270
Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada	5 440 958	5 303 610	5 303 610	5 468 720
Bureau de l'infrastructure du Canada	8 948 867 553	7 860 557 193	7 915 657 104	6 840 813 406
Bureau du commissaire à la magistrature fédérale	628 057 984	655 616 954	658 447 954	682 870 730
Bureau du commissaire au renseignement	1 667 916	2 139 375	2 797 375	2 533 375
Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique	6 886 187	7 514 511	7 514 511	7 670 110
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	439 850
Bureau du Conseil privé	185 349 690	166 122 913	185 880 387	192 427 306
Bureau du conseiller sénatorial en éthique	1 054 500	1 352 901	1 352 901	1 352 901
Bureau du directeur des poursuites pénales	192 931 805	200 698 545	203 268 036	203 331 027
Bureau du directeur général des élections	570 896 337	133 680 430	133 680 430	172 866 204
Bureau du directeur parlementaire du budget	5 923 504	7 246 196	7 246 196	7 246 196
Bureau du secrétaire du gouverneur général	23 181 004	23 197 577	23 197 577	23 686 460
Bureau du surintendant des institutions financières	193 634 134	201 055 674	201 055 674	200 750 762
Bureau du vérificateur général	87 654 487	87 906 474	102 117 774	117 356 715
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	11 180 990	11 317 140	13 017 140	14 820 421
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	55 282 766	56 809 452	76 319 284	84 041 113
Centre de la sécurité des télécommunications	761 094 623	711 781 372	764 430 925	714 558 347
Centre de recherches pour le développement international	142 907 117	141 848 784	141 848 784	148 611 325

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Chambre des communes	505 749 003	516 369 044	538 955 738	543 687 189
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1 295 749
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	3 132 901	3 209 167	5 292 187	6 432 998
Comité externe d'examen des griefs militaires	6 375 884	6 883 603	6 883 603	6 985 084
Commissariat à l'intégrité du secteur public	5 398 601	5 582 330	5 582 330	5 665 323
Commissariat au lobbying	4 829 109	4 556 920	4 556 920	4 622 946
Commissariat aux langues officielles	21 631 240	21 517 955	21 517 955	22 206 232
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	42 923 807	42 729 974	46 157 842	47 054 941
Commission canadienne de sûreté nucléaire	147 965 383	143 834 973	144 195 709	143 748 861
Commission canadienne des droits de la personne	25 041 813	32 497 272	33 147 272	37 272 286
Commission canadienne des grains	2 705 191	6 593 140	6 593 140	6 769 580
Commission canadienne du lait	3 967 223	3 903 550	3 903 550	4 094 435
Commission canadienne du tourisme	100 665 913	95 665 913	95 665 913	96 159 703
Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada	10 542 577	10 186 587	10 186 587	10 425 537
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	4 731 232	4 802 446	4 802 446	4 852 883
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	200 407 305	279 126 875	281 031 875	282 724 052
Commission de la capitale nationale	137 479 936	90 358 645	149 261 744	155 981 730
Commission de la fonction publique	93 611 830	89 802 675	89 633 675	91 858 552
Commission des champs de bataille nationaux	10 378 351	8 890 515	10 002 843	8 976 719
Commission des débats des chefs	3 732 870	1	5 402 102	4 835 025
Commission des libérations conditionnelles du Canada	51 488 791	47 321 937	53 396 937	55 370 723
Commission du droit d'auteur	4 070 030	4 225 668	4 225 668	4 279 807
Commission mixte internationale (section canadienne)	8 931 679	12 298 187	12 609 140	9 973 359
Conseil canadien des normes	18 578 854	18 321 000	18 321 000	15 046 000
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	13 313 880	17 804 400	17 804 400	18 892 322
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	12 060 098	12 795 674	95 243 259	14 218 961
Conseil de recherches en sciences humaines	940 757 288	977 050 285	1 479 735 887	1 005 450 440
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1 359 365 352	1 365 315 934	1 528 927 812	1 380 311 368
Conseil des Arts du Canada	327 771 295	362 644 295	425 571 295	364 062 080
Conseil national de recherches du Canada	1 214 601 865	1 217 256 017	1 871 190 694	1 332 387 047
École de la fonction publique du Canada	81 380 256	79 687 920	79 687 920	78 554 558
Énergie atomique du Canada limitée	868 140 000	1 253 935 845	1 254 166 523	1 188 799 417
Gendarmerie royale du Canada	4 732 973 923	3 516 515 972	3 840 443 822	3 439 673 110
Instituts de recherche en santé du Canada	1 202 050 854	1 214 858 650	1 619 967 785	1 253 906 530
Investir au Canada	26 096 450	34 291 556	34 291 556	34 271 556
La Société des ponts fédéraux Limitée	9 772 407	18 497 000
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	155 646 771	327 620 136	327 620 136	325 009 620
Marine Atlantique S.C.C.	130 903 730	55 675 667	142 576 235	149 875 667
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	2 567 930 523	2 539 411 429	3 449 332 492	3 022 814 837
Ministère de l'Emploi et du Développement social	69 828 763 126	68 641 745 388	169 688 293 196	82 439 720 890

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Ministère de l'Environnement	1 545 664 621	1 982 973 462	2 058 935 802	1 699 147 420
Ministère de l'Industrie	2 386 107 584	3 050 145 613	3 917 985 299	3 734 110 842
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration	3 060 599 520	2 841 179 568	3 357 984 273	3 253 342 420
Ministère de la Défense nationale	22 839 438 337	23 317 935 718	24 458 052 456	24 295 205 167
Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	309 080 429	274 952 973	1 073 310 810	343 786 328
Ministère de la Justice	812 721 034	769 017 219	847 512 079	794 470 313
Ministère de la Santé	2 675 389 069	2 727 759 160	4 578 789 751	3 862 798 658
Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	919 335 099	725 522 972	858 310 704	1 055 463 651
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	7 176 903 197	7 484 223 417	9 363 238 643	6 723 238 064
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	767 365 315
Ministère des Anciens Combattants	4 832 374 356	5 237 702 254	5 415 092 814	6 290 972 437
Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres	114 546 509	129 807 698	219 807 698	125 547 531
Ministère des Finances	98 842 680 685	99 525 062 956	119 514 431 715	103 751 635 907
Ministère des Pêches et des Océans	3 136 070 484	3 462 610 345	4 111 329 823	4 383 066 867
Ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord	5 470 587 833	4 885 423 507	6 839 473 883	4 696 632 831
Ministère des Ressources naturelles	2 454 790 927	1 379 014 593	1 836 850 792	2 238 204 659
Ministère des Services aux Autochtones	13 274 548 937	12 812 201 035	17 795 805 677	13 506 097 396
Ministère des Transports	1 705 220 748	1 899 498 387	2 476 193 010	2 051 245 313
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	3 828 687 376	4 048 272 019	5 634 376 323	4 491 230 181
Ministère du Patrimoine canadien	1 550 574 951	1 535 137 411	2 022 420 208	1 536 579 817
Musée canadien de l'histoire	75 728 888	72 188 284	76 444 847	72 768 111
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	7 905 183	7 895 183	9 944 758	8 111 694
Musée canadien de la nature	29 196 950	26 811 201	32 738 464	27 687 206
Musée canadien des droits de la personne	26 954 953	25 502 953	27 709 539	25 436 716
Musée des beaux-arts du Canada	47 170 830	46 673 922	51 482 633	45 756 671
Musée national des sciences et de la technologie	30 936 832	30 567 380	35 906 354	28 514 196
Office des transports du Canada	35 277 786	32 194 990	43 280 050	40 392 517
Office national de l'énergie	36 827 459
Office national du film	75 910 304	64 891 409	69 631 409	65 581 512
Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité	3 960 828	15 318 432	16 618 432	20 065 557
Régie canadienne de l'énergie	61 169 531	79 549 330	104 618 519	108 093 191
Registraire de la Cour suprême du Canada	37 782 015	37 961 386	38 416 364	39 161 161
Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement	5 625 307	24 284 970	23 831 282	30 194 919
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	5 425 609	5 956 021	5 956 021	6 030 478
Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement	2 693 543	3 549 666	3 549 666	3 648 039
Secrétariat du Conseil du Trésor	2 974 307 068	6 035 736 785	8 891 590 056	7 022 161 953
Sénat	97 869 871	115 563 738	115 563 738	115 563 738
Service administratif des tribunaux judiciaires	95 326 753	92 868 489	103 473 263	93 856 043
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	65 048 723	72 679 604	72 679 604	74 580 873

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Service canadien du renseignement de sécurité	611 085 093	649 930 282	652 071 418	623 940 967
Service correctionnel du Canada	2 652 821 435	2 553 839 120	2 951 178 987	2 793 675 395
Service de protection parlementaire	88 674 871	92 605 109	92 605 109	90 753 007
Services partagés Canada	1 973 596 487	2 055 177 130	2 374 730 418	1 908 055 034
Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 215 671 739	2 919 967 012	6 019 698 711	3 259 488 472
Société canadienne des postes	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Société du Centre national des Arts	35 270 142	35 270 142	53 660 142	37 854 709
Société Radio-Canada	1 210 797 846	1 210 797 846	1 247 497 846	1 229 423 241
Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique	30 577 492	31 177 617	31 177 618	32 217 110
Statistique Canada	546 949 624	615 448 697	622 948 697	802 330 692
Téléfilm Canada	109 378 949	101 878 949	181 633 949	102 908 479
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	10 696 418	10 957 720	10 957 720	11 215 236
VIA Rail Canada Inc.	506 347 644	546 909 001	1 016 389 568	769 779 151
Total des dépenses budgétaires	303 556 240 134	304 577 541 941	478 687 828 034	342 186 642 016
Dépenses non budgétaires				
Commission canadienne du lait	(28 640 780)
Ministère de l'Emploi et du Développement social	967 487 646	1 017 492 886	2 245 100 994	957 191 043
Ministère de l'Industrie	1 406 000 000	800 000	800 000	800 000
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration	16 966 093
Ministère de la Défense nationale	1 236 835
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	16 849 447	71 140 001	117 038 552	203 435 454
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	942 654
Ministère des Finances	53 318 029 416	50 200 000	450 200 000	49 000 000
Ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord	9 824 625	25 903 000	25 903 000	25 903 000
Ministère des Transports	(290 905 000)
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	7 932 622
Service correctionnel du Canada	(473)
Société canadienne d'hypothèques et de logement	1 284 074 121	1 880 450 574	1 880 450 574	3 209 467 541
Total des dépenses non budgétaires	56 709 797 206	3 045 986 461	4 719 493 120	4 445 797 038

BUDGET DES DÉPENSES 2021-2022

Partie II – Budget principal des dépenses

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	1
Administration du pipe-line du Nord	2
Agence canadienne d'inspection des aliments	3
Agence canadienne de développement économique du Nord	5
Agence canadienne d'évaluation d'impact	7
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	9
Agence de la santé publique du Canada	11
Agence de promotion économique du Canada atlantique	13
Agence des services frontaliers du Canada	15
Agence du revenu du Canada	16
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	18
Agence Parcs Canada	20
Agence spatiale canadienne	22
Autorité du pont Windsor-Détroit	24
Bibliothèque du Parlement	25
Bibliothèque et Archives du Canada	26
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	28
Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada	29
Bureau de l'infrastructure du Canada	30
Bureau du commissaire à la magistrature fédérale	32
Bureau du commissaire au renseignement	33
Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique	34
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	35
Bureau du Conseil privé	36
Bureau du conseiller sénatorial en éthique	37
Bureau du directeur des poursuites pénales	38
Bureau du directeur général des élections	39
Bureau du directeur parlementaire du budget	40
Bureau du secrétaire du gouverneur général	41
Bureau du surintendant des institutions financières	42
Bureau du vérificateur général	43
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	44
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	45
Centre de la sécurité des télécommunications	46
Centre de recherches pour le développement international	47
Chambre des communes	48
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	49
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	50
Comité externe d'examen des griefs militaires	51
Commissariat à l'intégrité du secteur public	52
Commissariat au lobbying	54
Commissariat aux langues officielles	55
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	57
Commission canadienne de sûreté nucléaire	59
Commission canadienne des droits de la personne	61
Commission canadienne des grains	62
Commission canadienne du lait	63
Commission canadienne du tourisme	64
Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada	65

Partie II – Budget principal des dépenses

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	66
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	67
Commission de la capitale nationale	68
Commission de la fonction publique	69
Commission des champs de bataille nationaux	70
Commission des débats des chefs	71
Commission des libérations conditionnelles du Canada	72
Commission du droit d'auteur	74
Commission mixte internationale (section canadienne)	75
Conseil canadien des normes	76
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	77
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	78
Conseil de recherches en sciences humaines	79
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	81
Conseil des Arts du Canada	83
Conseil national de recherches du Canada	84
École de la fonction publique du Canada	86
Énergie atomique du Canada limitée	87
Gendarmerie royale du Canada	88
Instituts de recherche en santé du Canada	90
Investir au Canada	92
La Société des ponts fédéraux Limitée	93
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	94
Marine Atlantique S.C.C.	95
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	96
Ministère de l'Emploi et du Développement social	99
Ministère de l'Environnement	105
Ministère de l'Industrie	108
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration	112
Ministère de la Défense nationale	114
Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	118
Ministère de la Justice	120
Ministère de la Santé	123
Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	125
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	128
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	133
Ministère des Anciens Combattants	134
Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres	137
Ministère des Finances	139
Ministère des Pêches et des Océans	141
Ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord	143
Ministère des Ressources naturelles	146
Ministère des Services aux Autochtones	149
Ministère des Transports	152
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	156
Ministère du Patrimoine canadien	158
Musée canadien de l'histoire	161
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	162
Musée canadien de la nature	163
Musée canadien des droits de la personne	164
Musée des beaux-arts du Canada	165
Musée national des sciences et de la technologie	166
Office des transports du Canada	167
Office national de l'énergie	169
Office national du film	170
Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité	171
Régie canadienne de l'énergie	173
Registraire de la Cour suprême du Canada	175
Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement	176

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	177
Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement	178
Secrétariat du Conseil du Trésor	179
Sénat	181
Service administratif des tribunaux judiciaires	183
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	184
Service canadien du renseignement de sécurité	185
Service correctionnel du Canada	186
Service de protection parlementaire	188
Services partagés Canada	189
Société canadienne d'hypothèques et de logement	190
Société canadienne des postes	192
Société du Centre national des Arts	193
Société Radio-Canada	194
Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique	195
Statistique Canada	197
Téléfilm Canada	198
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	199
VIA Rail Canada Inc.	200

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Raison d'être

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) est une société d'État qui a pour mandat de protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien. L'ACSTA a pour but de fournir un niveau de contrôle de sûreté efficace, uniforme et professionnel au Canada, respectant ou surpassant les normes établies par Transports Canada, son organisme de réglementation. Financée par des crédits parlementaires, l'ACSTA rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports. La vision de l'ACSTA est d'être un chef de file mondial reconnu en matière de contrôle de sûreté du transport aérien par le truchement de son service aux passagers, de son personnel et de ses partenariats.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à l'Administration pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	847 862 166	562 700 000	917 728 788	567 828 793
Total des crédits votés	847 862 166	562 700 000	917 728 788	567 828 793
Total des dépenses budgétaires	847 862 166	562 700 000	917 728 788	567 828 793

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	467 129 271	100 699 522	567 828 793
Total	467 129 271	100 699 522	567 828 793

Administration du pipe-line du Nord

Raison d'être

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

L'Administration du pipe-line du Nord (l'Administration) a été créée en vertu de la *Loi sur le pipe-line du Nord* en 1978, ainsi que dans le contexte de l'Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique sur les principes applicables à un pipe-line pour le transport du gaz naturel du Nord (1977). L'Administration a comme mandat d'assumer les responsabilités du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la planification et à la construction de la partie canadienne du réseau proposé de transport de gaz naturel de l'Alaska. L'Administration joue un rôle clé en appuyant un processus réglementaire d'approbation efficace et rapide, tout en veillant à la protection de l'environnement et en optimisant les avantages pour le Canada sur le plan socioéconomique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	234 992	1 055 000	1 055 000	540 000
Total des crédits votés	234 992	1 055 000	1 055 000	540 000
Total des postes législatifs	3 475	28 120	28 120	31 820
Total des dépenses budgétaires	238 467	1 083 120	1 083 120	571 820

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveiller et réglementer la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska	571 820	571 820
Total	571 820	571 820

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 475	28 120	31 820

Agence canadienne d'inspection des aliments

Raison d'être

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est un grand organisme canadien de réglementation à vocation scientifique qui compte, dans l'ensemble du Canada, des employés travaillant dans la région de la capitale nationale et dans quatre secteurs opérationnels, soit l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et l'Ouest canadien.

L'ACIA travaille de manière à s'assurer que : les aliments vendus au Canada sont salubres et qu'ils sont représentés fidèlement aux Canadiens; les ressources animales et végétales sont protégées contre les maladies et les parasites et sont sûres pour les Canadiens et l'environnement; les aliments, les végétaux et les animaux canadiens et leurs produits connexes peuvent être commercialisés à l'échelle internationale.

La ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'ACIA.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	593 506 878	567 849 922	598 003 127	608 899 997
5 Dépenses en capital	23 566 954	19 669 966	21 021 012	29 762 978
Total des crédits votés	617 073 832	587 519 888	619 024 139	638 662 975
Total des postes législatifs	135 192 911	142 179 408	148 214 032	147 039 424
Total des dépenses budgétaires	752 266 743	729 699 296	767 238 171	785 702 399

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Salubrité des aliments et végétaux et animaux sains	588 341 877	22 416 029	13 850 000	624 607 906
Services internes	153 747 544	7 346 949	161 094 493
Total	742 089 421	29 762 978	13 850 000	785 702 399

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Subventions au programme Solutions innovatrices Canada	650 001	750 000
Contributions			
Contributions à l'appui du Programme d'aide fédéral	554 016	600 000	600 000
Total des postes législatifs	6 465 506	12 500 000	12 500 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	75 427 764	82 714 032	81 539 424
Dépense des recettes conformément à l'article 30 de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	52 561 837	53 000 000	53 000 000
Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> (L.C. 1997, ch. 6)	6 465 506	12 500 000	12 500 000

Agence canadienne de développement économique du Nord

Raison d'être

L'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) est l'agence de développement régional du gouvernement du Canada responsable du développement économique dans les territoires.

L'Agence travaille dans les trois territoires pour soutenir les conditions propices à une économie durable, diversifiée et novatrice en collaboration avec les collectivités nordiques et les Autochtones, les entreprises, les organisations et d'autres ministères fédéraux et ordres de gouvernement.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

La ministre du Développement économique et des Langues officielles est responsable de CanNor.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	18 818 908	17 365 446	19 578 026	20 168 756
5 Subventions et contributions	46 756 093	45 339 219	82 944 516	57 419 626
Total des crédits votés	65 575 001	62 704 665	102 522 542	77 588 382
Total des postes législatifs	1 587 467	1 596 445	7 073 316	1 962 319
Total des dépenses budgétaires	67 162 468	64 301 110	109 595 858	79 550 701

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique dans les territoires	15 647 158	57 419 626	73 066 784
Services internes	6 483 917	6 483 917
Total	22 131 075	57 419 626	79 550 701

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Subventions			
Centre régional de formation à Pond Inlet pour l'Association inuite du Qikiqtani	500 000	1 066 000	6 434 000
Subventions pour des investissements effectués dans le cadre du Fonds pour les initiatives communautaires dans les collectivités du Nord	1 000 000	1 000 000
Subventions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	168 168	168 168
Contributions			
Contributions pour la promotion du développement régional dans les trois territoires du Canada	25 487 927	28 891 950	31 737 000
Contributions à l'appui de la participation des Autochtones à l'économie du Nord	10 799 999	10 800 000	10 800 000
Contributions pour faire progresser l'éducation de base des adultes dans les territoires	4 537 297	4 537 297
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	5 430 870	913 101	2 743 161

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 587 467	2 073 316	1 962 319

Agence canadienne d'évaluation d'impact

Raison d'être

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de cette organisation.

L'évaluation d'impact contribue à la prise de décisions éclairées.

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada réalise des évaluations d'impact de grande qualité en vue d'appuyer les décisions gouvernementales liées aux grands projets.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	49 805 531	51 710 081	51 710 081	50 983 558
5 Subventions et contributions	7 388 431	18 939 140	18 939 140	22 172 274
Total des crédits votés	57 193 962	70 649 221	70 649 221	73 155 832
Total des postes législatifs	6 252 935	5 834 174	5 834 174	5 887 105
Total des dépenses budgétaires	63 446 897	76 483 395	76 483 395	79 042 937

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Évaluation d'impact	54 675 124	22 172 274	(8 001 000)	68 846 398
Services internes	10 196 539	10 196 539
Total	64 871 663	22 172 274	(8 001 000)	79 042 937

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Subventions pour appuyer la participation du public et des groupes autochtones aux évaluations d'impact, régionales ou stratégiques, et aux recherches liées aux évaluations	390 367	2 500 000	4 000 000
Contributions			
Contributions à l'appui de la participation du public et des groupes autochtones au processus d'évaluation et dialogue sur les politiques, et pour le soutien du développement des connaissances et capacités autochtones liées aux évaluations et aux activités connexes - composante de l'aide financière aux participants, composante du dialogue sur les politiques et composante soutien des capacités autochtones	17 807 274
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	245 500	245 500	365 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire		(dollars)	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 252 935	5 834 174	5 887 105

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Raison d'être

Conformément à sa loi constitutive, Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) a pour mission de « promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs ».

DEC est une des agences de développement régional du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. La ministre du Développement économique et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

La responsabilité essentielle de DEC est de « développer l'économie du Québec ». Pour ce faire, l'organisation appuie les entreprises et les collectivités québécoises par des investissements stratégiques en subventions et contributions. Que ce soit par l'entremise des projets qu'il finance ou de par son rôle de maillage et d'intégrateur, DEC est un acteur fédéral clé du réseau entrepreneurial québécois.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	41 494 315	40 468 977	41 377 435	41 078 212
5 Subventions et contributions	278 837 615	255 628 788	474 919 288	320 401 782
Total des crédits votés	320 331 930	296 097 765	516 296 723	361 479 994
Total des postes législatifs	4 290 796	4 858 693	95 646 897	5 001 834
Total des dépenses budgétaires	324 622 726	300 956 458	611 943 620	366 481 828

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développer l'économie du Québec	25 875 847	320 401 782	346 277 629
Services internes	20 204 199	20 204 199
Total	46 080 046	320 401 782	366 481 828

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions en vertu du Programme de développement économique du Québec	60 000	2 000 000	2 062 500
Subventions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	515 000	1 000 000	1 562 500
<u>Contributions</u>			
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	184 544 783	159 368 056	199 085 840
Contributions en vertu du Programme de développement économique du Québec	60 428 211	59 763 558	84 193 768
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	33 289 621	33 497 174	33 497 174

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 290 796	5 146 897	5 001 834

Agence de la santé publique du Canada

Raison d'être

La santé publique sous-tend les efforts organisés de la société qui visent à maintenir les personnes en santé et à éviter les blessures, les maladies et les décès prématurés. L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a instauré des programmes, des services et des politiques dans le but de protéger et de promouvoir la santé de tous les Canadiens et les Canadiennes ainsi que les résidents du Canada. Au Canada, la santé publique est une responsabilité que se partagent les trois ordres de gouvernement, en collaboration avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les professionnels de la santé et le public.

L'ASPC a été créée au sein du portefeuille fédéral de la Santé pour respecter une promesse du gouvernement du Canada, soit de mettre davantage l'accent sur la santé publique afin de protéger et d'améliorer la santé et la sécurité de tous les Canadiens et Canadiennes, et de favoriser le renforcement des capacités en santé publique dans l'ensemble du pays.

La ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'ASPC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	598 335 263	341 293 425	14 777 473 314	8 219 228 533
5 Dépenses en capital	7 733 964	6 798 000	140 187 544	26 200 000
10 Subventions et contributions	245 035 952	250 789 983	616 419 909	426 771 816
Total des crédits votés	851 105 179	598 881 408	15 534 080 767	8 672 200 349
Total des postes législatifs	41 500 428	42 945 307	5 510 728 048	78 859 925
Total des dépenses budgétaires	892 605 607	641 826 715	21 044 808 815	8 751 060 274

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Prévention et contrôle des maladies infectieuses	5 830 858 394	24 800 000	172 467 012	6 028 125 406
Sécurité sanitaire	2 136 671 140	1 400 000	973 666	(650 000)	2 138 394 806
Promotion de la santé et prévention de maladies chroniques	86 707 438	253 331 138	340 038 576
Services internes	244 501 486	244 501 486
Total	8 298 738 458	26 200 000	426 771 816	(650 000)	8 751 060 274

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Subventions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique	199 936	100 983 060
Subventions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de renforcement des capacités communautaires, de stimulation du développement et de la transmission des connaissances, et de l'établissement de partenariats et collaboration intersectorielle	7 097 297	23 759 000	53 459 000
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes en matière de santé	1 985 511	2 180 000	2 180 000
Subventions à des étudiants diplômés, à des étudiants au niveau postdoctoral et à des établissements d'enseignement postsecondaire pour augmenter les compétences et capacités professionnelles afin de renforcer le domaine de la santé publique	1 500 000	1 260 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	1 000 000	200 000
Contributions			
Contributions à des organismes à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	84 115 630	83 978 000	83 978 000
Contributions à des personnes et à des organisations pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines du renforcement des capacités communautaires, de la stimulation du développement et de la transmission des connaissances et de l'établissement de partenariats et de collaborations intersectorielles	90 932 055	82 333 082	82 002 726
Contributions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique	49 500 000
Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	36 378 087	38 218 143	35 427 272
Contributions pour appuyer l'Initiative fédérale sur le VIH/sida	22 710 441	15 631 758	15 631 758
Contributions à la Société canadienne du sang et/ou à d'autres organismes de transfusion et/ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	1 616 995	2 190 000	2 150 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30 769 403	48 417 505	65 447 183
Dépense des recettes provenant des autres ministères pour lesquels le ministre est responsable, conformément au paragraphe 4.2(4) de la <i>Loi sur le ministère de la Santé</i>	10 627 448	13 412 742	13 412 742

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Raison d'être

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a été mise sur pied en 1987 et est le ministère fédéral chargé du développement économique au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador. Le ministre du Développement économique et des Langues officielles est responsable de cette organisation. Les pouvoirs du ministre, ainsi que ses obligations et fonctions, sont énoncés dans la *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*.

L'Agence s'emploie à créer des possibilités de croissance économique au Canada atlantique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, plus novatrices et plus productives, en travaillant avec diverses collectivités en vue de développer et de diversifier leurs économies, et en faisant la promotion des atouts de la région. De concert avec les Canadiens et les Canadiennes de la région de l'Atlantique, l'APECA renforce l'économie.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	68 838 886	68 395 032	69 613 580	70 111 122
5 Subventions et contributions	274 953 026	223 992 801	422 040 687	268 439 605
Total des crédits votés	343 791 912	292 387 833	491 654 267	338 550 727
Total des postes législatifs	7 867 729	8 627 931	100 780 449	8 286 337
Total des dépenses budgétaires	351 659 641	301 015 764	592 434 716	346 837 064

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique au Canada atlantique	50 976 555	268 439 605	319 416 160
Services internes	27 420 904	27 420 904
Total	78 397 459	268 439 605	346 837 064

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	441 068	1 187 500	1 750 000
Subventions à des organismes pour promouvoir la collaboration et le développement économique	454 230	1 675 000	1 500 000
<u>Contributions</u>			
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	95 332 487	98 192 481	139 003 660
Contributions pour le Fonds des collectivités innovatrices	37 912 992	39 317 262	40 851 262
Contributions pour le Fonds d'innovation de l'Atlantique	26 115 051	40 000 000	40 000 000
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	101 084 017	30 378 558	32 092 683
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	13 224 293	12 642 000	12 642 000
Contributions en vertu des mesures de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	388 888	600 000	600 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 867 729	8 877 584	8 286 337

Agence des services frontaliers du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

L'ASFC assure la prestation de services frontaliers intégrés qui appuient les priorités en matière de sécurité nationale et qui facilitent la libre circulation des personnes et des marchandises à la frontière. Elle est chargée :

- d'appliquer la législation qui régit l'admissibilité des personnes et des marchandises à l'entrée et à la sortie du Canada;
- de repérer, de détenir et de renvoyer les personnes qui sont interdites au Canada;
- d'empêcher les marchandises illégales de traverser les frontières du Canada;
- d'assurer la salubrité des aliments, la santé des végétaux et des animaux, et la protection des ressources de base du Canada;
- d'appliquer les lois et ententes commerciales, y compris l'exercice des recours commerciaux visant à protéger l'industrie canadienne;
- d'administrer un mécanisme de recours équitable et impartial;
- de percevoir les droits et les taxes sur les marchandises importées.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 746 415 721	1 822 908 053	1 818 452 242	1 752 432 513
5 Dépenses en capital	124 738 637	177 772 983	198 643 663	106 457 799
Total des crédits votés	1 871 154 358	2 000 681 036	2 017 095 905	1 858 890 312
Total des postes législatifs	193 185 649	206 586 799	208 045 467	190 586 229
Total des dépenses budgétaires	2 064 340 007	2 207 267 835	2 225 141 372	2 049 476 541

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Gestion de la frontière	1 307 304 120	97 730 516	(24 030 000)	1 381 004 636
Exécution de la loi frontalière	290 772 935	109 232	290 882 167
Services internes	368 971 687	8 618 051	377 589 738
Total	1 967 048 742	106 457 799	(24 030 000)	2 049 476 541

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	192 589 704	208 045 467	190 586 229

Agence du revenu du Canada

Raison d'être

La ministre du Revenu national est responsable de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'ARC administre les programmes d'impôts, de prestations et d'autres programmes connexes pour les gouvernements de partout au Canada. L'ARC contribue au bien-être économique et social des Canadiens et doit s'assurer de ce qui suit :

- les clients reçoivent les renseignements et les services dont ils ont besoin pour respecter leurs obligations fiscales;
- les clients reçoivent les prestations auxquelles ils sont admissibles;
- les cas d'inobservation sont traités;
- les clients ont accès à des mécanismes appropriés pour le règlement des différends.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'ARC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	3 504 436 228	3 473 684 467	3 575 272 111	3 674 646 582
5 Dépenses en capital	52 522 568	74 120 957	79 334 902	72 928 583
Total des crédits votés	3 556 958 796	3 547 805 424	3 654 607 013	3 747 575 165
Total des postes législatifs	3 641 252 364	4 392 185 769	5 956 889 012	7 018 221 892
Total des dépenses budgétaires	7 198 211 160	7 939 991 193	9 611 496 025	10 765 797 057

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Prestations	173 145 376	5 782 000	6 254 000 000	(921 362)	6 432 006 014
Impôt	3 756 966 223	47 669 300	2 693 181	(343 226 371)	3 464 102 333
Ombudsman des contribuables	3 875 779	3 875 779
Services internes	931 718 394	19 477 283	(85 382 746)	865 812 931
Total	4 865 705 772	72 928 583	6 256 693 181	(429 530 479)	10 765 797 057

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Subvention du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt	2 693 181
Autres paiements de transfert			
Total des postes législatifs	2 987 167 218	3 766 000 000	6 254 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Distribution des redevances sur les combustibles (paiement de l'incitatif à agir pour le climat) en vertu de l'article 165 de la <i>Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre</i>	2 629 934 241	4 640 000 000	5 856 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	462 465 755	467 936 235	484 808 699
Versements d'allocations spéciales pour enfants (<i>Loi sur les allocations spéciales pour enfants</i>)	351 623 087	361 000 000	373 000 000
Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence du revenu du Canada</i>	189 819 164	348 460 452	279 322 693
Distribution des redevances sur les combustibles et pour émissions excédentaires (aux provinces et territoires) en vertu des articles 165 et 188 de la <i>Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre</i>	5 609 890	20 000 000	25 000 000
Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 500	89 300	90 500

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Raison d'être

L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario travaille avec les collectivités, les entreprises, les organisations à but non lucratif et les autres ordres de gouvernement du sud de l'Ontario afin de renforcer la capacité d'innovation, de développement économique et de croissance de la région.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

La ministre du Développement économique et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	31 073 767	30 390 354	35 369 207	31 349 200
5 Subventions et contributions	232 999 790	218 183 579	417 473 725	222 082 852
Total des crédits votés	264 073 557	248 573 933	452 842 932	253 432 052
Total des postes législatifs	3 430 851	3 582 213	241 686 901	3 711 383
Total des dépenses budgétaires	267 504 408	252 156 146	694 529 833	257 143 435

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique dans le Sud de l'Ontario	22 088 167	222 082 852	244 171 019
Services internes	12 972 416	12 972 416
Total	35 060 583	222 082 852	257 143 435

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions			
Contributions en vertu du programme de Croissance économique régionale par l'innovation	141 515 351	150 731 623	152 675 067
Contributions pour le Programme pour la prospérité du Sud de l'Ontario	79 698 447	55 453 464	58 121 793
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	11 285 992	11 285 992	11 285 992

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 430 851	4 167 048	3 711 383

Agence Parcs Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de l'Agence Parcs Canada. Parcs Canada protège et met en valeur des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Le parc urbain national, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les canaux patrimoniaux et les aires marines nationales de conservation du Canada, dont l'Agence Parcs Canada est la fière intendante, offrent aux Canadiens plusieurs occasions d'en profiter : ils peuvent visiter et découvrir ces lieux patrimoniaux ainsi que développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces endroits, de manière à ce qu'ils revêtent une signification particulière pour eux. Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités en travaillant en collaboration avec le public, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les peuples autochtones et d'autres intervenants.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	1 219 082 783	898 652 518	1 163 381 578	916 901 348
5 Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	26 323 000	9 992 000	19 292 000	7 371 000
Total des crédits votés	1 245 405 783	908 644 518	1 182 673 578	924 272 348
Total des postes législatifs	234 868 873	198 887 333	204 153 143	204 836 381
Total des dépenses budgétaires	1 480 274 656	1 107 531 851	1 386 826 721	1 129 108 729

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	518 007 575	458 904 215	38 360 521	1 015 272 311
Services internes	111 027 521	2 808 897	113 836 418
Total	629 035 096	461 713 112	38 360 521	1 129 108 729

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Subvention pour la mise en œuvre des accords de réconciliation des droits au Canada atlantique	4 094 700	4 090 400
Tallurutiup Imanga fonds de démarrage du programme d'intendance des Inuits	2 927 088	2 400 000	3 100 000
Fonds de recherche des Inuits	1 000 000	1 000 000
Subvention au Jardin international de la paix	22 700	22 700	22 700
Contributions			
Contributions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	16 939 187	15 835 443	21 647 421
Soutien au Grand Sentier	7 500 000	7 500 000	7 500 000
Contributions à l'appui du Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux	846 555	1 000 000	1 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	176 336 244	150 000 000	150 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	58 532 629	54 153 143	54 836 381

Agence spatiale canadienne

Raison d'être

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mandat « de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique ».

L'ASC s'acquitte de ce mandat en collaboration avec le secteur privé, le milieu universitaire, des organisations du gouvernement du Canada ainsi que d'autres agences spatiales et organisations internationales.

La loi habilitante, qui a reçu la sanction royale en 1990, attribue quatre fonctions essentielles à l'ASC :

- assister le ministre pour la coordination de la politique et des programmes du gouvernement canadien en matière spatiale;
- concevoir, réaliser, diriger et gérer des programmes et des travaux liés à des activités scientifiques et industrielles de recherche et développement dans le domaine spatial et à l'application des technologies spatiales;
- promouvoir la diffusion et le transfert des techniques spatiales au profit de l'industrie canadienne;
- encourager l'exploitation commerciale du potentiel offert par l'espace, des techniques et installations spatiales et des systèmes spatiaux.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	178 869 332	195 845 837	193 741 837	225 489 428
5 Dépenses en capital	75 927 158	51 745 453	119 028 560	72 425 400
10 Subventions et contributions	59 582 624	67 965 000	80 294 000	94 630 000
Total des crédits votés	314 379 114	315 556 290	393 064 397	392 544 828
Total des postes législatifs	10 056 977	10 470 127	10 821 127	11 085 844
Total des dépenses budgétaires	324 436 091	326 026 417	403 885 524	403 630 672

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
La présence du Canada dans l'espace	183 549 280	67 890 400	94 630 000	346 069 680
Services internes	53 025 992	4 535 000	57 560 992
Total	236 575 272	72 425 400	94 630 000	403 630 672

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Programme global de subventions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	9 284 634	10 407 000	11 824 000
<u>Contributions</u>			
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	36 092 091	39 386 000	53 807 000
Programme global de contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	14 205 899	18 172 000	28 999 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 044 578	10 821 127	11 085 844

Autorité du pont Windsor-Détoit

Raison d'être

L'Autorité du pont Windsor-Détoit (APWD) a été créée en octobre 2012, conformément à la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux*.

L'APWD a la responsabilité de remplir les obligations dévolues à l'Autorité du passage en tant que signataire de l'Accord sur le passage et d'assurer l'approvisionnement, la construction et l'exploitation du pont international Gordie-Howe.

Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à l'Autorité	570 550 000	778 634 323	778 634 323	971 574 541
Total des crédits votés	570 550 000	778 634 323	778 634 323	971 574 541
Total des dépenses budgétaires	570 550 000	778 634 323	778 634 323	971 574 541

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Autorité du pont Windsor-Détoit	214 673 419	756 901 122	971 574 541
Total	214 673 419	756 901 122	971 574 541

Bibliothèque du Parlement

Raison d'être

La Bibliothèque du Parlement (la Bibliothèque) a été créée officiellement en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mais ses efforts pour faire en sorte que le Parlement soit informé et accessible ont commencé avant la Confédération.

La Bibliothèque fournit aux sénateurs, aux députés et aux comités parlementaires l'information indépendante et non partisane dont ils ont besoin pour examiner les questions de l'heure, étudier la législation et tenir le gouvernement responsable de ses actes. Elle préserve le riche patrimoine documentaire du Parlement tout en optimisant l'accès à ses importantes collections. Tous les ans, elle accueille également des centaines de milliers de visiteurs au Parlement. Elle offre des visites guidées ainsi que des programmes et des produits pédagogiques, qui aident le public à comprendre le rôle du Parlement dans notre système démocratique de même que le travail important accompli par les parlementaires.

La *Loi sur le Parlement du Canada* place la Bibliothèque sous l'autorité des présidents du Sénat et de la Chambre des communes.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	44 227 876	47 955 217	47 955 217	48 660 916
Total des crédits votés	44 227 876	47 955 217	47 955 217	48 660 916
Total des postes législatifs	5 051 268	5 453 542	5 453 542	5 785 869
Total des dépenses budgétaires	49 279 144	53 408 759	53 408 759	54 446 785

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services d'information aux parlementaires	42 379 557	(1 000 000)	41 379 557
Services internes	13 067 228	13 067 228
Total	55 446 785	(1 000 000)	54 446 785

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 051 268	5 453 542	5 785 869

Bibliothèque et Archives du Canada

Raison d'être

En vertu de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, le mandat de Bibliothèque et Archives du Canada consiste à :

- préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations actuelles et futures;
- être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
- faciliter, au Canada, la collaboration des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
- servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de Bibliothèque et Archives du Canada.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	112 516 159	103 336 627	107 751 213	100 773 897
5 Dépenses en capital	9 943 623	21 753 850	19 729 929	30 837 471
Total des crédits votés	122 459 782	125 090 477	127 481 142	131 611 368
Total des postes législatifs	11 894 413	11 521 626	11 987 154	11 750 446
Total des dépenses budgétaires	134 354 195	136 612 103	139 468 296	143 361 814

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Acquérir et préserver le patrimoine documentaire	54 674 513	12 532 313	67 206 826
Donner accès au patrimoine documentaire	27 461 177	18 305 158	1 500 000	(5 000 000)	42 266 335
Services internes	33 888 653	33 888 653
Total	116 024 343	30 837 471	1 500 000	(5 000 000)	143 361 814

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions			
Programme d'appui aux collectivités du patrimoine documentaire	1 524 909	1 500 000	1 500 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire		(dollars)	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 890 867	11 987 154	11 750 446

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Raison d'être

Le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, couramment appelé le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) dans ses activités quotidiennes, est un organisme indépendant qui a été créé en 1990 en vertu d'une loi du Parlement. Le BST fonctionne de manière indépendante des autres ministères et organismes du gouvernement afin d'éviter tout conflit d'intérêt réel ou perçu. L'unique objectif du BST consiste à promouvoir la sécurité du transport aérien, maritime, ferroviaire et par pipeline.

Le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada est le ministre désigné aux fins du dépôt des rapports administratifs du BST au Parlement, tels que le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels. Le BST fait partie du portefeuille des ministères et des organismes du Conseil privé.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du BST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	31 937 754	30 034 773	30 363 137	31 156 943
Total des crédits votés	31 937 754	30 034 773	30 363 137	31 156 943
Total des postes législatifs	3 762 732	3 573 362	3 573 362	3 763 327
Total des dépenses budgétaires	35 700 486	33 608 135	33 936 499	34 920 270

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Enquêtes indépendantes de sécurité et communication des risques dans le réseau de transport	27 936 216	27 936 216
Services internes	6 984 054	6 984 054
Total	34 920 270	34 920 270

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 696 718	3 573 362	3 763 327

Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada

Raison d'être

À titre d'ombudsman auprès des délinquants sous responsabilité fédérale, le Bureau de l'enquêteur correctionnel est au service des Canadiens et contribue à ce que les services correctionnels soient sécuritaires, humains et respectueux par l'entremise de sa responsabilité principale soit la surveillance indépendante des services correctionnels fédéraux. Cette surveillance inclut notamment l'examen accessible et impartial en temps opportun des préoccupations individuelles et généralisées des délinquants.

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel, même s'il est indépendant, fait partie du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile.

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 894 976	4 735 703	4 735 703	4 879 527
Total des crédits votés	4 894 976	4 735 703	4 735 703	4 879 527
Total des postes législatifs	545 982	567 907	567 907	589 193
Total des dépenses budgétaires	5 440 958	5 303 610	5 303 610	5 468 720

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance indépendante des services correctionnels fédéraux	4 430 383	4 430 383
Services internes	1 038 337	1 038 337
Total	5 468 720	5 468 720

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	545 982	567 907	589 193

Bureau de l'infrastructure du Canada

Raison d'être

Infrastructure Canada travaille en collaboration avec tous les ordres de gouvernement et d'autres partenaires pour bâtir un Canada du XXI^e siècle.

Les investissements d'Infrastructure Canada appuient les types de projets qui contribueront à des collectivités saines, habitables et durables, tout en soutenant l'économie et en créant des emplois.

Les investissements du ministère soutiennent l'eau propre et saine, les centres communautaires et récréatifs, le transport en commun et les routes, ainsi que les projets qui aident à réduire les effets du changement climatique. Le Ministère investit également dans les collectivités rurales et nordiques pour aider à bâtir des collectivités plus propres, moins dépendantes du diesel et offrant une connectivité Internet et un accès routier plus fiables.

Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation, et travaille en étroite collaboration avec la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	114 541 200	140 524 931	190 264 405	156 413 071
5 Dépenses en capital	1 208 973 851	32 589 953	32 589 953	66 232 666
10 Subventions et contributions	3 215 825 356	5 509 279 924	5 514 189 924	4 338 537 607
Total des crédits votés	4 539 340 407	5 682 394 808	5 737 044 282	4 561 183 344
Total des postes législatifs	4 409 527 146	2 178 162 385	2 178 612 822	2 279 630 062
Total des dépenses budgétaires	8 948 867 553	7 860 557 193	7 915 657 104	6 840 813 406

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance et exécution des investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités	82 561 911	65 832 666	6 607 504 217	6 755 898 794
Politique d'infrastructure publique, de collectivités et de développement économique rural	27 590 754	27 590 754
Investissements dans l'infrastructure publique et les collectivités	15 330 043	15 330 043
Services internes	41 593 815	400 000	41 993 815
Total	167 076 523	66 232 666	6 607 504 217	6 840 813 406

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions			
Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures provinciales et territoriales – Projets nationaux et régionaux	870 134 452	1 477 570 303	1 785 388 517
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	146 494 087	1 546 053 233	1 654 475 784
Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures nationales	127 884 993	273 968 702	247 097 749
Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes	10 860 552	113 778 845	199 167 800
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada – Volet Grandes infrastructures	259 881 671	202 962 450	164 307 040
Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures provinciales et territoriales – Fonds des petites collectivités	205 857 064	160 241 097	161 880 173
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto	45 076 314	44 154 243	50 440 233
Contributions en vertu du Fonds pour l'infrastructure verte	56 287 618	29 126 237	40 879 183
Contributions en vertu du Défi des villes intelligentes	5 289 909	18 400 000	18 109 000
Initiative canadienne pour des collectivités en santé	12 091 000
Initiative de recherche et de connaissances	1 299 827	2 450 000	2 300 000
Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	13 790 570	5 215 220	1 655 341
Fonds de gestion des actifs	9 567 356	382 902
Renforcement de la capacité pour les défis liés aux changements climatiques	15 082 321	17 355 382	362 885
Autres paiements de transfert			
Total des postes législatifs	4 400 912 262	2 170 315 887	2 268 966 610

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Fonds de la taxe sur l'essence (<i>Loi sur le soutien de la croissance, de l'économie et de l'emploi au Canada</i>)	4 340 912 262	2 170 315 887	2 268 966 610
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 526 050	8 207 635	10 572 952
Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 501	89 300	90 500

Bureau du commissaire à la magistrature fédérale

Raison d'être

Le Commissariat à la magistrature fédérale (CMF) fournit des services à la magistrature canadienne et œuvre en faveur de l'indépendance judiciaire.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CMF.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Bureau du commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement	9 989 567	9 452 925	10 283 925	10 302 302
5 Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	2 550 717	2 079 634	4 079 634	2 111 709
Total des crédits votés	12 540 284	11 532 559	14 363 559	12 414 011
Total des postes législatifs	615 517 700	644 084 395	644 084 395	670 456 719
Total des dépenses budgétaires	628 057 984	655 616 954	658 447 954	682 870 730

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Soutien administratif aux juges de nomination fédérale	682 418 930	(275 000)	682 143 930
Services internes	726 800	726 800
Total	683 145 730	(275 000)	682 870 730

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1)	614 696 266	643 147 256	669 442 081
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	821 434	937 139	1 014 638

Bureau du commissaire au renseignement

Raison d'être

Le mandat du Commissaire au renseignement consiste à réaliser un examen indépendant, quasi judiciaire, des conclusions tirées par les ministres responsables du Centre de la sécurité des télécommunications et du Service canadien du renseignement de sécurité concernant certaines autorisations et déterminations liées à des activités du renseignement. Le résultat de l'examen du commissaire doit être positif avant que ces activités puissent être réalisées.

Le premier ministre est responsable du Bureau du commissaire au renseignement.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	1 525 502	1 974 788	2 632 788	2 368 788
Total des crédits votés	1 525 502	1 974 788	2 632 788	2 368 788
Total des postes législatifs	142 414	164 587	164 587	164 587
Total des dépenses budgétaires	1 667 916	2 139 375	2 797 375	2 533 375

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen quasi judiciaire de certaines conclusions ministérielles	1 938 000	1 938 000
Services internes	595 375	595 375
Total	2 533 375	2 533 375

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	142 414	164 587	164 587

Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique

Raison d'être

Le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique est chargé d'administrer la *Loi sur les conflits d'intérêts* (Loi) et le *Code régissant les conflits d'intérêts des députés* (Code). Ces deux régimes ont pour but de veiller à ce que les personnes nommées ou élues à des postes officiels, qu'elles soient titulaires d'une charge publique ou députées, ne se trouvent pas en situation de conflits d'intérêts. La loi et le code établissent des règles de conduite en matière de conflits d'intérêts pour ceux-ci et les obligent à respecter des normes qui font passer l'intérêt public avant leurs intérêts personnels lorsque les deux régimes entrent en conflit. Le commissaire a également pour mandat de donner des conseils au premier ministre, à titre confidentiel, sur les questions de conflits d'intérêts et d'éthique.

Le président de la Chambre des communes est le ministre compétent de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	6 199 290	6 714 503	6 714 503	6 852 883
Total des crédits votés	6 199 290	6 714 503	6 714 503	6 852 883
Total des postes législatifs	686 897	800 008	800 008	817 227
Total des dépenses budgétaires	6 886 187	7 514 511	7 514 511	7 670 110

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Application et interprétation de la <i>Loi sur les conflits d'intérêts</i> et du <i>Code régissant les conflits d'intérêts des députés</i>	5 343 394	5 343 394
Services internes	2 326 716	2 326 716
Total	7 670 110	7 670 110

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	686 897	800 008	817 227

Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications

Raison d'être

Le Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications a cessé d'exister lorsque la partie 2 de la *Loi de 2017 sur la sécurité nationale* est entrée en vigueur, le 12 juillet 2019. La *Loi sur le commissaire au renseignement* a établi une nouvelle organisation qui a assumé les responsabilités de ce bureau.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
– Dépenses du programme	397 313
Total des crédits votés	397 313
Total des postes législatifs	42 537
Total des dépenses budgétaires	439 850

Bureau du Conseil privé

Raison d'être

Le Bureau du Conseil privé (BCP) a pour mandat de servir le Canada et la population canadienne en consultant et en assistant, en toute impartialité et avec professionnalisme, le premier ministre, les ministres du portefeuille et le Cabinet. L'organisme relève du premier ministre.

Le BCP soutient l'élaboration des programmes stratégiques et législatifs du gouvernement, coordonne la prise de mesures en réaction aux enjeux auxquels doivent faire face le gouvernement et le pays, et contribue au bon fonctionnement du Cabinet. Le BCP est dirigé par le greffier du Conseil privé. En plus d'assumer les fonctions d'administrateur général du BCP, le greffier agit à titre de secrétaire du Cabinet et de chef de la fonction publique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du BCP.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	168 470 636	148 367 516	166 061 638	172 348 874
Total des crédits votés	168 470 636	148 367 516	166 061 638	172 348 874
Total des postes législatifs	16 879 054	17 755 397	19 818 749	20 078 432
Total des dépenses budgétaires	185 349 690	166 122 913	185 880 387	192 427 306

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Servir le premier ministre et son Cabinet	92 219 880	(759 496)	91 460 384
Services internes	102 739 817	(1 772 895)	100 966 922
Total	194 959 697	(2 532 391)	192 427 306

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	16 432 876	19 366 049	19 709 932
Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	180 900	184 800	187 500
Leader du gouvernement à la Chambre des communes – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	58 333	89 300	90 500
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 500	89 300	90 500

Bureau du conseiller sénatorial en éthique

Raison d'être

Les principales attributions du conseiller sénatorial en éthique sont les suivantes :

- conseiller les sénateurs individuellement, de façon confidentielle et continue, sur leurs obligations aux termes du *Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs* et les aider à s'y conformer en tout temps;
- superviser le processus de déclaration annuel dans le cadre duquel les sénateurs sont tenus de déclarer leurs intérêts financiers et autres;
- mener des enquêtes afin de déterminer si un sénateur a satisfait à ses obligations aux termes du Code;
- tenir un registre, mis à la disposition du public, qui contient des renseignements sur les intérêts financiers et autres que les sénateurs sont tenus de déclarer publiquement en vertu du Code;
- présenter un rapport annuel des activités du Bureau au président du Sénat, qui le déposera au Sénat.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	954 521	1 231 278	1 231 278	1 231 278
Total des crédits votés	954 521	1 231 278	1 231 278	1 231 278
Total des postes législatifs	99 979	121 623	121 623	121 623
Total des dépenses budgétaires	1 054 500	1 352 901	1 352 901	1 352 901

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Administration et interprétation du Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts	1 352 901	1 352 901
Total	1 352 901	1 352 901

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	99 979	121 623	121 623

Bureau du directeur des poursuites pénales

Raison d'être

Le Bureau du directeur des poursuites pénales (BDPP) a été créé le 12 décembre 2006 avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur le directeur des poursuites pénales*. Le BDPP est un service indépendant de poursuites ayant pour mandat d'intenter des poursuites qui relèvent de la compétence du procureur général du Canada.

Le cadre ministériel des résultats (CMR) du BDPP comporte un programme, soit le Programme de poursuites fédérales. Aux termes de son mandat, le BDPP intente des poursuites relatives aux infractions pénales et réglementaires en vertu des lois fédérales d'une manière indépendante, impartiale et juste. À ce titre, il :

- fournit des conseils juridiques aux services de police ainsi qu'aux organismes d'enquête et aux ministères fédéraux sur les incidences, en droit pénal, des enquêtes et des poursuites;
- engage et mène les poursuites fédérales;
- intervient dans les affaires qui soulèvent des questions d'intérêt public susceptibles d'affecter le bon déroulement des poursuites ainsi que des enquêtes qui s'y rattachent.

Des renseignements supplémentaires sur le BDPP sont fournis dans le plan ministériel du Service des poursuites pénales du Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	176 137 310	181 447 273	184 016 764	183 742 895
Total des crédits votés	176 137 310	181 447 273	184 016 764	183 742 895
Total des postes législatifs	16 794 495	19 251 272	19 251 272	19 588 132
Total des dépenses budgétaires	192 931 805	200 698 545	203 268 036	203 331 027

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de poursuite	197 464 531	(22 542 000)	174 922 531
Services internes	28 608 496	(200 000)	28 408 496
Total	226 073 027	(22 742 000)	203 331 027

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	16 794 495	19 251 272	19 588 132

Bureau du directeur général des élections

Raison d'être

Le Bureau du directeur général des élections, communément appelé Élections Canada, est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à être prêt à mener une élection générale ou partielle ou un référendum fédéral; à administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada*; à surveiller l'observation de la législation électorale; à mener des campagnes d'information du public sur l'inscription des électeurs, le vote et la façon de devenir candidat; à mener des programmes d'éducation pour les élèves sur le processus électoral; à appuyer les commissions indépendantes chargées de réviser les limites des circonscriptions fédérales après chaque recensement décennal; à mener des études sur d'autres méthodes de vote et, sous réserve de l'approbation des parlementaires, à mettre à l'essai de nouveaux processus de vote en vue de scrutins futurs; à fournir aux organismes électoraux d'autres pays ou à des organisations internationales, son aide et sa collaboration en matière électorale.

Le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada est la personne désignée pour déposer au Parlement les rapports administratifs du directeur général des élections, y compris le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	41 497 127	48 225 193	48 225 193	48 941 118
Total des crédits votés	41 497 127	48 225 193	48 225 193	48 941 118
Total des postes législatifs	529 399 210	85 455 237	85 455 237	123 925 086
Total des dépenses budgétaires	570 896 337	133 680 430	133 680 430	172 866 204

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Administration et surveillance des activités électorales	111 228 442	1 620 000	112 848 442
Observation et contrôle d'application de la loi électorale	7 968 296	7 968 296
Services internes	52 049 466	52 049 466
Total	171 246 204	1 620 000	172 866 204

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Dépenses électorales (<i>Loi électorale du Canada</i> et <i>Loi référendaire</i>)	517 202 172	71 988 219	109 150 110
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 863 719	9 907 118	11 921 176
Dépenses en vertu de la <i>Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales</i>	3 230 000	2 515 000
Traitement du directeur général des élections (<i>Loi électorale du Canada</i>)	332 653	329 900	338 800

Bureau du directeur parlementaire du budget

Raison d'être

Le directeur parlementaire du budget fournit de façon indépendante, pertinente, opportune et impartiale des analyses afin d'aider les parlementaires à remplir leur rôle constitutionnel consistant à demander des comptes au gouvernement. Le directeur parlementaire du budget présente au Parlement une analyse indépendante de la situation financière du pays, des prévisions budgétaires du gouvernement et de l'économie canadienne et, à la demande de tout comité ou parlementaire, il évalue le coût financier de toute mesure proposée relevant des domaines de compétence du Parlement. De plus, le directeur parlementaire du budget est responsable de la préparation de l'estimation des coûts des engagements énoncés dans les plateformes des divers partis politiques durant les élections. Des renseignements sur le Bureau du directeur parlementaire du budget sont fournis dans les rapports annuels, que l'on peut consulter sur le site Web de l'organisation. Les présidents du Sénat et de la Chambre des communes sont les ministres compétents pour cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 418 118	6 520 482	6 520 482	6 520 482
Total des crédits votés	5 418 118	6 520 482	6 520 482	6 520 482
Total des postes législatifs	505 386	725 714	725 714	725 714
Total des dépenses budgétaires	5 923 504	7 246 196	7 246 196	7 246 196

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Analyse financière et économique	7 246 196	7 246 196
Total	7 246 196	7 246 196

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	505 386	725 714	725 714

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Raison d'être

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un appui et des conseils au gouverneur général du Canada dans le cadre de son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada à l'échelle internationale, et à encourager l'excellence et les réalisations en assurant l'administration du Régime canadien de distinctions honorifiques et la concession d'emblèmes héraldiques.

Le Bureau aide également le gouverneur général à rapprocher les Canadiens. Il gère des programmes de visites guidées et d'interprétation aux deux résidences officielles le gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Le Bureau fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	20 134 983	20 021 968	20 021 968	20 427 563
Total des crédits votés	20 134 983	20 021 968	20 021 968	20 427 563
Total des postes législatifs	3 046 021	3 175 609	3 175 609	3 258 897
Total des dépenses budgétaires	23 181 004	23 197 577	23 197 577	23 686 460

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Soutien du gouverneur général	15 686 310	770 909	16 457 219
Services internes	7 229 241	7 229 241
Total	22 915 551	770 909	23 686 460

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 979 693	2 110 813	2 163 815
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i> (L.R.C. (1985), ch. G-9)	747 418	755 824	770 909
Traitement du gouverneur général (L.R.C. (1985), ch. G-9)	306 067	308 972	324 173

Bureau du surintendant des institutions financières

Raison d'être

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a été constitué en 1987 en vertu d'une loi du Parlement, la *Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières*. Organisme indépendant de l'administration fédérale, il rend compte au Parlement par l'entremise de la ministre des Finances.

Le BSIF réglemente et surveille toutes les banques et caisses de crédit fédérales au Canada, de même que toutes les sociétés de fiducie et de prêt, les sociétés d'assurances, les sociétés de secours mutuel et les régimes de retraite privés constitués ou enregistrés sous le régime des lois fédérales. Aux termes de la *Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières*, le surintendant est le seul détenteur des pouvoirs que les dispositions législatives confèrent au BSIF, et il lui incombe de faire rapport périodiquement à la ministre des Finances de l'application des lois régissant les institutions financières.

Le Bureau de l'actuaire en chef, qui est une entité indépendante au sein du BSIF, offre des services d'évaluation et de consultation actuarielles à l'égard du Régime de pensions du Canada, du programme de la Sécurité de la vieillesse, du Programme canadien de prêts aux étudiants, des programmes d'assurance-emploi et d'autres régimes de retraite et d'avantages sociaux du secteur public.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	1 501 204	1 211 251	1 211 251	1 244 352
Total des crédits votés	1 501 204	1 211 251	1 211 251	1 244 352
Total des postes législatifs	192 132 930	199 844 423	199 844 423	199 506 410
Total des dépenses budgétaires	193 634 134	201 055 674	201 055 674	200 750 762

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation et surveillance – institutions financières et régimes de retraite	117 965 600	117 965 600
Services actuariels aux organismes fédéraux	7 644 437	7 644 437
Services internes	69 586 725	5 554 000	75 140 725
Total	195 196 762	5 554 000	200 750 762

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Dépense des revenus conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i>	192 132 930	199 844 423	199 506 410

Bureau du vérificateur général

Raison d'être

Le vérificateur général est un mandataire du Parlement, qui est indépendant du gouvernement et qui présente ses rapports directement au Parlement. Le Bureau du vérificateur général est le bureau d'audit législatif du gouvernement fédéral et des trois territoires du Nord. Les principales activités d'audit législatif comprennent les audits d'états financiers, les audits de performance, les examens spéciaux, les activités de surveillance liées au développement durable et les pétitions en matière d'environnement. Les audits et les études fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, aux assemblées législatives des territoires, aux gouvernements et à la population canadienne. Grâce à ses rapports et témoignages, le Bureau du vérificateur général aide les parlementaires et les législateurs territoriaux dans leurs travaux liés à l'autorisation et à la surveillance des dépenses et des activités du gouvernement. La ministre des Finances est responsable du dépôt des rapports administratifs du vérificateur général au Parlement, y compris le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	78 319 683	78 084 524	90 084 524	104 833 863
Total des crédits votés	78 319 683	78 084 524	90 084 524	104 833 863
Total des postes législatifs	9 334 804	9 821 950	12 033 250	12 522 852
Total des dépenses budgétaires	87 654 487	87 906 474	102 117 774	117 356 715

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Audit législatif	120 016 715	(2 660 000)	117 356 715
Total	120 016 715	(2 660 000)	117 356 715

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 334 130	12 033 250	12 522 852

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Raison d'être

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est régi par la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* (L.R.C. [1977-1978], ch. 29), qui a été adoptée à l'unanimité par le Parlement du Canada en 1978. Le CCHST a pour mandat de promouvoir la santé et la sécurité en milieu de travail, et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs au Canada. Le CCHST est, aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, un établissement public indépendant qui relève du Parlement par l'entremise de la ministre du Travail.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CCHST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 590 663	4 814 487	6 227 479	5 942 874
Total des crédits votés	4 590 663	4 814 487	6 227 479	5 942 874
Total des postes législatifs	6 590 327	6 502 653	6 789 661	8 877 547
Total des dépenses budgétaires	11 180 990	11 317 140	13 017 140	14 820 421

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Ressource nationale en matière de santé et de sécurité au travail	9 336 865	9 336 865
Services internes	5 483 556	5 483 556
Total	14 820 421	14 820 421

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Dépenses des recettes conformément à l'alinéa 6(1)g) de la <i>Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</i>	5 451 043	5 893 286	8 101 178
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 139 284	896 375	776 369

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Raison d'être

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) est l'unité du renseignement financier du Canada et d'organisme de réglementation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Il a été créé afin de faciliter la détection, la prévention et la dissuasion en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes. Les produits de renseignements financiers exploitables et les fonctions de conformité de CANAFE représentent une contribution unique à la sécurité des Canadiens et à la protection de l'intégrité du système financier du Canada.

CANAFE agit de façon autonome et indépendante des services de police, des organismes d'application de la loi et des autres organisations auxquelles il est autorisé à communiquer des renseignements financiers.

La ministre des Finances est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de CANAFE.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	50 468 277	51 189 193	70 092 983	77 200 637
Total des crédits votés	50 468 277	51 189 193	70 092 983	77 200 637
Total des postes législatifs	4 814 489	5 620 259	6 226 301	6 840 476
Total des dépenses budgétaires	55 282 766	56 809 452	76 319 284	84 041 113

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Assurer la conformité à la législation et à la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes	27 917 065	27 917 065
Production et communication de renseignements financiers	20 829 899	20 829 899
Services internes	35 294 149	35 294 149
Total	84 041 113	84 041 113

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 814 489	6 226 301	6 840 476

Centre de la sécurité des télécommunications

Raison d'être

Le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) est l'organisme national de renseignement étranger (renseignement électromagnétique) ainsi que l'autorité technique nationale en matière de cybersécurité et d'assurance de l'information au Canada.

Le CST fournit des renseignements étrangers indispensables pour informer les décisions du gouvernement du Canada sur une vaste gamme de questions, y compris la sécurité nationale.

L'expertise technique dans le domaine de la cybersécurité du CST lui permet de détecter les menaces, de s'y préparer et de se défendre contre les menaces visant les plus importants réseaux et systèmes du Canada. Le CST est autorisé à prendre des mesures proactives visant à bloquer ou à entraver les cybermenaces étrangères avant qu'elles ne causent des dommages aux systèmes du Canada. Le CST peut également mener des opérations visant à favoriser l'atteinte des objectifs nationaux.

De plus, le CST fournit une assistance technique et opérationnelle aux organismes fédéraux chargés de l'application de la loi et de la sécurité, c'est-à-dire le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes.

Le ministre de la Défense nationale est responsable du CST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	720 077 864	666 283 193	718 451 769	668 829 446
Total des crédits votés	720 077 864	666 283 193	718 451 769	668 829 446
Total des postes législatifs	41 016 759	45 498 179	45 979 156	45 728 901
Total des dépenses budgétaires	761 094 623	711 781 372	764 430 925	714 558 347

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Fournir et protéger l'information	730 698 043	(16 139 696)	714 558 347
Total	730 698 043	(16 139 696)	714 558 347

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	40 999 270	45 979 156

Centre de recherches pour le développement international

Raison d'être

S'inscrivant dans l'action du Canada en matière d'affaires étrangères et de développement, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) investit dans le savoir et l'innovation, transmet ce savoir afin d'accroître son adoption et son utilisation, et mobilise des alliances pour relever les grands défis des pays en développement.

Le CRDI a été créé en 1970 par une loi du Parlement du Canada avec pour mission « de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en œuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions ».

Le CRDI est dirigé par un conseil pouvant compter jusqu'à 14 gouverneurs et dont le président rend compte au Parlement du Canada par l'entremise de la ministre du Développement international.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport annuel du CRDI.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Centre	142 907 117	141 848 784	141 848 784	148 611 325
Total des crédits votés	142 907 117	141 848 784	141 848 784	148 611 325
Total des dépenses budgétaires	142 907 117	141 848 784	141 848 784	148 611 325

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Centre de recherches pour le développement international	148 611 325	148 611 325
Total	148 611 325	148 611 325

Chambre des communes

Raison d'être

La Chambre des communes est l'assemblée élue du Parlement du Canada. La Chambre compte 338 députés qui œuvrent au nom des Canadiens dans quatre sphères d'activité (la Chambre, les comités, les caucus et les circonscriptions) et en tant que représentants du Canada. L'Administration de la Chambre appuie fièrement la Chambre des communes et ses députés en leur fournissant les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs rôles de législateurs et de représentants. Le président de la Chambre des communes est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	355 839 069	360 043 935	381 815 056	383 501 862
Total des crédits votés	355 839 069	360 043 935	381 815 056	383 501 862
Total des postes législatifs	149 909 934	156 325 109	157 140 682	160 185 327
Total des dépenses budgétaires	505 749 003	516 369 044	538 955 738	543 687 189

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Députés et agents supérieurs de la Chambre	321 982 595	1 235 010	(2 266 496)	320 951 109
Administration de la Chambre	246 026 437	48 617	(23 338 974)	222 736 080
Total	568 009 032	1 283 627	(25 605 470)	543 687 189

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions			
Paiements aux associations parlementaires et de procédure	1 111 464	1 003 172	1 283 627

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	110 255 476	114 509 763	116 660 893
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39 654 458	42 630 919	43 524 434

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Raison d'être

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a cessé d'exister lorsque la partie 1 de la *Loi de 2017 sur la sécurité nationale* est entrée en vigueur, le 12 juillet 2019. La *Loi sur l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement* a établi une nouvelle organisation qui a assumé, entre autres, les responsabilités de ce comité.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
– Dépenses du programme	1 149 573
Total des crédits votés	1 149 573
Total des postes législatifs	146 176
Total des dépenses budgétaires	1 295 749

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada (CEE) favorise des relations de travail justes et équitables ainsi que la responsabilisation au sein de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), et ce, en procédant à l'examen de dossiers d'appels en toute impartialité et indépendance. Le CEE présente des conclusions et des recommandations à la commissaire de la GRC pour qu'elle rende des décisions définitives sur des appels concernant d'importantes questions d'emploi (par exemple des appels de décisions sur des plaintes de harcèlement, des appels de décisions de licencier ou de rétrograder un membre de la GRC ayant contrevenu au code de déontologie de la GRC, de cesser le versement de la solde et des indemnités d'un membre suspendu de ses fonctions ou de licencier un membre pour cause d'invalidité ou de rendement insatisfaisant). En vertu de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* et du *Règlement de la Gendarmerie royale du Canada*, la GRC est tenue de renvoyer les dossiers d'appels devant le CEE, qui les examine et présente ses conclusions et ses recommandations à leur égard.

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CEE.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	2 882 311	2 894 153	4 671 521	5 800 710
Total des crédits votés	2 882 311	2 894 153	4 671 521	5 800 710
Total des postes législatifs	250 590	315 014	620 666	632 288
Total des dépenses budgétaires	3 132 901	3 209 167	5 292 187	6 432 998

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen indépendant de questions d'emploi concernant la GRC	6 432 998	6 432 998
Total	6 432 998	6 432 998

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	250 590	620 666	632 288

Comité externe d'examen des griefs militaires

Raison d'être

Le Comité externe d'examen des griefs militaires (le Comité) a pour raison d'être d'assurer l'examen indépendant et externe des griefs des militaires. L'article 29 de la *Loi sur la défense nationale* prévoit que tout officier ou militaire du rang qui s'estime lésé par une décision, un acte ou une omission dans la gestion des affaires des Forces armées canadiennes a le droit de déposer un grief. L'importance de ce droit ne peut être minimisée car, à quelques exceptions près, il s'agit là de la seule procédure formelle de plainte accessible aux membres des Forces armées canadiennes. Le ministre de la Défense nationale est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sur le rôle, le mandat et la mission du Comité sont fournis sur le site Web du Comité, et dans le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 723 311	6 270 103	6 270 103	6 358 442
Total des crédits votés	5 723 311	6 270 103	6 270 103	6 358 442
Total des postes législatifs	652 573	613 500	613 500	626 642
Total des dépenses budgétaires	6 375 884	6 883 603	6 883 603	6 985 084

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen indépendant des griefs militaires	4 638 896	4 638 896
Services internes	2 346 188	2 346 188
Total	6 985 084	6 985 084

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	652 573	613 500	626 642

Commissariat à l'intégrité du secteur public

Raison d'être

Le Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada (le Commissariat) a été créé afin d'appliquer la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, qui est entrée en vigueur en avril 2007.

Le commissaire relève directement du Parlement. Le président du Conseil du Trésor est responsable de déposer au Parlement le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels du Commissariat.

Le Commissariat contribue à renforcer la reddition de comptes et à accroître la surveillance des activités du gouvernement :

- en fournissant un processus indépendant et confidentiel pour recevoir les divulgations d'actes répréhensibles au sein du secteur public fédéral, ou concernant ce dernier, reçu des fonctionnaires et le grand public, et pour faire enquête sur celles-ci;
- en déposant au Parlement des rapports sur les cas d'actes répréhensibles avérés et en formulant des recommandations de mesures correctives aux administrateurs généraux;
- en offrant un mécanisme qui vise à traiter les plaintes de représailles reçues des fonctionnaires et des anciens fonctionnaires dans le but de résoudre la situation, y compris par l'entremise de la conciliation et des renvois de cas au Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 960 450	5 045 978	5 045 978	5 118 271
Total des crédits votés	4 960 450	5 045 978	5 045 978	5 118 271
Total des postes législatifs	438 151	536 352	536 352	547 052
Total des dépenses budgétaires	5 398 601	5 582 330	5 582 330	5 665 323

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Les divulgations d'actes répréhensibles et les plaintes de représailles du secteur public	3 705 136	50 000	3 755 136
Services internes	1 910 187	1 910 187
Total	5 615 323	50 000	5 665 323

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions			
Contribution qui permet d'obtenir des services de consultation juridique en vertu de la <i>Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles</i>	22 362	50 000	50 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	438 151	536 352	547 052

Commissariat au lobbying

Raison d'être

La commissaire au lobbying est un agent indépendant du Parlement chargé de réglementer les activités fédérales de lobbying.

Le Commissariat au lobbying veille à la transparence et au caractère éthique des activités de lobbying en appliquant la *Loi sur le lobbying* et le *Code de déontologie des lobbyistes*. Le Commissariat doit notamment tenir un registre consultable des informations communiquées par les lobbyistes, renseigner les parties intéressées sur les exigences en matière de lobbying et vérifier que les lobbyistes s'y conforment.

À des fins administratives, le président du Conseil du Trésor dépose au Parlement les plans ministériels et les rapports sur les résultats ministériels du Commissariat.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 477 967	4 115 166	4 115 166	4 188 106
Total des crédits votés	4 477 967	4 115 166	4 115 166	4 188 106
Total des postes législatifs	351 142	441 754	441 754	434 840
Total des dépenses budgétaires	4 829 109	4 556 920	4 556 920	4 622 946

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation du lobbying	3 599 949	3 599 949
Services internes	1 022 997	1 022 997
Total	4 622 946	4 622 946

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	351 114	441 754	434 840

Commissariat aux langues officielles

Raison d'être

Le commissaire aux langues officielles veille à la mise en œuvre intégrale de la *Loi sur les langues officielles*, à protéger les droits linguistiques des Canadiens et des Canadiennes et à promouvoir la dualité linguistique.

L'article 56 de la *Loi sur les langues officielles* énonce ce qui suit : « Il incombe au commissaire de prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures visant à assurer la reconnaissance du statut de chacune des langues officielles et à faire respecter l'esprit de la présente loi et l'intention du législateur en ce qui touche l'administration des affaires des institutions fédérales, et notamment la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne. »

Ainsi, en vertu de la Loi, le commissaire a pour mandat de prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures nécessaires à la réalisation des trois grands objectifs de la *Loi sur les langues officielles*, soit :

- l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais au sein du Parlement, du gouvernement du Canada, de l'administration fédérale et des institutions assujetties à la Loi;
- l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada;
- la progression vers l'égalité du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Le commissaire aux langues officielles est nommé par commission sous le grand sceau, après approbation par résolution de la Chambre des communes et du Sénat. Le commissaire relève directement du Parlement.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	19 448 250	19 298 567	19 298 567	19 897 763
Total des crédits votés	19 448 250	19 298 567	19 298 567	19 897 763
Total des postes législatifs	2 182 990	2 219 388	2 219 388	2 308 469
Total des dépenses budgétaires	21 631 240	21 517 955	21 517 955	22 206 232

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Protection des droits liés aux langues officielles	7 772 181	7 772 181
Avancement du français et de l'anglais dans la société canadienne	7 328 057	7 328 057
Services internes	7 105 994	7 105 994
Total	22 206 232	22 206 232

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire		(dollars)	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 182 990	2 219 388	2 308 469

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Raison d'être

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

À titre d'agent du Parlement, le commissaire à la protection de la vie privée du Canada relève directement de la Chambre des communes et du Sénat. Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (le Commissariat) a pour mandat de surveiller le respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, laquelle porte sur les pratiques de traitement des renseignements personnels utilisées par les ministères et organismes fédéraux, de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, la loi fédérale sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, ainsi que de certains aspects de la loi canadienne anti-pourriel. Le Commissariat a pour mission de protéger et de promouvoir le droit des individus à la vie privée.

Commissariat à l'information du Canada

La commissaire à l'information du Canada relève directement de la Chambre des communes et du Sénat. Le Commissariat à l'information du Canada s'assure que les droits conférés par la *Loi sur l'accès à l'information* sont respectés, ce qui, ultimement, contribue à accroître la transparence et le caractère responsable des institutions fédérales.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de chaque organisation. Sur le plan administratif, le ministre de la Justice a la responsabilité de soumettre les plans ministériels et les rapports sur les résultats ministériels pour ces organisations.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme – Commissariat à l'information du Canada	13 146 702	11 641 325	14 471 346	14 940 085
5 Dépenses du programme – Commissariat à la protection de la vie privée du Canada	25 947 764	26 565 350	26 623 211	27 062 351
Total des crédits votés	39 094 466	38 206 675	41 094 557	42 002 436
Total des postes législatifs	3 829 341	4 523 299	5 063 285	5 052 505
Total des dépenses budgétaires	42 923 807	42 729 974	46 157 842	47 054 941

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Protection du droit à la vie privée	21 761 717	500 000	22 261 717
Transparence gouvernementale	12 784 230	12 784 230
Services internes - Commissariat à la protection de la vie privée du Canada	8 171 869	(200 000)	7 971 869
Services internes - Commissariat à l'information du Canada	4 037 125	4 037 125
Total	46 754 941	500 000	(200 000)	47 054 941

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Contributions			
Programme de contributions relatif à la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques</i>	492 608	500 000	500 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 829 119	5 063 285	5 052 505

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Raison d'être

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

En 1946, le Parlement a adopté la *Loi sur le contrôle de l'énergie atomique* et a créé la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Celle-ci a le pouvoir de réglementer l'ensemble des activités nucléaires liées au développement et à l'utilisation de l'énergie atomique au Canada.

Plus d'un demi-siècle plus tard, en mai 2000, la *Loi sur la sécurité et la réglementation nucléaires* entrain en vigueur et créait la Commission canadienne de sécurité nucléaire (CCSN), appelée à succéder à la Commission de contrôle de l'énergie atomique. La CCSN a les responsabilités et les pouvoirs lui permettant de réglementer un secteur qui englobe tous les segments du cycle du combustible nucléaire et une vaste gamme d'utilisations industrielles, médicales et universitaires des substances nucléaires.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la CCSN.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	40 926 404	40 522 928	40 883 664	41 081 316
Total des crédits votés	40 926 404	40 522 928	40 883 664	41 081 316
Total des postes législatifs	107 038 979	103 312 045	103 312 045	102 667 545
Total des dépenses budgétaires	147 965 383	143 834 973	144 195 709	143 748 861

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation nucléaire	95 979 225	1 770 000	97 749 225
Services internes	45 999 636	45 999 636
Total	141 978 861	1 770 000	143 748 861

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Subventions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien	63 100	75 000	75 000
Contributions			
Programme d'aide financière aux participants	1 037 253	925 000	925 000
Contributions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien ainsi que du Programme canadien à l'appui des garanties	2 053 026	770 000	770 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Dépenses aux termes du paragraphe 21(3) de la <i>Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires</i>	93 103 115	98 952 865	98 250 551
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 927 150	4 359 180	4 416 994

Commission canadienne des droits de la personne

Raison d'être

La Commission canadienne des droits de la personne a été mise sur pied en 1977 en vertu de l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, conformément à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (LCDP). La Commission dirige l'application de la LCDP et travaille avec les employeurs pour veiller à la conformité à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (LEE). La LCDP interdit la discrimination, et la LEE fait la promotion de l'égalité en milieu de travail. Sous la direction du commissaire à l'équité salariale et du commissaire à l'accessibilité, la Commission est également responsable de l'administration et de la mise en application de la *Loi sur l'équité salariale* (LES) et de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA). Ces lois imposent les principes de l'égalité des chances et de la non-discrimination aux ministères et organismes du gouvernement fédéral, aux sociétés d'État et aux organisations du secteur privé sous réglementation fédérale. Enfin, la Commission met à la disposition du Défenseur fédéral du logement des services administratifs et des installations pour soutenir ses tâches et ses fonctions.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	22 301 770	29 037 902	29 687 902	33 417 767
Total des crédits votés	22 301 770	29 037 902	29 687 902	33 417 767
Total des postes législatifs	2 740 043	3 459 370	3 459 370	3 854 519
Total des dépenses budgétaires	25 041 813	32 497 272	33 147 272	37 272 286

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Recettes et autres réductions	Total
			(dollars)		
Plaintes	11 551 446	11 551 446
Conformité proactive	7 484 244	7 484 244
Mobilisation et promotion des intérêts	6 508 452	6 508 452
Services internes	13 808 144	(2 080 000)	11 728 144
Total	39 352 286	(2 080 000)	37 272 286

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2021-2022
	2020-2021		
	(dollars)		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 739 951	3 459 370	3 854 519

Commission canadienne des grains

Raison d'être

La Commission canadienne des grains (CCG) est un ministère du gouvernement fédéral qui administre les dispositions de la *Loi sur les grains du Canada* (LGC). Aux termes de la LGC, la CCG a pour mandat de fixer et de faire respecter, au profit des producteurs de grains, des normes de qualité pour le grain canadien et de régir la manutention du grain au pays afin d'en assurer la fiabilité sur les marchés intérieurs et étrangers.

La vision de la CCG est d'être un « fournisseur de classe mondiale en matière de services d'assurance de la qualité fondés sur la science ». La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable de la CCG.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la CCG.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 023 176	5 096 321	5 096 321	5 237 236
Total des crédits votés	5 023 176	5 096 321	5 096 321	5 237 236
Total des postes législatifs	(2 317 985)	1 496 819	1 496 819	1 532 344
Total des dépenses budgétaires	2 705 191	6 593 140	6 593 140	6 769 580

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation des grains	44 569 374	(38 044 794)	6 524 580
Services internes	21 631 973	(21 386 973)	245 000
Total	66 201 347	(59 431 767)	6 769 580

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains (<i>Loi de crédits no 4 pour 1994-1995</i>)	(2 963 596)	833 286	847 955
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	629 245	663 533	684 389

Commission canadienne du lait

Raison d'être

La Commission canadienne du lait (CCL) est une société d'État fédérale constituée en 1966 aux termes de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable de cette organisation.

Les objectifs de la CCL selon sa loi comprennent deux volets : permettre aux producteurs de lait et de crème dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution pour leur travail et leur investissement et assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de qualité.

La CCL joue un rôle central de facilitateur auprès de l'industrie laitière canadienne. La CCL tient compte des intérêts de tous les intervenants de l'industrie laitière, soit les producteurs, les transformateurs, les transformateurs secondaires, les consommateurs et les gouvernements.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de la CCL.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	3 967 223	3 903 550	3 903 550	4 094 435
Total des crédits votés	3 967 223	3 903 550	3 903 550	4 094 435
Total des dépenses budgétaires	3 967 223	3 903 550	3 903 550	4 094 435
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	(28 640 780)
Total des dépenses non budgétaires	(28 640 780)

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Commission canadienne du lait	4 094 435	4 094 435
Total	4 094 435	4 094 435

Commission canadienne du tourisme

Raison d'être

La Commission canadienne du tourisme exerce ses activités sous le nom de Destination Canada (DC) et a été créée en 1995 en tant qu'organisme de service spécial au sein d'Industrie Canada, puis est devenue une société d'État en 2001 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*.

DC est l'organisme national de marketing touristique du Canada. À titre de société d'État à part entière du gouvernement du Canada, DC a le mandat de veiller à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie du tourisme en faisant la promotion du Canada en tant que destination touristique quatre saisons de premier choix concurrentiel internationalement où les voyageurs peuvent vivre des expériences extraordinaires. En partenariat avec le secteur privé, les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, DC collabore avec le secteur du tourisme pour conserver le caractère concurrentiel du Canada et créer de la richesse pour les Canadiens en stimulant la demande pour l'économie touristique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise de l'organisation.

La ministre du Développement économique et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Commission	100 665 913	95 665 913	95 665 913	96 159 703
Total des crédits votés	100 665 913	95 665 913	95 665 913	96 159 703
Total des dépenses budgétaires	100 665 913	95 665 913	95 665 913	96 159 703

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Commission canadienne du tourisme	96 159 703	96 159 703
Total	96 159 703	96 159 703

Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

La Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada (la Commission) est un organisme autonome institué par le Parlement, qui ne fait pas partie de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Son rôle fondamental consiste à assurer la surveillance civile de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions, veillant ainsi à ce que la GRC rende des comptes au public. La Commission s'assure que les plaintes déposées par le public concernant la conduite de membres de la GRC sont examinées de manière équitable et objective. Elle formule des conclusions et des recommandations visant à identifier et à corriger les problèmes relatifs au maintien de l'ordre imputables à la conduite de membres de la GRC ou à des lacunes dans les politiques et les pratiques de la GRC. De plus, la Commission examine certaines activités de la GRC, rend compte aux provinces qui utilisent les services contractuels de la GRC, mène des projets de recherche, organise des activités de sensibilisation et d'éducation du public et fait appel aux services d'observateurs indépendants dans le cadre d'enquêtes sur des incidents graves mettant en cause des membres de la GRC.

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	9 552 289	9 284 989	9 284 989	9 345 025
Total des crédits votés	9 552 289	9 284 989	9 284 989	9 345 025
Total des postes législatifs	990 288	901 598	901 598	1 080 512
Total des dépenses budgétaires	10 542 577	10 186 587	10 186 587	10 425 537

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen indépendant de la GRC	7 297 876	7 297 876
Services internes	3 127 661	3 127 661
Total	10 425 537	10 425 537

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	990 288	901 598	1 080 512

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Raison d'être

Au nom de tous les Canadiens, la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada a pour but d'aider la police militaire et la chaîne de commandement à mieux rendre compte à la population des activités militaires de nature policière. Le mandat de l'organisation a été formulé en vertu de la partie IV de la *Loi sur la défense nationale*.

Bien qu'elle relève directement du Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Défense nationale, la Commission jouit d'une indépendance administrative et légale par rapport au ministère de la Défense nationale et aux Forces armées canadiennes.

Des renseignements supplémentaires sur la gestion des finances et des dépenses de l'organisation sont fournis dans les plans ministériels, les rapports annuels, les rapports sur les résultats ministériels, les états financiers prospectifs, les rapports financiers trimestriels et les états financiers annuels.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 309 492	4 372 131	4 372 131	4 416 066
Total des crédits votés	4 309 492	4 372 131	4 372 131	4 416 066
Total des postes législatifs	421 740	430 315	430 315	436 817
Total des dépenses budgétaires	4 731 232	4 802 446	4 802 446	4 852 883

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance indépendante de la Police militaire	2 859 710	2 859 710
Services internes	1 993 173	1 993 173
Total	4 852 883	4 852 883

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	421 740	430 315	436 817

Commission de l'immigration et du statut de réfugié

Raison d'être

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) est un tribunal administratif, responsable et indépendant créé par le Parlement le 1er janvier 1989, pour régler les cas d'immigration et de statut de réfugié de manière efficace, équitable et conforme à la loi. La CISR assure des avantages aux Canadiens : en acceptant seulement les demandeurs d'asile ayant besoin d'une protection, conformément aux obligations internationales et au droit canadien; en contribuant à l'intégrité du système d'immigration, à la sûreté et à la sécurité des Canadiens, à la réputation canadienne de défenseur de la justice et de l'équité pour les personnes, et à la réunification des familles. La CISR contribue également à la qualité de vie des collectivités du Canada en renforçant la structure sociale du pays et en réaffirmant les valeurs essentielles, soit le respect des droits de la personne, la paix, la sécurité et la primauté du droit, qui importent aux Canadiens.

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	181 258 241	254 185 563	256 090 563	255 954 529
Total des crédits votés	181 258 241	254 185 563	256 090 563	255 954 529
Total des postes législatifs	19 149 064	24 941 312	24 941 312	26 769 523
Total des dépenses budgétaires	200 407 305	279 126 875	281 031 875	282 724 052

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Règlement des cas d'immigration et de statut de réfugié	220 363 372	220 363 372
Services internes	62 360 680	62 360 680
Total	282 724 052	282 724 052

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19 148 361	24 941 312	26 769 523

Commission de la capitale nationale

Raison d'être

La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement est responsable de cette organisation.

La Commission de la capitale nationale, créée par le Parlement en 1959, exerce le mandat suivant :

- établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à leur réalisation afin de doter le siège du gouvernement d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
- approuver le design d'édifices et l'utilisation des terrains fédéraux de la région.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise de la Commission de la capitale nationale.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Commission pour les dépenses de fonctionnement	75 027 120	66 609 096	78 943 195	71 036 181
5 Paiements à la Commission pour les dépenses en capital	62 452 816	23 749 549	70 318 549	84 945 549
Total des crédits votés	137 479 936	90 358 645	149 261 744	155 981 730
Total des dépenses budgétaires	137 479 936	90 358 645	149 261 744	155 981 730

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Commission de la capitale nationale	71 036 181	84 945 549	155 981 730
Total	71 036 181	84 945 549	155 981 730

Commission de la fonction publique

Raison d'être

Le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada est responsable de la Commission de la fonction publique du Canada (l'organisme) conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et du dépôt de son rapport annuel en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*. L'organisme rend compte indépendamment de l'exercice de son mandat au Parlement.

En collaboration avec les ministères et organismes, il s'emploie à bâtir une fonction publique de demain vouée à l'excellence et représentative de la diversité canadienne. Il sauvegarde l'impartialité politique, protège et promeut le principe du mérite ainsi que l'utilisation des deux langues officielles en matière de recrutement et de dotation. Il appuie les ministères et organismes dans le recrutement de personnes de talent d'un océan à l'autre, grâce à des pratiques, des services et des outils novateurs.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport annuel de l'organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	83 033 627	78 358 024	78 189 024	80 160 078
Total des crédits votés	83 033 627	78 358 024	78 189 024	80 160 078
Total des postes législatifs	10 578 203	11 444 651	11 444 651	11 698 474
Total des dépenses budgétaires	93 611 830	89 802 675	89 633 675	91 858 552

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Impartialité et embauche dans la fonction publique	72 155 175	(14 252 000)	57 903 175
Services internes	33 955 377	33 955 377
Total	106 110 552	(14 252 000)	91 858 552

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 544 582	11 444 651	11 698 474

Commission des champs de bataille nationaux

Raison d'être

La Commission des champs de bataille nationaux (CCBN), en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens et aux Canadiennes de bénéficier du premier parc historique national au Canada et de l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde.

La CCBN assume la responsabilité de l'administration, de la gestion, de la conservation et de la mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille (situé dans la ville de Québec) ainsi que de la gestion des fonds attribués à cette fin.

La CCBN tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7-8 Édouard VII, ch. 57, promulguée le 17 mars 1908, et de ses amendements.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la CCBN.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	7 229 661	6 557 243	6 557 243	6 622 665
Total des crédits votés	7 229 661	6 557 243	6 557 243	6 622 665
Total des postes législatifs	3 148 690	2 333 272	3 445 600	2 354 054
Total des dépenses budgétaires	10 378 351	8 890 515	10 002 843	8 976 719

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Conservation	2 692 250	2 692 250
Promotion du patrimoine	1 312 005	1 312 005
Services internes	4 972 464	4 972 464
Total	8 976 719	8 976 719

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	2 627 049	2 000 000	2 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	521 641	333 272	354 054

Commission des débats des chefs

Raison d'être

Le gouvernement a confié à la Commission aux débats des chefs le mandat :

- d'exercer ses fonctions de façon impartiale, indépendante et rentable;
- d'organiser deux débats dans le cadre de l'élection générale fédérale, soit un dans chaque langue officielle;
- de présenter un rapport au Parlement (constatations, leçons apprises et recommandations) afin d'orienter la possible création, au moyen d'un texte de loi, d'une Commission des débats des chefs « durable ».

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	3 636 336	1	5 147 845	4 695 655
Total des crédits votés	3 636 336	1	5 147 845	4 695 655
Total des postes législatifs	96 534	254 257	139 370
Total des dépenses budgétaires	3 732 870	1	5 402 102	4 835 025

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Organiser les débats des chefs pour les élections générales fédérales	4 835 025	4 835 025
Total	4 835 025	4 835 025

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	96 534	254 257	139 370

Commission des libérations conditionnelles du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

La Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) est un tribunal administratif indépendant qui, en vertu de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, a le pouvoir exclusif d'accorder, de refuser, d'annuler, de faire cesser ou de révoquer une semi-liberté ou une libération conditionnelle totale. La CLCC peut aussi ordonner que certains détenus purgent leur peine jusqu'au bout. La CLCC rend également des décisions à l'égard des délinquants incarcérés dans les établissements correctionnels des provinces ou des territoires qui n'ont pas leur propre commission des libérations conditionnelles.

Il appartient à la CLCC d'ordonner, de refuser ou de révoquer une suspension du casier en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire* et du *Code criminel*. La CLCC fait aussi des recommandations en matière de clémence en vertu de la prérogative royale de clémence. La CLCC a également la responsabilité législative d'ordonner ou de refuser la radiation des dossiers judiciaires relatifs aux condamnations pour des infractions admissibles qui seraient aujourd'hui légales en vertu de la *Loi sur la radiation de condamnations constituant des injustices historiques*.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	45 337 810	41 877 803	47 277 803	49 323 723
Total des crédits votés	45 337 810	41 877 803	47 277 803	49 323 723
Total des postes législatifs	6 150 981	5 444 134	6 119 134	6 047 000
Total des dépenses budgétaires	51 488 791	47 321 937	53 396 937	55 370 723

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Décisions relatives à la mise en liberté sous condition	39 224 461	39 224 461
Application transparente et responsable du processus de mise en liberté sous condition	4 653 066	4 653 066
Décisions relatives à la suspension du casier et recommandations concernant la clémence	6 122 952	(5 644 800)	478 152
Services internes	11 015 044	11 015 044
Total	61 015 523	(5 644 800)	55 370 723

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 118 468	6 119 134	6 047 000

Commission du droit d'auteur

Raison d'être

Le mandat de la Commission du droit d'auteur (la Commission) est défini dans la partie VII de la *Loi sur le droit d'auteur*. La loi prévoit en tant qu'organisme de régulation économique que la Commission intervient dans trois domaines, soit l'approbation des tarifs pour les œuvres dont les droits sont gérés collectivement, l'octroi de licences pour l'utilisation d'œuvres dont les titulaires sont introuvables et l'arbitrage, advenant qu'une société de gestion collective et un utilisateur ne peuvent s'entendre sur les redevances à être versées

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la Commission.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	3 719 526	3 834 507	3 834 507	3 881 666
Total des crédits votés	3 719 526	3 834 507	3 834 507	3 881 666
Total des postes législatifs	350 504	391 161	391 161	398 141
Total des dépenses budgétaires	4 070 030	4 225 668	4 225 668	4 279 807

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Tarifs et licences liés au droit d'auteur	3 423 846	3 423 846
Services internes	855 961	855 961
Total	4 279 807	4 279 807

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	350 504	391 161	398 141

Commission mixte internationale (section canadienne)

Raison d'être

La Commission mixte internationale a pour mandat la prévention et/ou la résolution prompte et efficace des différends possibles aux termes du Traité des eaux limitrophes et de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs pour éviter et prévenir des répercussions nuisibles aux relations canado-américaines.

Le Traité des eaux limitrophes a créé la Commission afin qu'elle agisse en tant que conseiller impartial auprès des gouvernements du Canada et des États-Unis. Au Canada, c'est le ministre des Affaires étrangères qui est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport annuel d'activités.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	8 404 880	11 682 786	11 993 739	9 354 218
Total des crédits votés	8 404 880	11 682 786	11 993 739	9 354 218
Total des postes législatifs	526 799	615 401	615 401	619 141
Total des dépenses budgétaires	8 931 679	12 298 187	12 609 140	9 973 359

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Gestion des ressources communes en eau	8 133 563	8 133 563
Gestion de la qualité de l'eau des Grands Lacs	1 839 796	1 839 796
Total	9 973 359	9 973 359

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	526 799	615 401	619 141

Conseil canadien des normes

Raison d'être

Le Conseil canadien des normes (CCN) est une société d'État fédérale qui a pour mandat d'encourager une normalisation efficace et efficace au Canada. Le CCN coordonne et encadre le système national de normalisation, qui est formé d'organismes canadiens et de Canadiens et de Canadiennes participant à des activités d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité volontaires. Des milliers de Canadiens et de Canadiennes contribuent aux travaux du réseau canadien de normalisation, dont quelque 3 000 bénévoles au sein de comités qui élaborent des normes. Les normes et les pratiques d'évaluation de la conformité sont essentielles au bien-être économique et collectif de la population canadienne. Elles offrent aux entreprises et à l'industrie des assises garantes de succès, et elles facilitent la circulation des biens et des services à l'échelle nationale et internationale.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise de l'organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Conseil	18 578 854	18 321 000	18 321 000	15 046 000
Total des crédits votés	18 578 854	18 321 000	18 321 000	15 046 000
Total des dépenses budgétaires	18 578 854	18 321 000	18 321 000	15 046 000

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Conseil canadien des normes	15 046 000	15 046 000
Total	15 046 000	15 046 000

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Raison d'être

Créé par le Parlement en 1987, le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) est un organisme indépendant qui détient des pouvoirs quasi judiciaires.

Il est investi d'un double mandat :

- réglementation – veiller à ce que les prix demandés par les brevetés pour les médicaments brevetés vendus au Canada ne soient pas excessifs;
- établissement de rapport – faire rapport des tendances pharmaceutiques de tous les médicaments ainsi que des dépenses des brevetés dans la recherche et le développement.

Dans l'exécution de son mandat, le CEPMB veille à la protection des Canadiens en s'assurant que les médicaments brevetés ne sont pas vendus au Canada à des prix excessifs et que les intervenants sont tenus informés des tendances relatives aux produits pharmaceutiques.

La ministre de la Santé est responsable de cet organisme.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CEPMB.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	12 162 264	16 508 147	16 508 147	17 580 493
Total des crédits votés	12 162 264	16 508 147	16 508 147	17 580 493
Total des postes législatifs	1 151 616	1 296 253	1 296 253	1 311 829
Total des dépenses budgétaires	13 313 880	17 804 400	17 804 400	18 892 322

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementer les prix des médicaments brevetés	15 805 187	15 805 187
Services internes	3 087 135	3 087 135
Total	18 892 322	18 892 322

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 150 279	1 296 253	1 311 829

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Raison d'être

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) est un tribunal administratif chargé de réglementer et de surveiller les systèmes de radiodiffusion et de télécommunications canadiens dans l'intérêt du public, en plus de protéger la vie privée et d'assurer la sécurité des Canadiens.

Le CRTC rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CRTC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 757 165	5 053 157	81 703 074	6 310 750
Total des crédits votés	4 757 165	5 053 157	81 703 074	6 310 750
Total des postes législatifs	7 302 933	7 742 517	13 540 185	7 908 211
Total des dépenses budgétaires	12 060 098	12 795 674	95 243 259	14 218 961

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementer et surveiller le système de communication	55 444 239	(44 859 542)	10 584 697
Services internes	17 877 723	(14 243 459)	3 634 264
Total	73 321 962	(59 103 001)	14 218 961

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 293 567	13 540 185	7 908 211

Conseil de recherches en sciences humaines

Raison d'être

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) finance la recherche et la formation en recherche, ce qui permet de mieux comprendre les personnes d'hier et d'aujourd'hui en vue de bâtir un avenir meilleur. Qu'il s'agisse de famille, de culture ou d'emploi, la recherche concernant les personnes, notamment leur mode de vie, leur conception des choses et leur comportement permet de produire de nouvelles connaissances sur les enjeux qui importent le plus pour les Canadiens.

Le CRSH joue un rôle unique au sein du système canadien des sciences, de la technologie et de l'innovation en attribuant des bourses et des subventions aux chercheurs et aux étudiants qui travaillent individuellement, en petits groupes ou en partenariat afin de cultiver le talent, de susciter de nouvelles idées et d'établir des liens qui permettent de répondre aux besoins de tous les secteurs de la société.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CRSH.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	34 776 123	34 825 266	34 523 503	33 994 870
5 Subventions	902 401 473	938 395 419	1 065 682 784	967 688 573
Total des crédits votés	937 177 596	973 220 685	1 100 206 287	1 001 683 443
Total des postes législatifs	3 579 692	3 829 600	379 529 600	3 766 997
Total des dépenses budgétaires	940 757 288	977 050 285	1 479 735 887	1 005 450 440

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement de la recherche et formation en sciences humaines	20 170 186	540 050 483	560 220 669
Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche	417 854	427 638 090	428 055 944
Services internes	17 173 827	17 173 827
Total	37 761 867	967 688 573	1 005 450 440

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Fonds de soutien à la recherche	406 767 519	415 066 290	427 638 090
Subventions et bourses	317 761 208	326 850 784	339 125 547
Bourses d'études supérieures du Canada	75 071 330	77 383 500	80 008 500
Fonds des trois organismes	53 048 880	69 912 780	72 999 184
Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada	18 455 544	18 455 544	18 455 544
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 247 223	8 300 000	8 300 000
Réseaux de centres d'excellence	8 770 000	7 757 016	7 154 819
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	4 875 000	5 150 000	5 170 889
Chaires d'excellence en recherche du Canada	2 600 000	2 800 000	2 800 000
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	2 694 769	2 654 005	2 357 000
Chaires de recherche Canada 150	2 100 000	2 100 000	2 100 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	1 410 000	1 363 000	977 000
Programme de Subvention de la mobilisation des informations en matière de défense et sécurité	600 000	602 500	602 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 496 808	3 734 624	3 672 021
Dépenses des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines</i>	82 884	94 976	94 976

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Raison d'être

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) est un acteur clé pour ce qui est de faire du Canada un chef de file en matière de découverte et d'innovation. Le CRSNG compte maximiser la valeur des investissements publics dans la recherche et le développement afin de contribuer à la prospérité du Canada et à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens. Compte tenu de l'économie mondiale hautement concurrentielle d'aujourd'hui, le CRSNG joue un rôle clé de soutien quant au réseau d'innovation du Canada. Le CRSNG appuie la recherche qui bénéficie à tous les Canadiens. En rapprochant cette recherche innovatrice avec l'industrie par l'entremise d'initiatives de partenariats, le CRSNG facilite la collaboration entre le secteur privé et le milieu universitaire ainsi que l'accès à la richesse qu'offre le système canadien d'enseignement postsecondaire de premier ordre. Le CRSNG prend part à la formation de la prochaine génération de chercheurs et d'ingénieurs talentueux en accordant des bourses et des allocations de recherche, et accroît la visibilité de la recherche canadienne.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	56 497 646	54 411 479	55 508 551	52 827 530
5 Subventions	1 296 861 360	1 304 972 077	1 314 086 883	1 321 627 413
Total des crédits votés	1 353 359 006	1 359 383 556	1 369 595 434	1 374 454 943
Total des postes législatifs	6 006 346	5 932 378	159 332 378	5 856 425
Total des dépenses budgétaires	1 359 365 352	1 365 315 934	1 528 927 812	1 380 311 368

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Recettes et autres réductions	Total
			(dollars)		
Financement de la recherche et de la formation en sciences naturelles et en génie	35 210 373	1 321 627 413	1 356 837 786
Services internes	23 473 582	23 473 582
Total	58 683 955	1 321 627 413	1 380 311 368

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
	(dollars)		
Subventions			
Subventions et bourses	950 846 831	968 487 265	993 879 765
Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada	137 135 497	137 135 497	137 135 497
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	75 727 700	76 254 491	75 565 023
Bourses d'études supérieures du Canada	46 880 337	48 580 000	50 455 000
Réseaux de centres d'excellence	31 590 000	27 899 844	25 706 128
Chaires d'excellence en recherche du Canada	11 936 000	15 400 000	12 950 000
Chaires de recherche Canada 150	9 450 000	9 450 000	9 450 000
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 325 000	8 350 000	8 350 000
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	19 009 995	10 651 980	5 409 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	5 960 000	2 763 000	2 727 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
	(dollars)		
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 865 130	5 753 599	5 677 646
Dépenses des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</i>	141 127	178 779	178 779

Conseil des Arts du Canada

Raison d'être

Créé en 1957, le Conseil des arts du Canada (CAC) est une société d'État dont le rôle consiste « à favoriser et à promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art ». Ses subventions aux artistes et aux organismes artistiques contribuent au dynamisme de la scène artistique canadienne. Ses prix en arts et en sciences célèbrent la créativité de Canadiens exceptionnels. La Banque d'œuvres d'art du CAC est une collection nationale de plus de 17 000 œuvres d'art contemporain canadien, accessibles au public grâce à ses programmes de location, de prêt et de rayonnement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO mène ses activités sous l'autorité générale du CAC.

Le CAC rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Conseil	327 771 295	362 644 295	362 771 295	364 062 080
Total des crédits votés	327 771 295	362 644 295	362 771 295	364 062 080
Total des postes législatifs	62 800 000
Total des dépenses budgétaires	327 771 295	362 644 295	425 571 295	364 062 080

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Conseil des Arts du Canada	364 062 080	364 062 080
Total	364 062 080	364 062 080

Conseil national de recherches du Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable du Conseil national de recherches du Canada (CNRC).

En tant que principal acteur fédéral de la recherche et du développement technologique au Canada, le CNRC fait progresser les connaissances scientifiques, soutient l'innovation en entreprise et fournit des solutions technologiques aux défis les plus urgents en matière de politiques publiques. En collaboration avec l'industrie, le gouvernement et le milieu universitaire, les experts scientifiques et les conseillers en technologie industrielle du CNRC soutiennent une vaste gamme d'activités scientifiques et d'innovation, notamment en aidant les petites et moyennes entreprises technologiques à intensifier leurs activités, à accéder aux chaînes de valeur mondiales et à devenir compétitives à l'échelle internationale. En conciliant l'avancement des sciences et des technologies émergentes nécessaires à l'économie de demain et le soutien à l'innovation dont les entreprises canadiennes ont besoin pour croître et réussir, le CNRC traduit l'excellence scientifique en innovations qui améliorent la qualité de vie des Canadiens et des peuples du monde. En combinant son solide fondement national et son réseau régional d'infrastructures scientifiques spécialisées à des partenariats internationaux élargis, le CNRC est devenu une plateforme habilitante qui permet de relier diverses expertises au sein du système d'innovation du Canada, concentrant ses efforts sur les objectifs les plus précieux du pays.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	465 563 613	454 716 057	497 528 981	493 340 197
5 Dépenses en capital	51 022 610	56 400 030	151 826 731	50 585 000
10 Subventions et contributions	435 225 394	461 135 770	699 979 688	540 863 673
Total des crédits votés	951 811 617	972 251 857	1 349 335 400	1 084 788 870
Total des postes législatifs	262 790 248	245 004 160	521 855 294	247 598 177
Total des dépenses budgétaires	1 214 601 865	1 217 256 017	1 871 190 694	1 332 387 047

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Science et innovation	581 995 050	60 585 000	540 863 673	1 183 443 723
Services internes	138 943 324	10 000 000	148 943 324
Total	720 938 374	70 585 000	540 863 673	1 332 387 047

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Subvention au titre du Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation	6 997 744	7 994 065	24 000 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	291 000	2 800 000	14 600 000
Affiliations internationales	588 917	560 000	560 000
Contributions			
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions aux entreprises	306 403 271	288 414 000	360 714 000
Contribution à TRIUMF (Laboratoire national canadien pour la recherche en physique nucléaire et en physique des particules)	55 162 800	58 643 659	60 748 372
Contributions au Programme des observatoires astronomiques internationaux	29 044 279	58 703 501	53 126 691
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions aux organisations	13 866 022	13 800 000	13 800 000
Contribution en vertu du Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation	7 115 625	24 561 545	7 655 610
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions à la Stratégie emploi et compétences jeunesse	15 143 133	5 000 000	5 000 000
Paiement de la quote-part versée au Bureau international des poids et mesures	612 603	659 000	659 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5(1)e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i> (L.R.C. (1985), ch. N-15)	198 567 732	182 000 000	182 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	63 672 044	64 754 814	65 598 177

École de la fonction publique du Canada

Raison d'être

L'École de la fonction publique du Canada (l'École) est le fournisseur de services d'apprentissage communs de la fonction publique du Canada. L'École a pour mandat législatif de fournir une gamme d'activités d'apprentissage qui renforcent les capacités des employés et des organisations de la fonction publique, et qui favorisent l'excellence de la gestion au sein de la fonction publique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'École.

Le président du Conseil du Trésor est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	64 204 260	64 350 979	64 350 979	63 006 675
Total des crédits votés	64 204 260	64 350 979	64 350 979	63 006 675
Total des postes législatifs	17 175 996	15 336 941	15 336 941	15 547 883
Total des dépenses budgétaires	81 380 256	79 687 920	79 687 920	78 554 558

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Apprentissage commun dans la fonction publique	58 915 919	58 915 919
Services internes	19 638 639	19 638 639
Total	78 554 558	78 554 558

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 751 948	8 613 609	8 824 551
Dépense des recettes conformément au paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l'École de la fonction publique du Canada</i>	8 424 048	6 723 332	6 723 332

Énergie atomique du Canada limitée

Raison d'être

Le mandat d'Énergie atomique du Canada limitée consiste à faciliter les activités de science et technologie nucléaires et de s'acquitter des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de gestion des déchets radioactifs et de déclassement.

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	866 040 000	1 253 935 845	1 254 166 523	1 188 799 417
Total des crédits votés	866 040 000	1 253 935 845	1 254 166 523	1 188 799 417
Total des postes législatifs	2 100 000
Total des dépenses budgétaires	868 140 000	1 253 935 845	1 254 166 523	1 188 799 417

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Déclassement nucléaire et gestion des déchets radioactifs	808 337 042	808 337 042
Laboratoires nucléaires	228 616 435	151 845 940	380 462 375
Total	1 036 953 477	151 845 940	1 188 799 417

Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

Comme service de police national du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est au cœur de l'engagement du gouvernement fédéral à assurer la sécurité de la population canadienne. En combattant le crime à l'échelle municipale, provinciale et territoriale, fédérale et internationale, la GRC apporte des solutions intégrées en matière de sécurité, une cohérence dans son rôle fédéral et une présence d'un océan à l'autre.

Le mandat de la GRC, tel que le définit l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, comporte de multiples facettes, dont les suivantes : prévention du crime et enquêtes criminelles, maintien de l'ordre et de la paix, exécution des lois, contribution à la sécurité nationale, protection des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions à l'étranger, et prestation de services de soutien opérationnel cruciaux à des services de police et organismes d'application de la loi au Canada et à l'étranger.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	2 752 391 824	2 610 780 627	2 710 527 235	2 642 741 385
5 Dépenses en capital	246 782 840	249 275 558	268 217 577	251 946 081
10 Subventions et contributions	333 895 510	195 339 283	398 439 283	194 973 483
Total des crédits votés	3 333 070 174	3 055 395 468	3 377 184 095	3 089 660 949
Total des postes législatifs	1 399 903 749	461 120 504	463 259 727	350 012 161
Total des dépenses budgétaires	4 732 973 923	3 516 515 972	3 840 443 822	3 439 673 110

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de police contractuels et autochtones	2 938 500 199	150 802 635	141 463 144	(1 731 010 228)	1 499 755 750
Services de police fédérale	830 636 729	14 300 843	37 263 088	(20 810 503)	861 390 157
Services nationaux de police	470 799 094	28 196 225	22 997 251	(23 620 422)	498 372 148
Services internes	525 766 752	58 646 378	(4 258 075)	580 155 055
Total	4 765 702 774	251 946 081	201 723 483	(1 779 699 228)	3 439 673 110

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour les blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R.C. (1985), ch. R-11)	316 441 654	177 265 800	176 900 000
Plan de prestations des survivants de la GRC	2 090 140	2 586 483	2 586 483
Subvention pour promouvoir l'application de la loi par le biais de la prévention du crime, la formation et les relations publiques	980 229	1 000 000	1 000 000
Total des postes législatifs	5 958 348	6 750 000	6 750 000
Contributions			
Contributions aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones et/ou à d'autres communautés ou organismes (sans but lucratif)	14 383 487	14 487 000	14 487 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	1 302 844 382	373 774 664	247 036 059
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	82 230 231	82 735 063	96 226 102
Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R.C. (1970), ch. R-10)	5 958 348	6 750 000	6 750 000

Instituts de recherche en santé du Canada

Raison d'être

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme du gouvernement du Canada chargé d'investir dans la recherche en santé. Ils ont été créés en juin 2000 en vertu de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* avec le mandat « d'exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada ».

Le mandat des IRSC vise à transformer la recherche en santé au Canada, conformément à l'éthique :

- en finançant la recherche libre et la recherche priorisée;
- en renforçant la capacité de recherche dans des secteurs peu explorés et en formant la prochaine génération de chercheurs en santé;
- en mettant l'accent sur l'application des connaissances qui facilite l'utilisation des résultats de la recherche et la transformation de ces résultats en nouvelles politiques, pratiques, procédures, produits et services.

Les IRSC investissent dans l'excellence en recherche dans le cadre de leur responsabilité essentielle, le financement de la recherche et la formation en santé et par l'entremise de leurs trois programmes :

- recherche libre : fonds de recherche dans tout domaine lié à la santé visant la découverte et l'application de connaissances;
- formation et soutien professionnel : bourses offertes directement à la génération actuelle et à la prochaine génération de chercheurs prometteurs pour soutenir la formation ou le perfectionnement professionnel;
- recherche priorisée : subventions et bourses ciblées dans les domaines prioritaires.

La ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	60 554 665	57 931 295	55 801 557	62 871 989
5 Subventions	1 134 827 280	1 150 267 928	1 348 726 872	1 183 828 164
Total des crédits votés	1 195 381 945	1 208 199 223	1 404 528 429	1 246 700 153
Total des postes législatifs	6 668 909	6 659 427	215 439 356	7 206 377
Total des dépenses budgétaires	1 202 050 854	1 214 858 650	1 619 967 785	1 253 906 530

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement de la recherche et de la formation en santé	36 916 701	1 183 828 164	1 220 744 865
Services internes	33 161 665	33 161 665
Total	70 078 366	1 183 828 164	1 253 906 530

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Subventions			
Subventions pour les projets de recherche et le soutien du personnel	997 859 990	1 016 867 906	1 051 340 888
Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada	43 803 272	43 803 272	43 803 272
Bourses d'études supérieures du Canada	25 246 441	26 850 000	28 635 000
Réseaux de centres d'excellence	21 740 000	19 207 940	17 702 449
Subventions d'appui aux instituts	9 719 000	14 268 100	14 139 600
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 349 999	8 350 000	8 350 000
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	14 182 999	6 981 000	7 206 000
Chaires d'excellence en recherche du Canada	7 000 000	7 347 343	6 650 000
Chaires de recherche Canada 150	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	3 731 788	3 692 367	2 432 376
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	493 791	200 000	868 579

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 668 909	7 039 356	7 206 377

Investir au Canada

Raison d'être

Investir au Canada a été constitué comme établissement public en 2018, après l'entrée en vigueur de la *Loi sur Investir au Canada*. Investir au Canada a pour mission, en vue de soutenir la prospérité économique du Canada et d'y stimuler l'innovation :

- de promouvoir, d'attirer et de faciliter les investissements directs étrangers au Canada;
- de coordonner les efforts du gouvernement et ceux du secteur privé et des autres intervenants en matière d'investissement direct étranger au Canada.

La ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Investir au Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	26 096 450	34 291 556	34 291 556	34 271 556
Total des crédits votés	26 096 450	34 291 556	34 291 556	34 271 556
Total des dépenses budgétaires	26 096 450	34 291 556	34 291 556	34 271 556

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Attirer de l'investissement direct étranger	27 417 245	27 417 245
Services internes	6 854 311	6 854 311
Total	34 271 556	34 271 556

La Société des ponts fédéraux Limitée

Raison d'être

La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) est une société d'État mère, initialement créée en 1998, et ensuite fusionnée avec sa filiale en propriété exclusive, la Société du pont de la rivière Sainte-Marie, le 27 janvier 2015, et avec l'Administration du pont Blue Water, une société d'État mère, le 1er février 2015. La SPFL fournit une fonction de surveillance et de responsabilité au gouvernement du Canada pour des ponts internationaux particuliers et des structures associées en Ontario, incluant les parties canadiennes des ponts internationaux à Cornwall, à Lansdowne, à Sault Ste. Marie et à Point Edward.

La SPFL rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société	8 292 020	18 497 000
Total des crédits votés	8 292 020	18 497 000
Total des postes législatifs	1 480 387
Total des dépenses budgétaires	9 772 407	18 497 000

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
La Société des ponts fédéraux Limitée	11 407 000	7 090 000	18 497 000
Total	11 407 000	7 090 000	18 497 000

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.

Raison d'être

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée est une société d'État créée en 1978 et dont la mission consiste à gérer, à exploiter et à entretenir le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain et son estacade (structure de contrôle des glaces), le pont de l'Île-des-Sœurs, le tunnel de Melocheville et les sections fédérales du pont Honoré-Mercier et de l'autoroute Bonaventure, ainsi qu'à fournir au public un système de transport sécuritaire et efficace.

La ministre de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société	155 646 771	327 620 136	327 620 136	325 009 620
Total des crédits votés	155 646 771	327 620 136	327 620 136	325 009 620
Total des dépenses budgétaires	155 646 771	327 620 136	327 620 136	325 009 620

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	266 953 922	58 055 698	325 009 620
Total	266 953 922	58 055 698	325 009 620

Marine Atlantique S.C.C.

Raison d'être

Marine Atlantique S.C.C. (Marine Atlantique) est une société d'État mère créée en 1986 en vertu de la *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C.*, et elle a remplacé la Canadian National Marine pour fournir un service de traversier à longueur d'année prévu par la Constitution, entre North Sydney, en Nouvelle-Écosse, et Port aux Basques, à Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.). Il s'agit du seul service de traversier au pays prévu dans la Constitution. La société exploite également un service non constitutionnel saisonnier, entre North Sydney et Argentia, à T.-N.-L. Marine Atlantique assure le transport d'environ 25 % de tous les visiteurs non-résidents vers T.-N.-L. ainsi que le transport de 66 % des marchandises et de 90 % des denrées périssables et d'une durée de vie critique. Le service est considéré comme vital pour les entreprises du Canada qui participent à l'économie régionale et pour la circulation des personnes en provenance et à destination de l'île de Terre-Neuve.

Le ministre des Transports est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société	130 903 730	55 675 667	142 576 235	149 875 667
Total des crédits votés	130 903 730	55 675 667	142 576 235	149 875 667
Total des dépenses budgétaires	130 903 730	55 675 667	142 576 235	149 875 667

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Marine Atlantique S.C.C.	94 875 667	55 000 000	149 875 667
Total	94 875 667	55 000 000	149 875 667

Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Raison d'être

Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a été créé en 1868, un an après la Confédération, en raison de l'importance de l'agriculture pour le développement économique, social et culturel du Canada. Aujourd'hui, le Ministère aide à réunir les conditions propices à la rentabilité, à la durabilité et à l'adaptabilité à long terme du secteur agricole canadien. Agriculture et Agroalimentaire Canada appuie le secteur au moyen d'initiatives qui favorisent l'innovation, la compétitivité et la gestion proactive des risques. Son but est de positionner les industries de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels de façon à ce qu'elles puissent réaliser leur plein potentiel en tirant parti des nouveaux débouchés sur les marchés nationaux et internationaux en croissance.

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	595 526 363	593 829 089	566 714 846	605 035 536
5 Dépenses en capital	46 211 510	39 930 131	40 270 131	49 005 131
10 Subventions et contributions	439 053 063	431 713 100	620 499 297	407 506 869
Total des crédits votés	1 080 790 936	1 065 472 320	1 227 484 274	1 061 547 536
Total des postes législatifs	1 487 139 587	1 473 939 109	2 221 848 218	1 961 267 301
Total des dépenses budgétaires	2 567 930 523	2 539 411 429	3 449 332 492	3 022 814 837

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Risques du secteur	67 430 595	2 692 675	1 477 286 348	(1 000 000)	1 546 409 618
Marchés nationaux et internationaux	87 186 753	527 165	626 054 800	(8 765 670)	705 003 048
Science et innovation	400 567 462	40 768 291	198 700 069	(25 000 000)	615 035 822
Services internes	172 349 349	5 017 000	(21 000 000)	156 366 349
Total	727 534 159	49 005 131	2 302 041 217	(55 765 670)	3 022 814 837

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
<u>Subventions</u>			
Subventions pour favoriser les investissements dans les initiatives de la politique alimentaire	8 785 440	8 785 440
Défi de réduction du gaspillage alimentaire	1 996 300	3 500 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	600 000	1 000 000	2 730 000
Subventions à l'appui du programme de collaboration internationale	4 037 257	1 643 000	2 643 000
Paiements de subvention pour le programme des initiatives Agri-risques	100 000	600 000	600 000
Subventions à l'appui du programme Agri-diversité dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	5 000	5 000
Total des postes législatifs	511 270 929	162 330 000	631 330 000
<u>Contributions</u>			
Contributions à l'appui des programmes à coûts partagés exécutés par les provinces et les territoires dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	206 527 289	206 480 000	206 480 000
Contributions à l'appui des investissements dans le secteur laitier	83 229 312	72 600 000	54 000 000
Contributions à l'appui du programme Agri-science dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	41 706 960	40 755 000	44 045 069
Contributions à l'appui du programme Agri-innover dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	22 966 388	21 700 000	21 700 000
Contributions à l'appui du programme Agri-marketing dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	22 924 441	20 340 000	20 340 000
Contributions à l'appui du programme Agri-assurance dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	11 062 530	12 280 000	12 280 000
Contributions pour le programme des initiatives Agri-risques	5 209 500	10 400 000	8 000 000
Contributions à l'appui du programme canadien des priorités stratégiques de l'agriculture	546 135	9 061 000	7 331 000
Contributions à l'appui du programme de lutte contre les gaz à effet de serre en agriculture	5 380 009	5 382 000	5 382 000
Contributions à l'appui du programme Agri-compétitivité dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	3 125 313	3 130 000	3 130 000
Contributions à l'appui de l'Initiative des laboratoires vivants	1 200 000	2 500 000	2 500 000
Contributions pour favoriser les investissements dans les initiatives de la politique alimentaire	25 869 541	2 196 360	2 196 360
Contributions à l'appui du programme Agri-diversité dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	621 070	995 000	995 000
Stratégie emploi et compétences jeunesse	2 912 709	864 000	864 000
Total des postes législatifs	906 809 141	1 246 304 348	1 263 204 348

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Paiements de contribution pour le programme Agri-protection (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	666 672 139	623 000 000	623 000 000
Paiements de subventions pour le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	338 634 953	468 000 000	469 000 000
Paiements de contribution pour le programme Agri-stabilité (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	161 471 302	384 830 000	387 230 000
Paiements de subvention pour le programme Agri-investissement (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	139 295 221	122 910 000	122 910 000
Paiements de contribution pour le programme d'aide en cas de catastrophe agricole – Agri-relance (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	9 418 344	118 513 335	118 513 335
Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i> (L.C. 1997, ch. C-34)	62 650 051	90 300 000	104 800 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	63 840 104	65 488 285	66 642 453
Paiements de subvention pour le programme Agri-stabilité (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	33 361 215	39 320 000	39 320 000
Paiements de contribution pour le programme Agri-investissement (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	18 386 441	16 550 000	16 550 000
Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	786 556	13 111 013	13 111 013
Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i> (L.R.C. (1985), ch. F-4)	100 000	100 000
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 500	89 300	90 500

Ministère de l'Emploi et du Développement social

Raison d'être

Le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, la ministre du Travail et la ministre des Aînés sont responsables de cette organisation.

La mission d'Emploi et Développement social Canada (EDSC), y compris le Programme du travail et Service Canada, est de bâtir un Canada plus fort et plus inclusif, d'aider les Canadiens et les Canadiennes à mener une vie productive et gratifiante, et d'améliorer leur qualité de vie.

EDSC fournit une gamme de programmes et de services qui touchent les Canadiens et les Canadiennes tout au long de leur vie. Le Ministère garantit aux aînés un revenu de base, appuie les travailleurs sans emploi, aide les étudiants à financer leurs études postsecondaires et soutient les parents qui élèvent de jeunes enfants. Le Programme du travail est responsable des lois et des politiques s'appliquant aux milieux de travail de compétence fédérale. Service Canada aide les citoyens à accéder aux programmes d'EDSC, de même qu'à d'autres programmes et services du gouvernement du Canada. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	908 775 572	803 327 617	906 660 198	1 076 920 565
5 Subventions et contributions	2 980 269 273	3 021 375 616	3 226 523 598	3 107 555 049
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieures	179 127 425	188 124 266
Total des crédits votés	4 068 172 270	3 824 703 233	4 321 308 062	4 184 475 614
Total des postes législatifs	65 760 590 856	64 817 042 155	165 366 985 134	78 255 245 276
Total des dépenses budgétaires	69 828 763 126	68 641 745 388	169 688 293 196	82 439 720 890
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	967 487 646	1 017 492 886	2 245 100 994	957 191 043
Total des dépenses non budgétaires	967 487 646	1 017 492 886	2 245 100 994	957 191 043

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Régimes de pension et prestations	646 517 850	63 059 479 649	(338 566 133)	63 367 431 366
Apprentissage, développement des compétences et emploi	1 672 224 416	17 116 885 801	(1 043 350 492)	17 745 759 725
Développement social	80 460 860	492 994 314	573 455 174
Diffusion d'information et prestation de services au nom d'autres ministères	247 731 770	247 731 770
Conditions et relations de travail	122 276 289	60 058 000	(900 000)	181 434 289
Services internes	994 208 569	(670 300 003)	323 908 566
Total	3 763 419 754	80 729 417 764	(2 053 116 628)	82 439 720 890
Non budgétaire					Total
Apprentissage, développement des compétences et emploi					957 191 043
Total					957 191 043

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Subventions aux apprentis	93 706 172	112 204 322	112 204 322
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	52 038 726	61 340 000	61 340 000
Subventions aux organismes sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	8 329 800	21 649 206	23 728 540
Subventions pour des projets de petite envergure du Fonds pour l'accessibilité	12 365 238	20 650 000	20 650 000
Subventions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabetisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	105 000	14 800 000	14 800 000
Allocation canadienne aux parents de jeunes victimes de crimes	277 020	10 000 000	10 000 000
Subvention Passeport pour ma réussite Canada	9 500 000	9 500 000	9 500 000
Programme de financement du travail	1 830 500	2 303 000	7 303 000
Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance	702 048	2 725 938	5 235 327
Programme de financement des objectifs de développement durable	4 583 614	4 600 000	4 600 000
Subvention pour la formation et l'innovation en milieu syndical	1 372 407	2 300 000	2 300 000
Mesures de soutien pour l'information sur le marché du travail au Canada	1 100 000	1 100 000	1 100 000
Fonds pour la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail	1 000 000	1 000 000
Programme stratégique de mobilisation des partenaires et de recherche	100 000
Total des postes législatifs	64 343 437 084	63 308 423 936	76 492 662 250
Contributions			
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux autres organismes publics, aux organisations, aux groupes, aux collectivités, aux employeurs et aux particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation de ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	801 934 779	693 989 971	1 124 067 879
Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, conseils de bande ou de tribu, détenteurs d'accord du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones, administrations municipales, organismes sans but lucratif, associations professionnelles, entreprises et organisations du secteur privé, consortiums, groupes de l'industrie, syndicats, organismes de réglementation, associations spéciales, établissements de santé publique, commissions scolaires, universités, collèges, cégeps, conseils sectoriels, conseils intersectoriels afin d'accroître la compétitivité et la productivité des milieux de travail en favorisant l'investissement dans les compétences de même que la reconnaissance et l'utilisation des compétences	173 117 641	294 213 496	330 241 534
Contributions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour appuyer les activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abris au Canada et pour mener des recherches sur les sans-abris afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abris	188 566 817	190 477 908	211 796 539
Initiative de transformation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants autochtones	117 690 193	124 645 876	126 727 659

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, à des organismes et instituts de recherche et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour aider les jeunes Canadiens à acquérir une expérience de travail et de vie tout en soutenant le service aux collectivités	43 542 058	69 475 471	78 925 000
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail ou des affaires, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au développement social des Canadiens et des autres participants à la vie canadienne	29 603 596	17 925 731	17 976 249
Contributions à des organisations afin d'appuyer le développement des ressources humaines, la croissance économique, la création d'emplois et le maintien en poste dans les communautés minoritaires de langue officielle	13 968 285	14 150 000	14 450 000
Contributions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	23 267 560	3 209 000	3 209 000
Fonds pour la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail	3 249 660	2 500 000	2 500 000
Paiements aux organismes sans but lucratif pour mettre au point des activités d'éducation et de sensibilisation de portée nationale ou provinciale/territoriale/régionale afin de réduire l'incidence de la violence et de la fraude à l'égard des aînés	19 194 963	1 800 000	1 800 000
Total des postes législatifs	864 410 061	901 211 832	1 129 200 465
Autres paiements de transfert			
Ententes sur le développement de la main-d'œuvre	953 494 416	922 000 000	922 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R.C. (1985), ch. O-9)	42 706 488 728	44 865 958 159	47 067 389 917
Versements du Supplément de revenu garanti (L.R.C. (1985), ch. O-9)	13 007 928 280	13 959 340 008	14 631 701 794
Paiements pour la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants en vertu de la <i>Loi sur les prestations canadiennes de relance économique</i>	2 897 000 000	4 525 000 000
Paiements pour la Prestation canadienne de la relance économique en vertu de la <i>Loi sur les prestations canadiennes de relance économique</i>	10 095 000 000	3 430 000 000
Paiements pour la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique en vertu de la <i>Loi sur les prestations canadiennes de relance économique</i>	780 000 000	2 380 000 000
Bourses canadiennes aux fins d'études destinées aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	1 583 022 844	3 228 445 733	1 879 887 601
Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	934 933 044	773 267 679	1 217 861 664
Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants (<i>Loi canadienne sur l'épargne-études</i>)	969 415 697	980 000 000	980 000 000
Versements d'allocations (L.R.C. (1985), ch. O-9)	555 643 258	634 193 738	671 647 345
Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles (<i>Loi canadienne sur l'épargne-invalidité</i>)	371 028 405	437 429 687	472 003 897
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	263 938 694	253 460 441	280 770 025
Dépenses des recettes conformément au paragraphe 5.2(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social</i>	165 937 221	233 375 178	223 508 892
Paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	137 353 313	201 012 003	216 736 696
Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu (<i>Loi canadienne sur l'épargne-études</i>)	216 239 609	194 000 000	180 000 000
Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances, les indemnités de départ et les indemnités de cessation d'emploi qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndics et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité (<i>Loi sur le programme de protection des salariés</i>)	54 113 581	49 250 000	49 250 000
Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R.C. (1985), ch. G-5) et à des marins marchands (L.R.C. (1985), ch. M-6)	29 245 290	44 000 000	31 444 511
Paiement unique aux personnes handicapées en vertu de la <i>Loi concernant des mesures supplémentaires liées à la COVID-19</i>	848 995 866	11 340 664
Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	4 524 088	11 255 708	5 107 011
Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux apprentis</i>	2 182 482	2 002 273	2 704 207

Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique (<i>Loi sur l'assurance du service civil</i>)	145 000	145 000
Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 500	89 300	90 500
Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	31 840	89 300	90 500
Ministre du Travail - Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	31 840	89 300	90 500
Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	48 476	64 783	45 599
Prestation universelle pour la garde d'enfants (<i>Loi sur la prestation universelle pour la garde d'enfants</i>)	2 994 054	100 000	40 000
Ministre d'État (Ministre des Aînés) – Allocation pour automobile (<i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	728	2 000	2 000
Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	(2 228 515)	(1 765 440)	(1 613 047)
Non budgétaire			
Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	933 967 359	2 222 758 278	937 193 814
Prêts consentis en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux apprentis</i>	33 520 287	22 342 716	19 997 229

Ministère de l'Environnement

Raison d'être

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de cette organisation.

Environnement et Changement climatique Canada est le ministère fédéral responsable d'un vaste éventail d'enjeux liés à l'environnement incluant la prise de mesures visant la croissance propre et la lutte contre les changements climatiques. Le Ministère prend également part à des activités visant la prévention et la gestion de la pollution; la préservation de la nature; et la prévision des conditions météorologiques et environnementales. Le Ministère aborde ces enjeux par l'entremise de diverses mesures, comme la mise en œuvre du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, la collaboration avec nos partenaires stratégiques, notamment les provinces, les territoires et les peuples autochtones, la surveillance, la recherche scientifique, l'élaboration de politiques et de règlements, ainsi que par l'application des lois environnementales.

L'orientation du programme du Ministère reflète l'interdépendance entre la durabilité de l'environnement et le bien-être économique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Environnement et Changement climatique Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	870 607 881	858 313 855	870 403 465	874 087 203
5 Dépenses en capital	95 510 341	89 793 534	92 412 749	104 520 877
10 Subventions et contributions	481 634 380	829 881 990	878 014 205	623 678 109
Total des crédits votés	1 447 752 602	1 777 989 379	1 840 830 419	1 602 286 189
Total des postes législatifs	97 912 019	204 984 083	218 105 383	96 861 231
Total des dépenses budgétaires	1 545 664 621	1 982 973 462	2 058 935 802	1 699 147 420

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	84 520 079	7 377 843	448 461 208	540 359 130
Prévention et gestion de la pollution	317 366 174	23 475 020	34 567 805	(18 706 895)	356 702 104
Préservation de la nature	187 454 958	5 904 192	135 461 933	(2 934 946)	325 886 137
Prévisions des conditions météorologiques et environnementales	250 226 735	67 726 822	5 187 163	(52 757 183)	270 383 537
Services internes	207 139 599	37 000	(1 360 087)	205 816 512
Total	1 046 707 545	104 520 877	623 678 109	(75 759 111)	1 699 147 420

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Subventions à l'appui de la prise de mesures sur la croissance propre et les changements climatiques	2 186 921	3 000 000	3 000 000
Subvention pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	2 769 660	2 800 000	2 800 000
Subventions à l'appui du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone	2 000 000	2 500 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	1 462 300	2 987 700	1 700 000
Subventions à l'appui de Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	10 000	44 000	44 000
Contributions			
Contributions à l'appui du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone	278 850 099	605 153 546	421 242 415
Contributions à l'appui du Fonds canadien pour la nature	98 368 113	109 175 597	101 573 097
Contributions à l'appui de la préservation de la nature	27 450 598	29 545 797	30 432 296
Contributions à l'appui de la prévention et de la gestion de la pollution	21 530 418	32 491 141	29 477 591
Contributions à l'appui de la prise de mesures sur la croissance propre et les changements climatiques	24 541 789	27 235 765	15 420 016
Contribution obligatoire à la Commission de coopération environnementale (CCE)	114 341	3 460 777	3 460 777
Contributions à l'appui du Programme de la Stratégie emploi et compétences jeunesse	14 129 000	3 069 000	3 069 000
Contributions à l'appui du Système d'évaluation des impacts et de réglementation	2 224 767	3 060 400	3 060 400
Contributions à l'appui des prévisions des conditions météorologiques et environnementales	2 248 204	2 935 128	2 975 378
Contribution obligatoire à l'Organisation météorologique mondiale (OMM)	2 417 056	2 167 785	2 167 785
Contribution obligatoire à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)	404 000	206 140	206 140
Contributions obligatoires du Canada à la Convention de Minamata sur le mercure	111 666	200 000	200 000
Contribution obligatoire à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)	457 749	190 000	190 000
Contribution obligatoire à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	2 320 756	121 214	121 214
Contribution obligatoire au Réseau international sur le bambou et le rotin (INBAR)	36 943	38 000	38 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	96 239 783	97 530 072	96 770 731
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 500	89 300	90 500

Ministère de l'Industrie

Raison d'être

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) travaille avec les Canadiens de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays à instaurer un climat favorable à l'investissement, à stimuler l'innovation, à accroître la présence canadienne sur les marchés mondiaux et à créer un marché équitable, efficace et concurrentiel.

ISDE est l'organisme fédéral qui gère le portefeuille de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie et la ministre du Développement économique et des Langues officielles sont responsables de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, l'appellation légale du ministère aux fins des lois de crédits demeure le ministère de l'Industrie.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1	476 015 192	459 957 408	481 972 831	508 586 590
5	7 869 741	7 433 000	8 258 137	49 814 000
10	1 740 264 099	2 389 191 705	3 186 014 879	2 884 172 389
Total des crédits votés	2 224 149 032	2 856 582 113	3 676 245 847	3 442 572 979
Total des postes législatifs	161 958 552	193 563 500	241 739 452	291 537 863
Total des dépenses budgétaires	2 386 107 584	3 050 145 613	3 917 985 299	3 734 110 842
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L15 Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300 000	300 000	300 000
L20 Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500 000	500 000	500 000
Total des crédits votés	800 000	800 000	800 000
Total des postes législatifs	1 406 000 000
Total des dépenses non budgétaires	1 406 000 000	800 000	800 000	800 000

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Entreprises, investissement et croissance	632 723 213	49 059 000	1 744 818 287	(251 470 358)	2 175 130 142
Sciences, technologie, recherche et commercialisation	11 559 637	796 362 556	807 922 193
Personnes, compétences et collectivités	38 530 932	53 000	540 632 834	579 216 766
Services internes	206 717 741	702 000	(35 578 000)	171 841 741
Total	889 531 523	49 814 000	3 081 813 677	(287 048 358)	3 734 110 842

Non budgétaire

	Total
Entreprises, investissement et croissance	800 000
Total	800 000

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Subvention à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	5 483 000	4 808 000	4 808 000
Subvention à l'Organisation de coopération et de développement économiques	270 000	300 000	630 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	1 000 000	600 000	400 000
Subvention pour la Corporation du secrétariat du commerce intérieur	375 000	375 000	375 000
Subventions au Programme de cliniques juridiques de la propriété intellectuelle	179 064	200 000	200 000
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	111 000	130 000	140 000
Subventions au programme de propriété intellectuelle autochtone	110 000	150 000	125 000
Contributions			
Contributions provenant du Fonds stratégique pour l'innovation	421 069 258	742 180 906	950 674 009
Contributions à la Fondation canadienne pour l'innovation	359 300 000	402 870 000	493 470 000
Contributions au titre de l'Initiative des supergrappes d'innovation	97 076 213	259 286 763	353 565 225
Contributions en vertu du Fonds pour la large bande universelle	280 947 895
Contribution en vertu du programme Brancher pour innover	90 960 023	230 675 510	153 880 662
Contributions à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	133 750 000	177 140 804	130 249 570
Contribution sous la Stratégie pour l'infrastructure de recherche numérique	33 484 727	55 126 027	110 895 748
Contributions à Mitacs Inc.	74 450 000	79 000 000	81 500 000
Contributions à Genome Canada	60 400 000	69 500 000	60 410 000
Contributions en vertu du programme du Fonds spécial pour le développement du Nord de l'Ontario	31 202 350	33 201 731	40 798 000
Contributions à CANARIE Inc.	35 958 824	37 970 000	37 970 000
Contributions au titre du programme de Croissance économique régionale par l'innovation	18 305 545	12 022 240	20 781 760
Contributions en vertu du Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile	38 032 169	34 605 770	19 125 838
Contribution au Centre pour la recherche et le développement des médicaments	16 000 000	16 000 000	16 000 000
Contributions en vertu de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense	13 417 833	24 866 803	14 290 834
Contributions dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse – programme Compétences numériques des jeunes	8 661 825	10 427 450	10 427 450
Contributions en vertu du Programme de démonstration de technologies	34 128 816	25 270 878	10 198 000
Contributions à l'Institut Perimeter pour la physique théorique	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Contributions dans le cadre du programme d'échange en matière de littérature numérique	7 234 244	8 231 889	8 947 085
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	8 360 008	8 360 008	8 360 008
Contributions à Futurpreneur Canada	7 300 000	7 675 000	7 675 000
Contributions au Réseau de cellules souches	6 000 000	6 000 000	6 000 000
Contributions pour le programme de développement de la technologie accessible	4 892 681	5 789 255	5 713 743
Contributions à l'Institut canadien de recherches avancées	8 500 000	7 000 000	5 500 000
Contributions à la Table ronde du milieu des affaires et de l'enseignement supérieur	891 265	5 333 856	5 333 856
Contributions à l'Université de Waterloo aux fins de l'Institut de l'informatique quantique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Contributions à Parlons sciences	2 500 000	5 000 000
Contributions dans le cadre du programme des Ordinateurs pour les écoles	5 305 447	4 663 157	4 663 157
Contributions en vertu du Programme d'activités stratégiques	4 194 515	4 765 217	4 261 025

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
	(dollars)		
Contributions dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse – programme de stages des Ordinateurs pour les écoles	4 683 382	3 537 085	3 537 085
Contributions au Conseil des académies canadiennes	2 447 455	3 000 000	3 000 000
Contribution à l'Université de Victoria aux fins d'un centre national pour le droit autochtone	67 485	2 300 000
Contributions en vertu du programme de soutien aux femmes entrepreneures	2 029 994	2 850 000	2 000 000
Contributions en vertu du Programme pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles	1 583 751	1 690 000	1 690 000
Contributions dans le cadre du programme d'accès abordable	3 882 977	2 428 439	1 528 439
Contributions en vertu du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires : Le Carrefour du savoir	1 000 000
Contributions en vertu de l'Initiative de développement économique	863 000	800 000	800 000
Total des postes législatifs	83 705 824	99 830 839	197 641 288

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
	(dollars)		
Budgétaire			
Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C. 1998, ch. 36)	54 686 824	65 830 839	152 760 288
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	57 619 579	60 721 570	62 340 075
ICRA pour la stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle (<i>Loi no 1 d'exécution du budget de 2017</i>)	17 619 000	34 000 000	44 881 000
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (<i>Loi de crédits no 3 pour 1993-1994</i>)	19 600 283	34 509 001	31 375 500
Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 500	89 300	90 500
Ministre du Développement économique et des Langues officielles – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 300	90 500

Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration

Raison d'être

Le Canada est un pays sur lequel l'immigration a eu une incidence positive; en effet il a accueilli 19 millions de personnes depuis la Confédération et compte plus de 200 communautés ethniques. L'immigration a largement contribué à façonner le pays diversifié et prospère d'aujourd'hui, et, en regardant vers l'avenir, elle pourrait être tout aussi essentielle à la cohésion sociale et à la prospérité économique futures du Canada. À cette fin, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada facilite l'entrée de résidents temporaires, gère la sélection, l'établissement et l'intégration de nouveaux arrivants, accorde la citoyenneté et délivre des passeports aux citoyens qui y ont droit.

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté est responsable de cette organisation.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, l'appellation légale du ministère aux fins des lois de crédits demeure le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 027 830 097	1 053 523 784	1 116 009 383	1 276 918 158
5 Dépenses en capital	16 313 249	16 071 270	33 239 382	32 934 299
10 Subventions et contributions	1 827 665 242	1 553 909 417	1 985 585 606	1 690 568 408
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	318 759
Total des crédits votés	2 871 808 588	2 623 504 471	3 135 153 130	3 000 420 865
Total des postes législatifs	188 790 932	217 675 097	222 831 143	252 921 555
Total des dépenses budgétaires	3 060 599 520	2 841 179 568	3 357 984 273	3 253 342 420
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	16 966 093
Total des dépenses non budgétaires	16 966 093

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés	774 095 118	7 689 302	1 690 568 408	2 472 352 828
Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires	252 635 540	424 272	(9 937 812)	243 122 000
Citoyenneté et passeports	524 556 927	(284 119 737)	240 437 190
Services internes	272 609 677	24 820 725	297 430 402
Total	1 823 897 262	32 934 299	1 690 568 408	(294 057 549)	3 253 342 420

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	591 622 000	591 622 000	650 270 000
Subvention pour le Programme d'établissement	30 000 000	40 000 000
Subvention pour le Programme d'aide à la réinstallation des réfugiés	21 374 855
Subvention pour le Programme de renforcement des capacités en matière de migration internationale	3 999 517	10 000 000	3 750 000
<u>Contributions</u>			
Programme d'établissement	773 742 211	796 880 250	845 645 490
Aide à la réinstallation	112 362 155	120 207 167	124 328 063
Aide mondiale aux migrants irréguliers	1 342 284	3 000 000	3 000 000
Organisation internationale pour les migrations	2 077 075	2 200 000	2 200 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Fonds renouvelable de Passeport Canada (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i> [L.R.C. (1985), ch. R-8])	101 307 641	136 984 408	167 385 285
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	77 941 021	85 757 435	85 445 770
Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 500	89 300	90 500

Ministère de la Défense nationale

Raison d'être

Au nom de la population canadienne, les Forces armées canadiennes (FAC) et le ministère de la Défense nationale (MDN) sont prêts à appuyer une vision selon laquelle le Canada assure :

- sa protection au pays, sa souveraineté étant bien défendue par les FAC disposées à prêter assistance lors de catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence, ainsi que dans les opérations de recherche et sauvetage;
- sa sécurité en Amérique du Nord, en étant actif au sein d'un partenariat de défense renouvelé dans le cadre du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et avec les États-Unis;
- son engagement dans le monde, les FAC participant aux efforts du Canada en vue d'assurer un monde plus stable et pacifique, notamment grâce aux opérations de soutien et de maintien de la paix.

En vertu de la *Loi sur la Défense nationale*, le MDN et les FAC sont deux entités distinctes travaillant ensemble au quartier général de la Défense nationale à s'acquitter de leur principale responsabilité, qui consiste à assurer la défense du Canada et des Canadiens.

Le ministre de la Défense nationale est responsable du MDN.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	16 385 307 841	16 092 770 343	16 391 111 939	16 449 558 144
5 Dépenses en capital	4 164 429 282	5 087 481 766	5 808 658 118	5 695 650 677
10 Subventions et contributions	222 587 777	209 436 939	279 455 773	247 181 598
15 Paiements liés au régime d'assurance-invalidité de longue durée et d'assurance-vie pour les membres des Forces canadiennes	417 198 950	423 388 673	423 388 673	423 388 673
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	33 874
Total des crédits votés	21 189 523 850	21 813 077 721	22 902 648 377	22 815 779 092
Total des postes législatifs	1 649 914 487	1 504 857 997	1 555 404 079	1 479 426 075
Total des dépenses budgétaires	22 839 438 337	23 317 935 718	24 458 052 456	24 295 205 167
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
– Compte d'avance du fonds de roulement	1 236 835
Total des crédits votés	1 236 835
Total des dépenses non budgétaires	1 236 835

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Forces prêtes au combat	9 414 955 312	682 981 704	2 450 000	(127 534 251)	9 972 852 765
Acquisition de capacités	736 173 700	4 005 267 768	(115 642)	4 741 325 826
Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables	3 260 206 968	707 757 677	35 450 000	(173 761 031)	3 829 653 614
Équipe de la Défense	3 542 375 462	23 891 618	3 953 000	(15 593 144)	3 554 626 936
Concept de force de l'avenir	509 732 128	226 366 993	32 293 190	(372 992)	768 019 319
Opérations	495 598 845	13 752 057	174 763 408	(18 388)	684 095 922
Services internes	723 066 768	35 632 860	(14 068 843)	744 630 785
Total	18 682 109 183	5 695 650 677	248 909 598	(331 464 291)	24 295 205 167

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Programme innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité	400 000	3 000 000	5 000 000
Subventions à l'appui du Programme de dédommagement des employeurs de réservistes	87 600	2 450 000	2 450 000
Programme de Subvention de la mobilisation des informations en matière de défense et de sécurité	1 879 010	1 910 831	1 903 443
Programme de subventions pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue navale du Canada	500 000	500 000	500 000
Programme de subventions pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Armée du Canada	500 000	500 000	500 000
Programme de subventions pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Air du Canada	500 000	500 000	500 000
Total des postes législatifs	25 833	23 000	28 000
Contributions			
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Budget militaire de l'OTAN (Programmes de l'OTAN)	130 162 170	130 676 000	130 676 000
Contributions à l'appui du Programme d'aide aux immobilisations	5 442 571	5 450 000	35 450 000
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Programme de l'OTAN d'investissement au service de la sécurité (Programmes de l'OTAN)	62 393 321	26 538 408	26 538 408
Programme innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité	2 268 998	18 000 000	23 000 000
Contributions à l'appui au Programme d'instruction et de coopération militaires	11 387 676	11 389 000	11 389 000
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	3 098 657	3 100 000	3 100 000
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Autres activités de l'OTAN	2 683 774	3 060 000	3 060 000
Programme de contributions de la mobilisation des informations en matière de défense et de sécurité	750 000	1 500 000	2 250 000
Programme de contributions à l'appui de divers centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle au Canada	172 805	500 000	500 000
Programme de contributions des principes de Vancouver	224 876	225 000	225 000
Contribution au Comité d'examen du programme de défense biologique et chimique	136 319	137 700	139 747
Total des postes législatifs	1 268 150	1 700 000	1 700 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires	1 321 615 141	1 210 970 502	1 160 201 540
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	292 333 237	342 621 277	317 406 035
Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	1 043 008	1 400 000	1 400 000
Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.C. (1970), ch. D-3)	225 142	300 000	300 000
Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 500	89 300	90 500
Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi no 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	25 833	23 000	28 000

Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Raison d'être

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a été établi en 1987 afin de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de cette région lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets dans le cadre de la politique économique nationale.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

La ministre du Développement économique et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	43 546 431	42 274 210	50 655 738	43 991 768
5 Subventions et contributions	261 119 937	228 161 383	486 561 434	295 109 880
Total des crédits votés	304 666 368	270 435 593	537 217 172	339 101 648
Total des postes législatifs	4 414 061	4 517 380	536 093 638	4 684 680
Total des dépenses budgétaires	309 080 429	274 952 973	1 073 310 810	343 786 328

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique de l'Ouest canadien	35 306 492	295 109 880	330 416 372
Services internes	13 369 956	13 369 956
Total	48 676 448	295 109 880	343 786 328

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	5 000 000	5 750 000
Contributions			
Contributions destinées au Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	112 934 024	71 138 496	130 316 777
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	116 068 924	119 966 565	126 986 781
Contributions destinées au Programme de développement des collectivités	28 216 989	28 156 322	28 156 322
Contributions destinées à l'Initiative pour les femmes entrepreneurs	3 900 000	3 900 000	3 900 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire		(dollars)	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 413 622	5 420 638	4 684 680

Ministère de la Justice

Raison d'être

Créé en 1868, le ministère de la Justice Canada (le Ministère) soutient le ministre de la Justice et procureur général du Canada dans ses deux rôles. En vertu de la *Loi sur le ministère de la Justice*, le ministre est le conseiller juridique du Cabinet et veille au respect de la loi dans l'administration des affaires publiques. Le ministre de la Justice est responsable des questions liées à l'administration de la justice qui relèvent de la compétence fédérale et s'acquitte de cette responsabilité en élaborant des politiques, des lois et des programmes pour renforcer le cadre national.

En vertu de la *Loi sur le ministère de la Justice*, le procureur général du Canada est le conseiller juridique en chef de la Couronne. Le procureur général fournit des services juridiques au gouvernement et à ses ministères et organismes. Ces services comprennent la prestation de conseils juridiques, la conduite de litiges et la rédaction de lois et de règlements. Le procureur général représente la Couronne et non les ministères ou organismes individuels. Par conséquent, le procureur général s'efforce de protéger les intérêts de l'ensemble du gouvernement lorsqu'il fournit des conseils juridiques et mène des litiges.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	295 422 398	262 288 103	312 274 916	268 088 730
5 Subventions et contributions	440 049 591	430 219 581	458 202 423	443 047 687
Total des crédits votés	735 471 989	692 507 684	770 477 339	711 136 417
Total des postes législatifs	77 249 045	76 509 535	77 034 740	83 333 896
Total des dépenses budgétaires	812 721 034	769 017 219	847 512 079	794 470 313

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Support au système de justice	48 376 542	443 047 687	491 424 229
Services juridiques	525 688 709	(307 082 000)	218 606 709
Services internes	144 157 375	(59 718 000)	84 439 375
Total	718 222 626	443 047 687	(366 800 000)	794 470 313

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Subventions provenant du Fonds d'aide aux victimes	1 782 728	3 450 000	3 450 000
Subventions à l'appui du Programme juridique de partenariat et d'innovation	2 894 288	3 089 288	3 089 288
Subventions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	176 363	600 000	600 000
Subventions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	73 000	79 655	79 655
Subventions versées en vertu du Fonds du Programme de la justice applicable aux Autochtones	49 777	50 000	50 000
Contributions			
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	141 692 415	141 692 415	141 692 415
Contributions aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique en matière pénale	127 327 507	138 727 507	136 827 507
Contributions aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique aux immigrants et aux réfugiés	54 488 320	28 214 451	28 210 000
Contributions provenant du Fonds d'aide aux victimes	26 260 872	14 783 000	21 953 000
Contributions au financement du Fonds canadien de justice familiale	16 045 868	16 000 000	18 375 000
Contributions versées en vertu du Fonds du Programme de la justice applicable aux Autochtones	13 006 109	12 650 000	12 650 000
Contributions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	8 962 934	8 642 845	12 092 845
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes – Placement et surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation	11 048 000	11 048 000	11 048 000
Contributions à l'appui du Programme juridique de partenariat et d'innovation	5 592 354	7 787 943	9 407 943
Contributions à la mise en œuvre des obligations linguistiques de la <i>Loi sur les contraventions</i>	4 866 243	9 094 900	9 094 900
Contributions aux provinces en vertu du Fonds pour le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones	7 989 918	7 961 363	7 961 363
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	7 086 592	7 686 593	7 586 593
Contributions pour les conseils juridiques pour les plaignants de harcèlement sexuel en milieu de travail	2 347 327	5 500 000	5 717 557
Contributions à l'appui du Fonds de justice pour les jeunes	3 185 217	4 425 345	4 425 345
Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie	3 692 000	3 746 000	3 746 000
Contributions visant la composante relative au service d'un avocat rémunéré par l'État du Programme d'aide juridique	907 107	3 600 276	3 600 276
Fonds de réserve des équipes intégrées d'application de la loi dans les marchés	550 000	550 000
Quotes-parts versées à la Conférence de la Haye de droit international privé	310 491	315 000	315 000
Contributions versées en vertu du Programme des avocats spéciaux	22 400	250 000	250 000
Quotes-parts versées à l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)	170 000	190 000	190 000
Quotes-parts versées à la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise)	71 761	85 000	85 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	77 161 111	76 945 440	83 243 396
Ministre de la Justice et procureur général du Canada – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 500	89 300	90 500

Ministère de la Santé

Raison d'être

Santé Canada réglemente certains produits et certaines substances contrôlées, et encourage l'innovation et l'échange d'information au sein du système de santé canadien pour aider la population canadienne à maintenir et à améliorer son état de santé.

La ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de Santé Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	920 053 183	787 559 901	1 247 903 030	1 141 052 704
5 Dépenses en capital	21 532 491	18 875 187	19 641 187	17 505 187
10 Subventions et contributions	1 547 551 142	1 758 411 277	2 101 444 801	2 538 934 868
Total des crédits votés	2 489 136 816	2 564 846 365	3 368 989 018	3 697 492 759
Total des postes législatifs	186 252 253	162 912 795	1 209 800 733	165 305 899
Total des dépenses budgétaires	2 675 389 069	2 727 759 160	4 578 789 751	3 862 798 658

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Systemes de soins de santé	34 749 486	2 420 840 467	2 455 589 953
Protection et promotion de la santé	1 136 901 034	3 180 000	118 094 401	(152 871 454)	1 105 303 981
Services internes	306 006 904	14 325 187	(18 427 367)	301 904 724
Total	1 477 657 424	17 505 187	2 538 934 868	(171 298 821)	3 862 798 658

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Solutions innovatrices Canada	1 150 930	1 400 000	1 400 000
Subventions pour appuyer l'accès aux services de santé pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire	10 000	125 000	125 000
Subventions pour appuyer la sensibilisation et l'éducation du public sur le cannabis	93 000	100 000	100 000
Subventions à l'appui de la Stratégie canadienne sur le tabac	82 000	100 000	100 000
Contributions			
Programme sur l'usage et les dépendances aux substances	51 481 773	81 742 779	115 226 457
Contribution à l'Institut canadien d'information sur la santé	88 158 979	92 658 979	101 373 979
Contribution à Inforoute Santé du Canada	74 440 696	77 000 000	85 554 000
Contribution au Partenariat canadien contre le cancer	50 846 986	51 000 000	52 500 000
Programme des politiques et des stratégies en matière de soins de santé	18 346 468	25 568 000	46 987 703
Programme pour les langues officielles en santé	39 369 999	37 255 000	37 475 000
Contribution à l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé	23 058 769	26 058 769	29 058 769
Contribution au financement pour améliorer la qualité des soins de santé et la sécurité des patients	26 300 000
Programme du fonds canadien de recherche sur le cerveau	8 497 963	24 676 683	20 000 000
Programme canadien de soutien aux survivants de la thalidomide	13 418 765	14 546 067	12 503 960
Programme d'organes, de tissus et de sang	11 698 500	3 580 000	8 780 000
Programme de contribution au renforcement des capacités d'adaptation en matière de santé et changements climatiques	1 101 046	1 422 000	1 200 000
Programme de contribution à la sensibilisation au radon	199 443	250 000	250 000
Autres paiements de transfert			
Paiements aux provinces et aux territoires aux fins des soins à domicile et de la santé mentale	1 099 745 825	1 250 000 000	2 000 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	110 307 779	123 360 077	113 752 508
Dépense des recettes provenant des autres ministères pour lesquels le ministre est responsable, conformément au paragraphe 4.2(4) de la <i>Loi sur le ministère de la Santé</i>	65 522 304	51 462 891	51 462 891
Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 743	89 300	90 500

Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile

Raison d'être

Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile (SPPC), aussi connu sous le nom de Sécurité publique Canada, joue un rôle clé en assumant la responsabilité fondamentale du gouvernement pour la sécurité de ses citoyens. Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable du Ministère.

La législation régissant le Ministère établit trois rôles essentiels :

- soutenir le ministre dans ses responsabilités pour toutes questions relatives à la sécurité publique et à la gestion des mesures d'urgences, à l'exception de celles attribuées à un autre organisme fédéral;
- assumer, à l'échelle nationale, un rôle de premier plan en matière de sécurité publique et de protection civile;
- soutenir le ministre dans ses responsabilités liées à la coordination des entités du portefeuille de la sécurité publique et dans l'établissement de leurs priorités stratégiques.

Les fonctionnaires du Ministère fournissent des conseils et un soutien stratégiques au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile sur diverses questions touchant les trois responsabilités essentielles de SP : la sécurité nationale, la sécurité communautaire et la sécurité nationale, la sécurité communautaire et la gestion des mesures d'urgence.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	151 945 975	143 921 366	152 099 870	181 272 861
5 Subventions et contributions	686 678 690	565 749 061	650 183 911	858 170 860
Total des crédits votés	838 624 665	709 670 427	802 283 781	1 039 443 721
Total des postes législatifs	80 710 434	15 852 545	56 026 923	16 019 930
Total des dépenses budgétaires	919 335 099	725 522 972	858 310 704	1 055 463 651

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Gestion des urgences	36 467 497	30 691 845	482 444 619	549 603 961
Sécurité communautaire	41 770 054	375 726 241	417 496 295
Sécurité nationale	24 246 094	24 246 094
Services internes	66 817 301	(2 700 000)	64 117 301
Total	169 300 946	30 691 845	858 170 860	(2 700 000)	1 055 463 651

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Programme de subvention commémoratif pour les premiers répondants	13 500 000	21 600 000	21 600 000
Fonds pour la résilience communautaire	356 008	3 500 000	3 500 000
Programme de recherche et de sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd	2 973 625	3 100 000	3 100 000
Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	1 796 144	1 796 144	1 796 144
Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	1 095 509	1 760 000	1 760 000
Subventions aux partenaires provinciaux pour le Système national de repérage afin de repérer et de surveiller les délinquants violents à risque élevé qui mettent en péril la sécurité publique	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Programme de coopération en matière de cybersécurité	1 000 000	1 000 000
Contributions			
Contributions versées aux provinces à titre d'aide financière en cas de catastrophes naturelles	353 350 206	205 000 000	445 750 181
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières Nations	112 913 126	167 479 342	172 070 209
Fonds d'action contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs	28 480 779	46 286 022	61 286 023
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	40 745 650	40 582 899	42 582 899
Programme de contribution pour combattre les crimes graves et le crime organisé	18 504 623	33 137 816	31 906 740
Programme national d'atténuation des catastrophes	41 303 751	20 000 000
Modalités de financement pour les installations policières des Premières Nations et des Inuits	6 948 422	17 100 000	18 247 326
Programme de contributions à l'appui du Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage	5 710 734	7 535 500	7 386 000
Programme de contributions pour les analyses biologiques	6 900 000	6 900 000
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	4 593 410	4 612 000	4 812 000
Fonds pour la résilience communautaire	5 878 768	3 500 000	3 500 000
Programme de contribution pour les coûts extraordinaires des services de police de la capitale nationale	2 000 000	3 000 000
Programme de contributions à l'amélioration de la sécurité des collectivités autochtones	3 903 450	2 533 738	2 533 738
Programme de contribution visant à combattre l'exploitation sexuelle des enfants et la traite de personnes	3 357 000	2 035 600	2 035 600
Programme de coopération en matière de cybersécurité	1 000 000	1 000 000
Programme de contribution de l'Association canadienne des volontaires en recherche et sauvetage	750 000	500 000	714 000
Association internationale des pompiers, Canada	500 000	500 000	500 000
Programme de contribution au Secrétariat de COSPAS-SARSAT	272 000	190 000	190 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 567 031	16 478 023	15 929 430
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	143 403	89 300	90 500

Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement

Raison d'être

Affaires mondiales Canada, sous la direction du ministre des Affaires étrangères, de la ministre du Développement international, et de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, est responsable de promouvoir les relations internationales du Canada, ce qui comprend : élaborer et mettre en œuvre la politique étrangère; favoriser le développement du droit international et le commerce international; fournir une aide internationale (y compris l'aide humanitaire, le développement, la paix et la sécurité); assurer l'engagement solide et soutenu du Canada dans les institutions de la Francophonie; fournir des services consulaires aux Canadiens; et superviser le réseau mondial des missions du gouvernement du Canada à l'étranger.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Affaires mondiales Canada.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, l'appellation légale du ministère aux fins des lois de crédits demeure le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1	1 883 363 260	1 897 264 276	1 872 756 289	1 878 192 919
5	108 543 093	113 830 264	170 095 264	106 409 752
10	4 674 051 462	5 035 414 948	6 810 942 883	4 275 879 707
15	68 493 656	71 024 000	72 371 264	85 473 000
20	1	2	1
Conformément au paragraphe 12(2) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , paiements aux institutions financières internationales – Paiements directs				
Total des crédits votés	6 734 451 471	7 117 533 489	8 926 165 702	6 345 955 379
Total des postes législatifs	442 451 726	366 689 928	437 072 941	377 282 685
Total des dépenses budgétaires	7 176 903 197	7 484 223 417	9 363 238 643	6 723 238 064
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L25	1	2	1
Conformément au paragraphe 12(2) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , paiements aux institutions financières internationales – Souscription au capital				
L30	60 500 000	60 500 000	154 000 000
Prêts – <i>Loi sur l'aide financière internationale</i>				
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	1 512 675
Total des crédits votés	1 512 675	60 500 001	60 500 002	154 000 001
Total des postes législatifs	15 336 772	10 640 000	56 538 550	49 435 453
Total des dépenses non budgétaires	16 849 447	71 140 001	117 038 552	203 435 454

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Programmation en matière de développement, de paix et de sécurité	165 379 434	3 850 168 170	4 015 547 604
Soutien à la présence du Canada à l'étranger	1 017 990 664	96 754 503	(43 425 000)	1 071 320 167
Diplomatie et défense des intérêts à l'échelle internationale	299 679 260	2 510 489	626 839 695	929 029 444
Commerce et investissements	317 196 192	5 289 800	56 233 590	(2 000 000)	376 719 582
Aide aux Canadiens à l'étranger	56 269 518	(2 400 000)	53 869 518
Services internes	275 381 789	1 854 960	900 000	(1 385 000)	276 751 749
Total	2 131 896 857	106 409 752	4 534 141 455	(49 210 000)	6 723 238 064
Non budgétaire					Total
Programmation en matière de développement, de paix et de sécurité					203 435 454
Total					203 435 454

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Subventions du programme d'aide au développement international pour la programmation multilatérale	2 176 912 191	2 513 653 839	2 305 409 084
Subventions à l'appui du Programme pour la stabilisation et les opérations de paix	102 815 518	172 013 993	96 915 503
Subventions du programme d'aide au développement international pour la programmation des partenariats avec les Canadiens	37 744 541	38 900 001	38 900 001
Subventions à l'appui du Programme CanExport	5 663 735	33 105 181	28 880 181
Subventions dans le cadre du Programme de réduction des menaces liées aux armes	25 270 988	25 550 000	25 550 000
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	14 580 981	15 854 000	15 854 000
Subventions pour le Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité	2 016 204	11 250 000	11 250 000
Subventions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	2 076 723	10 470 000	9 470 000
Subventions du programme d'aide au développement international pour la programmation bilatérale visant des régions ou des pays donnés	5 000 000	7 867 760	7 867 760
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	1 311 284	4 550 000	4 550 000
Soutien financier annuel pour le pays hôte de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	2 035 811	1 539 660	1 554 270
Subventions pour l'Initiative sur le leadership mondial dans l'Arctique	700 000
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	60 000	60 000	60 000
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	30 000	30 000	30 000
Total des postes législatifs	829 215	500 000	900 000
Contributions			
Paiements de quotes-parts aux organisations internationales :			
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (186 591 513 \$US)	252 127 878	244 043 267	250 743 541
Organisation des Nations Unies (84 754 000 \$US)	102 735 883	108 521 483	113 893 274
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – Administration civile (16 557 047 euros)	23 051 691	24 120 019	26 162 618
Organisation mondiale de la santé (7 098 368 francs suisses) (7 083 828 \$US)	17 512 877	17 925 975	19 928 651
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (7 600 000 \$US) (5 300 000 euros)	17 227 069	17 803 971	18 587 751
Organisation internationale de la Francophonie (10 894 261 euros)	16 122 317	15 691 492	17 214 568
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (10 818 496 euros)	18 653 072	17 858 038	17 094 845
Organisation de coopération et de développement économiques (10 300 000 euros)	17 935 015	15 204 670	16 275 546
Organisation internationale du travail (10 953 675 francs suisses)	14 367 080	14 401 854	16 062 909
Organisation panaméricaine de la santé (11 895 741 \$US)	12 593 435	13 653 702	15 985 617
Agence internationale de l'énergie atomique (8 783 871 euros) (1 444 656 \$US)	14 741 491	16 916 611	15 821 176
Organisation des États américains (9 597 807 \$US)	10 606 570	11 016 177	12 897 629
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (4 895 241 \$US) (3 902 616 euros)	11 799 734	12 182 371	12 744 991

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Cour pénale internationale (7 981 578 euros)	10 550 825	11 113 016	12 612 089
Organisation mondiale du commerce (4 972 217 francs suisses)	6 604 702	6 618 220	7 291 458
Secrétariat du Commonwealth (3 421 981 livres sterling)	5 610 845	5 477 805	6 013 482
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (1 897 559 \$US) (1 599 818 euros)	4 974 609	4 987 407	5 077 909
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3 313 229 \$US)	3 783 616	3 802 861	4 452 351
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (1 958 463 euros)	2 822 130	2 811 972	3 094 664
Organisation de l'aviation civile internationale	2 554 455	2 710 800	2 822 746
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (1 657 897 \$US)	2 197 528	2 193 579	2 227 897
Centre international de Recherche sur le Cancer (903 841 euros)	1 277 046	1 306 153	1 428 204
Agence internationale de l'énergie (877 588 euros)	1 363 372	1 408 060	1 386 720
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (814 886 euros)	950 564	1 129 784	1 287 644
Fondation du Commonwealth (702 210 livres sterling)	1 143 037	1 126 803	1 234 000
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (643 563 livres sterling)	1 054 752	1 029 827	1 130 940
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (569 245 euros)	882 856	929 194	899 492
Agence internationale pour l'énergie renouvelable (665 047 \$US)	1 003 829	879 868	893 697
Tribunal international du droit de la mer (490 890 euros)	550 806	603 020	775 681
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (72 781 \$US) (650 283 SGD)	745 546	722 182	732 988
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (455 790 francs suisses)	611 121	606 675	668 389
Convention sur la diversité biologique (496 203 \$US)	566 321	632 992	666 803
Organisation mondiale des douanes (362 880 euros)	469 381	530 513	573 405
Autorité internationale des fonds marins (316 383 \$US)	344 115	364 092	425 160
Organisation maritime internationale (234 949 livres sterling)	348 273	376 814	412 879
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (280 302 \$US)	371 012	524 555	376 674
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (161 427 euros)	237 072	235 997	255 078
Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (186 229 \$US)	237 223	238 159	250 256
La Convention de Vienne et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (182 452 \$US)	226 688	252 903	245 180
Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (177 147 \$US)	219 506	219 265	238 054
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (137 535 euros)	207 431	201 068	217 325
Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international (113 484 \$US)	144 548	144 392	152 502
Entente de Wassenaar (74 862 euros)	97 928	100 956	118 293
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (21 364 075 CFA) (25 773 euros)	86 201	84 527	92 871
Cour permanente d'arbitrage (53 981 euros)	70 222	75 160	85 299
Organisations internationales de produits de base (27 315 euros)	41 484	39 934	43 163
Commission internationale d'établissement des faits (11 581 francs suisses)	8 632	14 680	16 982

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions du programme d'aide au développement international pour la programmation bilatérale visant des régions ou pays donnés	716 738 323	479 635 183	486 189 887
Contributions du programme d'aide au développement international pour la programmation des partenariats avec les Canadiens	377 412 881	478 822 867	281 268 760
Contributions du programme d'aide au développement international pour la programmation multilatérale	424 642 399	505 750 000	184 150 000
Fonds canadien d'initiatives locales	18 665 312	37 597 809	43 902 575
Contributions dans le cadre du Programme de réduction des menaces liées aux armes	38 028 976	37 940 000	37 940 000
Contributions à l'appui du Programme pour la stabilisation et les opérations de paix	49 618 383	37 950 000	36 950 000
Contributions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	21 275 525	8 800 000	8 996 800
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	8 173 000	8 000 000	8 000 000
Contributions pour le Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité	15 594 148	7 601 782	7 601 782
Contributions dans le domaine des relations avec les universités	6 433 257	5 587 627	5 780 713
Contributions pour l'Initiative sur le leadership mondial dans l'Arctique	5 450 000
Programme canadien de l'innovation à l'international	4 141 383	5 902 383	4 620 000
Contributions volontaires annuelles	3 449 584	3 450 000	3 450 000
Contributions à l'appui du Programme CanExport	31 866 807	2 975 000
Autres paiements de transfert			
Total des postes législatifs	250 365 984	250 684 323	257 361 748

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Paiements aux institutions financières internationales – Paiements directs (<i>Loi d'aide au développement international [institutions financières]</i>)	250 365 984	260 554 323	257 361 748
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	115 878 927	116 300 718	118 749 437
Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (L.R.C. (1985), ch. D-2)	829 215	900 000	900 000
Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 500	89 300	90 500
Ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	85 069	89 300	90 500
Ministre du Développement international – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	29 167	89 300	90 500
Non budgétaire			
Paiements aux institutions financières internationales – Souscription au capital	15 336 772	56 538 550	49 435 453

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

Raison d'être

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a cessé d'exister lorsque les parties pertinentes du projet de loi C-97 sont entrées en vigueur le 15 juillet 2019. Les responsabilités du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien sont maintenant assumées par le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord et le ministère des Services aux Autochtones en vertu de la *Loi sur le ministère des Services aux Autochtones* et de la *Loi sur le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord*, respectivement.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
– Dépenses de fonctionnement	95 673 716
– Dépenses en capital	354 792
– Subventions et contributions	646 321 973
Total des crédits votés	742 350 481
Total des postes législatifs	25 014 834
Total des dépenses budgétaires	767 365 315
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
– Prêts à des revendicateurs autochtones	942 654
Total des crédits votés	942 654
Total des dépenses non budgétaires	942 654

Ministère des Anciens Combattants

Raison d'être

C'est en partie grâce à ses réalisations en temps de guerre que le Canada est devenu un pays indépendant doté d'une identité unique.

Le ministère des Anciens Combattants a pour raison d'être d'aider les personnes dont les efforts courageux nous ont laissé cet héritage et qui ont permis à notre nation de s'épanouir.

La *Loi sur le ministère des Anciens Combattants* confère au ministre des Anciens Combattants le pouvoir d'exécuter les lois du Parlement et les décrets qui ne sont pas, de droit, du ressort d'autres ministres ou ministères en ce qui a trait aux soins, au traitement ou à la réinsertion dans la vie civile des anciens combattants et aux soins de leurs survivants ou des personnes à leur charge, ainsi qu'aux domaines que le gouverneur en conseil désigne.

Le ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 146 915 325	1 158 864 928	1 191 914 678	1 302 127 308
5 Subventions et contributions	3 648 775 941	4 044 621 627	4 155 647 628	4 944 822 846
Total des crédits votés	4 795 691 266	5 203 486 555	5 347 562 306	6 246 950 154
Total des postes législatifs	36 683 090	34 215 699	67 530 508	44 022 283
Total des dépenses budgétaires	4 832 374 356	5 237 702 254	5 415 092 814	6 290 972 437

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Avantages, services et soutien	1 226 291 982	4 922 221 846	6 148 513 828
Commémoration	22 098 867	22 798 000	44 896 867
Ombudsman des vétérans	5 605 796	5 605 796
Services internes	91 955 946	91 955 946
Total	1 345 952 591	4 945 019 846	6 290 972 437

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Indemnité pour souffrance et douleur	916 950 508	1 301 434 000	2 149 162 000
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la <i>Loi sur les pensions</i> ; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la <i>Loi sur les pensions</i> ; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 227 046 368	1 241 735 000	1 085 276 000
Prestation de remplacement du revenu	777 490 124	868 225 000	1 042 660 000
Entretien ménager et entretien du terrain	267 643 059	282 467 000	302 959 000
Indemnité supplémentaire pour souffrance et douleur	119 054 567	156 574 000	178 013 000
Allocation pour études et formation	20 588 047	42 436 000	28 843 000
Allocation de reconnaissance pour aidant	9 536 016	13 485 000	14 096 000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	11 048 466	11 700 000	11 900 000
Fonds du Souvenir	7 122 235	8 019 000	7 243 000
Allocation pour perte de revenus et prestation de retraite supplémentaire	13 997 909	2 000 000	6 274 000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	4 638 745	5 130 000	3 671 000
Allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes	1 909 716	2 376 000	2 651 000
Indemnités et allocations d'invalidité	115 614 603	4 496 000	2 199 000
Subvention pour les Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille	1 893 449	2 000 000	2 000 000
Subvention pour le Programme de financement de la recherche	500 000	2 000 000	2 000 000
Indemnité pour blessure grave	821 250	1 200 000	1 700 000
Subvention pour partenariats de commémoration	727 834	750 000	1 200 000
Fonds d'urgence pour les vétérans	1 496 504	1 000 000	1 000 000
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	781 750	978 000	978 000
Paiements effectués en vertu du Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	534 595	975 000	975 000
Paiement de prestation de retraite supplémentaire	40 497 202	1 136 000	765 000
Allocation de traitement	291 038	625 000	625 000
Aide accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	101 986	420 000	420 000
Allocation de sécurité du revenu de retraite	57 611	15 000	100 000
Services de transition de carrière	73 000	73 000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	22 723	70 000	70 000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	38 740	70 000	50 000
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	5 000	5 000
Paiements de prestations pour bravoure	2 715	4 500	4 500
Total des postes législatifs	2 572	197 000	197 000
Contributions			
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	71 521 853	78 294 000	80 427 000
Centre d'excellence sur le trouble de stress post-traumatique et les états de santé mentale connexes	1 290 647	6 300 000	9 200 000
Contribution pour le Programme de financement de la recherche	4 799 127	4 903 346

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions, en vertu du Programme de partenariat pour la commémoration, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs	2 620 137	2 830 000	2 380 000
Contributions pour les Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille	2 935 544	1 000 000	1 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	36 546 389	47 244 208	43 734 783
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants (<i>Loi sur l'assurance des anciens combattants</i>)	2 572	175 000	175 000
Ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 500	89 300	90 500
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays (<i>Loi de l'assurance des soldats de retour au pays</i>)	1 780	10 000	10 000
Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (L.R.C. (1970), ch. V-4)	10 000	10 000
Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (L.R.C. (1970), ch. W-4)	2 000	2 000

Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres

Raison d'être

Le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres travaille à faire progresser l'égalité des genres au moyen d'une perspective sur les genres et les recoupements qui y sont associés. En partenariat avec les principales parties prenantes, y compris les organisations de la société civile, les groupes syndicaux, le secteur privé, les autres ordres de gouvernement, et les Premières Nations, les Inuits et les peuples métis, le ministère promulgue activement l'inclusion de toutes les personnes à la vie économique, sociale et politique du Canada. Le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres s'efforce de remplir son mandat d'avancement de l'égalité des genres en assurant une fonction de coordination centrale au sein du gouvernement du Canada, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, l'octroi de subventions et de contributions, l'exécution de programmes, l'investissement dans la recherche et la formulation d'avis dans le but d'atteindre l'égalité pour les personnes de tous les genres, y compris les femmes.

La ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	44 846 442	45 882 680	45 882 680	45 345 445
5 Subventions et contributions	65 836 843	79 443 977	98 143 977	75 544 022
Total des crédits votés	110 683 285	125 326 657	144 026 657	120 889 467
Total des postes législatifs	3 863 224	4 481 041	75 781 041	4 658 064
Total des dépenses budgétaires	114 546 509	129 807 698	219 807 698	125 547 531

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Faire avancer l'égalité des genres	36 172 715	75 544 022	111 716 737
Services internes	13 830 794	13 830 794
Total	50 003 509	75 544 022	125 547 531

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Programme de promotion de la femme – Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	28 192 888	44 819 000	43 337 000
Programme de financement pour la lutte contre la violence fondée sur le sexe – Subventions pour les organismes, institutions et autres ordres de gouvernement canadiens afin d'améliorer les mesures de soutien et de créer des solutions globales à long terme pour les personnes survivantes à l'échelle nationale, régionale et locale	5 388 062	10 491 000	10 491 035
Programme de promotion de l'égalité des sexes, de l'orientation sexuelle, de l'identité et de l'expression de genre – Subventions pour appuyer le renforcement des capacités et les travaux de niveau communautaire des organismes pour les Canadiens LGBTQ2	6 630 000	5 070 000
Contributions			
Programme de promotion de la femme – Contributions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	26 083 578	12 674 977	12 256 977
Programme de financement pour la lutte contre la violence fondée sur le sexe – Contributions pour les organismes, institutions et autres ordres de gouvernement canadiens afin d'améliorer les mesures de soutien et de créer des solutions globales à long terme pour les personnes survivantes à l'échelle nationale, régionale et locale	4 521 344	2 959 000	2 959 010
Programme de promotion de l'égalité des sexes, de l'orientation sexuelle, de l'identité et de l'expression de genre – Contributions pour appuyer le renforcement des capacités et les travaux de niveau communautaire des organismes pour les Canadiens LGBTQ2	1 650 971	1 870 000	1 430 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 775 724	4 391 741	4 567 564
Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 500	89 300	90 500

Ministère des Finances

Raison d'être

Le ministère des Finances Canada contribue à la vigueur de l'économie et à l'intégrité des finances publiques pour les Canadiens. Pour ce faire, il surveille l'évolution de la situation au Canada et ailleurs dans le monde afin de fournir une analyse et de dispenser des conseils de premier ordre au gouvernement du Canada, et il élabore et met en œuvre les politiques économiques et financières qui soutiennent les objectifs socio-économiques du Canada et de ses citoyens.

Il joue aussi un rôle de premier plan pour garantir que les dépenses de l'État soient effectuées en fonction des résultats et constituent une utilisation judicieuse des deniers publics. Il interagit de façon importante avec d'autres organismes fédéraux et il permet de relayer le point de vue des différents acteurs économiques de partout au Canada.

La ministre des Finances est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	107 152 924	105 471 317	3 434 381 300	114 100 475
5 Autorisation pour le montant de l'aide en paiements directs à l'Association internationale de développement conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>	1	1	1
Total des crédits votés	107 152 924	105 471 318	3 434 381 301	114 100 476
Total des postes législatifs	98 735 527 761	99 419 591 638	116 080 050 414	103 637 535 431
Total des dépenses budgétaires	98 842 680 685	99 525 062 956	119 514 431 715	103 751 635 907
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	53 318 029 416	50 200 000	450 200 000	49 000 000
Total des dépenses non budgétaires	53 318 029 416	50 200 000	450 200 000	49 000 000

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Politiques économique et budgétaire	25 006 584 459	78 702 326 308	103 708 910 767
Services internes	42 875 140	(150 000)	42 725 140
Total	25 049 459 599	78 702 326 308	(150 000)	103 751 635 907

Non budgétaire

	Total
Politiques économique et budgétaire	49 000 000
Total	49 000 000

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions			
Soutien à des initiatives stratégiques et de recherche	35 000	35 000
Autres paiements de transfert			
Total des postes législatifs	74 048 399 273	76 484 977 623	78 702 291 308

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Transfert canadien en matière de santé (partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	40 371 762 839	41 869 693 000	43 125 784 000
Péréquation fiscale (partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	19 837 259 000	20 572 844 000	20 910 789 000
Intérêt sur la dette non échue (<i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>)	17 836 992 523	14 905 350 000	15 824 892 341
Transfert canadien en matière de programmes sociaux (partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	14 585 672 000	15 023 242 000	15 473 939 000
Autres frais d'intérêts	5 951 868 513	5 461 000 000	5 045 341 133
Financement des territoires (partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	3 948 402 899	4 180 225 221	4 379 878 578
Paiements à la Banque d'infrastructures du Canada	759 153 755	2 252 357 000	3 967 976 000
Paiements à l'Association internationale de développement (<i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>)	441 620 000	423 240 000	423 240 000
Achat de la monnaie canadienne (<i>Loi sur la Monnaie royale canadienne</i>)	86 362 679	84 000 000	84 000 000
Paiements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres en vertu du paragraphe 18(1) de la <i>Loi sur la reprise économique</i>	48 080 000	37 894 693	53 132 349
Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)	42 643 709	42 639 121	42 639 121
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 795 302	13 076 610	12 942 149
Vice-première ministre et ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	88 228	89 300	90 500
Ministre d'État (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associé des Finances) – Allocation pour automobile (<i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	2 000	2 000
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(1 043 882 172)	(985 373 520)	(1 030 231 740)
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(4 767 184 000)	(4 465 955 000)	(4 676 879 000)
Non budgétaire			
Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures - Achat d'actions initiales par le Canada en vertu de la <i>Loi sur l'accord concernant la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures</i>	50 200 000	49 000 000

Ministère des Pêches et des Océans

Raison d'être

Pêches et Océans Canada appuie les pêches durables sur le plan environnemental, économique et social. Il contribue également à une économie prospère en soutenant les exportations et en favorisant un commerce maritime sécuritaire. Le Ministère appuie l'innovation nécessaire à une économie fondée sur le savoir au moyen de la recherche dans des secteurs, tels que l'aquaculture et la biotechnologie.

Les activités du Ministère fournissent aux Canadiens un environnement propre et sain ainsi que des écosystèmes aquatiques durables grâce à la protection de l'habitat, à la gestion des océans, ainsi qu'à la recherche sur les écosystèmes.

La Garde côtière canadienne (GCC) se charge des services et des programmes qui soutiennent la sûreté, la sécurité et l'accessibilité des voies navigables du Canada. La GCC fournit également une flotte civile et une vaste infrastructure côtière.

La ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 999 340 165	1 810 990 505	1 881 325 995	1 885 591 877
5 Dépenses en capital	701 602 927	776 767 843	930 121 676	1 155 699 577
10 Subventions et contributions	279 057 315	714 236 395	998 296 660	1 173 395 129
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	3 027 875
Total des crédits votés	2 980 000 407	3 301 994 743	3 812 772 206	4 214 686 583
Total des postes législatifs	156 070 077	160 615 602	298 557 617	168 380 284
Total des dépenses budgétaires	3 136 070 484	3 462 610 345	4 111 329 823	4 383 066 867

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Pêches	528 083 374	60 783 271	1 047 478 586	1 636 345 231
Opérations maritimes et intervention	647 285 666	850 404 667	45 069 815	1 542 760 148
Écosystèmes aquatiques	258 146 094	2 446 865	80 268 728	340 861 687
Navigation maritime	272 999 524	100 041 824	78 000	(40 011 000)	333 108 348
Services internes	387 468 503	142 022 950	500 000	529 991 453
Total	2 093 983 161	1 155 699 577	1 173 395 129	(40 011 000)	4 383 066 867

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Subventions pour soutenir les pêcheurs autonomes touchés par la pandémie de COVID-19 au Canada	126 300 000
Subventions en appui aux accords de réconciliation avec les Autochtones	5 815 120
Subventions pour la participation des Autochtones à la consultation liée aux décisions en matière de poisson et d'habitat du poisson	9 893	2 500 000	3 330 000
Subventions globale pour la disposition de ports pour petits bateaux	8 815 240	295 500	500 000
Subventions pour l'aliénation des phares excédentaires	500 000	500 000	500 000
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	203 198	500 000	295 500
Subventions pour la gestion des océans pour appuyer les groupes autochtones dans l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de conservation et de gestion des océans	100 000
Contributions			
Contributions en appui aux accords de réconciliation avec les Autochtones	360 254 854	604 357 315
Contributions à l'appui des espèces et l'habitat aquatiques	137 577 507
Contributions à l'appui du cadre de gestion intégrée pour les programmes de contributions Autochtones	103 464 037
Contributions à l'appui du cadre de gestion intégrée pour les programmes du secteur des produits de la pêche	97 939 367
Contributions à l'appui du cadre de gestion de programme intégrée de la Garde côtière canadienne	45 069 815
Contributions à l'appui de la recherche scientifique sur les écosystèmes et les océans	33 173 597
Contributions à l'appui de la gestion durable des pêches du Canada	4 127 354
Contributions pour soutenir le programme de mise en valeur du saumon	3 766 000
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	2 633 096	3 196 217	2 696 217
Contributions à l'appui du Programme de contributions de catégorie de ports pour petits bateaux	1 088 390	875 000	2 000 000
Contributions pour la gestion des océans pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de conservation et de gestion des océans	1 130 000
Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	962 000
Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon	275 900	283 100	291 300

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	151 731 247	163 112 542	168 289 784
Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 500	89 300	90 500

Ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord

Raison d'être

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) continue de renouveler la relation de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis; de moderniser les structures du gouvernement du Canada en vue de permettre aux Autochtones de renforcer leur capacité et d'appuyer leur vision en matière d'autonomie gouvernementale; et de diriger les travaux du gouvernement du Canada dans le Nord.

La ministre des Relations Couronne-Autochtones et le ministre des Affaires du Nord sont responsables de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	2 384 562 711	1 528 290 836	2 384 183 350	1 634 265 848
5 Dépenses en capital	5 562 540	268 287	2 651 467	268 287
10 Subventions et contributions	2 100 265 896	3 309 017 994	4 288 345 940	3 032 868 793
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	914 022 919
Total des crédits votés	5 404 414 066	4 837 577 117	6 675 180 757	4 667 402 928
Total des postes législatifs	66 173 767	47 846 390	164 293 126	29 229 903
Total des dépenses budgétaires	5 470 587 833	4 885 423 507	6 839 473 883	4 696 632 831
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L15 Prêts à des revendicateurs autochtones	9 824 625	25 903 000	25 903 000	25 903 000
Total des crédits votés	9 824 625	25 903 000	25 903 000	25 903 000
Total des dépenses non budgétaires	9 824 625	25 903 000	25 903 000	25 903 000

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Relations Couronne-Autochtones	1 275 864 904	2 693 984 212	3 969 849 116
Affaires du Nord	244 981 743	343 010 569	587 992 312
Services internes	164 561 756	268 287	(26 038 640)	138 791 403
Total	1 685 408 403	268 287	3 036 994 781	(26 038 640)	4 696 632 831

Non budgétaire

	Total
Relations Couronne-Autochtones	25 903 000
Total	25 903 000

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Subventions aux Premières Nations pour le règlement de revendications particulières négocié par le Canada ou imposé par le Tribunal des revendications particulières, et aux groupes autochtones pour le règlement des revendications spéciales	750 064 909	1 394 351 059	1 175 343 635
Subventions pour la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales et l'autonomie gouvernementale et autres ententes visant à régler les droits découlant de l'article 35	447 672 334	779 131 975	770 580 349
Subventions pour le remboursement de prêts relatifs aux négociations des traités aux groupes autochtones ayant conclu une entente sur les revendications territoriales globales	98 173 878	98 173 878
Subventions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	57 694 000	58 848 000	60 025 000
Subventions pour l'évolution politique des territoires, particulièrement en ce qui concerne le transfert des responsabilités	14 179 462	21 200 036	21 450 036
Subventions aux organisations chargées des revendications territoriales, aux signataires d'accords sur l'autonomie gouvernementale et aux organisations des Premières Nations pour soutenir la récolte d'aliments traditionnels	7 981 101	8 000 000	8 000 000
Subvention pour appuyer le Conseil de surveillance de la mine Giant ainsi que la recherche sur le trioxyde d'arsenic	518 415	985 784	1 015 358
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	779 530
Subventions aux Premières Nations participantes et à l'Autorité scolaire des Premières Nations en vertu de la <i>Loi sur la compétence des Premières Nations en matière d'éducation en Colombie-Britannique</i>	600 000	600 000
Subvention accordée à l'Administration financière des Premières Nations en vertu de la <i>Loi sur la gestion financière et statistique des Premières Nations</i>	500 000	500 000
Total des postes législatifs	42 620 752	19 687 767	4 125 988
Contributions			
Contributions pour appuyer la négociation et la mise en œuvre d'ententes ou d'initiatives de traités, de revendications et d'autonomie gouvernementale	344 882 002	430 679 961	471 210 819
Contributions pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, le développement, la conservation et la protection des ressources naturelles du Nord, ainsi que le développement scientifique des peuples autochtones et du Nord	130 791 234	147 192 914	126 486 336
Contributions pour appuyer l'accès aux aliments sains dans les collectivités isolées du Nord	69 876 278	97 158 558	108 072 989
Programme de contributions de l'interlocuteur fédéral	39 917 840	39 149 830	47 011 832
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	30 745 569	39 517 703	34 300 468
Contributions servant à la prestation de services publics dans le cadre des programmes de Soutien aux gouvernements indiens et à l'établissement de systèmes solides de gouvernance, d'administration et de responsabilisation	38 467 393	32 082 842	32 072 997
Contributions pour appuyer la capacité organisationnelle de base des organismes représentant les Autochtones	23 444 063	24 777 716	24 777 716
Contributions pour appuyer la construction et l'entretien des infrastructures communautaires	53 771 148	54 419 000	21 919 000
Contributions pour appuyer l'initiative de reconstruction des nations autochtones	19 940 067	20 000 000	20 000 000
Contributions pour promouvoir le développement social et politique dans le Nord et pour les résidents du Nord	5 523 023	6 401 053	8 155 341

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Paiements de transfert au gouvernement du Yukon pour la préservation et l'entretien, l'assainissement et la gestion de la fermeture des sites contaminés au Yukon	3 919 039	4 527 685	2 393 509

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 952 855	27 646 041	23 042 197
Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	42 827 059	19 687 767	4 125 988
Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources (lois sur le règlement des revendications territoriales globales)	1 865 718	1 865 718
Ministre des Relations Couronne-Autochtones – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	119 341	89 300	90 500
Ministre des Affaires du Nord – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 300	90 500
Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (<i>Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington [pollution par le mercure]</i>)	15 000	15 000

Ministère des Ressources naturelles

Raison d'être

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

Ressources naturelles Canada vise à améliorer la qualité de vie des Canadiens et Canadiennes en veillant à ce que nos ressources naturelles soient exploitées de façon durable, en fournissant une source d'emplois, de prospérité et de nouvelles perspectives, de même qu'en préservant notre environnement et en respectant nos communautés et les peuples autochtones.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	609 326 261	556 830 962	613 207 961	694 982 982
5 Dépenses en capital	16 036 366	11 608 000	15 453 000	13 629 040
10 Subventions et contributions	415 597 935	448 124 943	823 663 615	1 254 135 315
Total des crédits votés	1 040 960 562	1 016 563 905	1 452 324 576	1 962 747 337
Total des postes législatifs	1 413 830 365	362 450 688	384 526 216	275 457 322
Total des dépenses budgétaires	2 454 790 927	1 379 014 593	1 836 850 792	2 238 204 659

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles	371 842 202	3 360 000	1 049 130 897	(23 910 427)	1 400 422 672
Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale	71 255 923	364 931 525	(307 200)	435 880 248
Science des ressources naturelles et atténuation des risques	202 625 889	7 269 040	55 017 390	(12 543 303)	252 369 016
Services internes	146 632 723	3 000 000	(100 000)	149 532 723
Total	792 356 737	13 629 040	1 469 079 812	(36 860 930)	2 238 204 659

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Subventions à l'appui de rénovations maisons	210 000 000
Subventions pour appuyer les défis des technologies propres	2 229 938	41 584 738	22 959 734
Subventions à l'appui de la sensibilisation et de l'engagement, de l'efficacité énergétique et de l'innovation énergétique	3 290 810	3 413 333	3 563 333
Subventions à l'appui de Solutions innovatrices Canada	700 000	1 980 000	1 980 000
Subventions pour appuyer les technologies de récupération en cas de déversement d'hydrocarbures sous le programme intitulé Incitatifs pour le développement de technologies de récupération en cas de déversement d'hydrocarbures	1 800 000	1 800 000
Subventions à l'appui de la géoscience	832 233	1 245 000
Subventions à l'appui de l'Amélioration de la diversité dans la main-d'œuvre du secteur forestier canadien dans le cadre du programme intitulé Programme d'innovation forestière	150 000
Contributions			
Contributions à l'appui du Fonds de réduction des émissions	559 855 905
Contributions pour appuyer l'énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées	32 489 276	52 908 057	55 861 965
Contributions pour appuyer le programme des énergies renouvelables émergentes	44 625 940	48 604 374	39 328 138
Contributions à l'appui du programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière	16 934 892	11 400 000	39 300 000
Contributions à l'appui du programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro	1 279 690	11 150 000	34 100 000
Contributions à l'appui du programme d'innovation énergétique	30 834 414	39 131 264	31 942 312
Contributions à l'appui du programme d'innovation sur la croissance propre dans les secteurs des ressources naturelles	37 381 791	38 228 735	28 226 626
Contributions à l'appui du programme de promotion de l'innovation en foresterie	26 484 116	24 813 000
Contributions à l'appui du programme de réseaux électriques intelligents	24 530 928	25 854 705	24 087 345
Contributions pour appuyer le déploiement d'infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement	23 863 961	22 840 000	23 970 000
Contributions pour appuyer la stratégie d'intervention précoce contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette – Phase II	2 237 110	19 500 000	23 000 000
Contributions à l'appui de l'efficacité énergétique	12 690 667	22 922 922	20 170 214
Contribution à l'appui de la gestion du dendroctone du pin ponderosa en Alberta	18 960 000
Contributions pour appuyer le développement des marchés	17 285 722	17 850 000
Contributions à l'appui du programme de construction verte en bois	4 957 310	8 696 000	15 719 000
Contributions pour appuyer les comités autochtones de consultation et de surveillance de projets d'infrastructure énergétique	8 548 268	16 000 000	13 996 697
Contributions à l'appui des mesures d'accommodement pour le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain	4 447 343	8 000 000	13 500 000
Contributions à l'appui des Partenariats pour les ressources naturelles autochtones	5 789 554	6 000 000
Contributions à l'appui de l'adaptation aux changements climatiques	7 017 066	6 630 000	5 103 390
Contributions à l'appui du développement économique des Autochtones	4 485 653	1 000 000	4 333 000
Contributions à l'appui des alertes sismiques précoces	2 000 000	4 000 000
Contributions à l'appui de l'initiative des instituts de recherche forestière	2 476 400	2 368 000	2 368 000

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions à l'appui de résilience aux feux de forêt	680 375	1 850 000	2 050 000
Contributions pour appuyer les défis des technologies propres	13 776 677	6 085 830	908 288
Contributions à l'appui de la Stratégie emploi et compétence jeunesse	8 141 955	1 373 518	558 000
Contributions à l'appui du Fonds d'aide financière aux participants pour les consultations auprès des Autochtones (Principes provisoires)	671 364	537 583
Contributions à l'appui du programme GéoConnexions	428 075	500 000	500 000
Contributions en appui à la cybersécurité et à la protection de l'infrastructure énergétique essentielle	364 627	955 467	409 785
Contributions à l'appui de la phase de nettoyage de l'installation minière d'uranium de Gunnar	10 127 000	398 000
Contributions pour appuyer la participation autochtone aux dialogues	5 156 568	620 000	300 000
Contributions à l'appui de la recherche	1 836 012	750 000	290 000
Total des postes législatifs	1 352 961 683	305 247 606	214 944 497

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers (<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve</i>)	363 966 637	289 755 606	199 334 997
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60 623 377	61 066 507	60 422 325
Contribution à l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve</i>)	568 245	11 187 000	11 677 000
Contribution à l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers</i>)	51 968	4 305 000	3 932 500
Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	85 069	89 300	90 500

Ministère des Services aux Autochtones

Raison d'être

Services aux Autochtones Canada (SAC) travaille en collaboration avec ses partenaires en vue d'améliorer l'accès à des services de haute qualité pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Notre vision est d'appuyer et d'habiliter les Autochtones afin qu'ils puissent offrir des services de façon indépendante et remédier aux différentes conditions socio-économiques au sein de leurs communautés.

Le ministre des Services aux Autochtones est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	2 032 419 945	1 949 217 820	2 297 806 875	2 095 935 733
5 Dépenses en capital	7 939 828	6 832 498	23 479 261	6 115 242
10 Subventions et contributions	11 098 367 963	10 741 544 381	13 716 793 773	11 283 347 845
Total des crédits votés	13 138 727 736	12 697 594 699	16 038 079 909	13 385 398 820
Total des postes législatifs	135 821 201	114 606 336	1 757 725 768	120 698 576
Total des dépenses budgétaires	13 274 548 937	12 812 201 035	17 795 805 677	13 506 097 396

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de santé et services sociaux	252 835 418	781 443	5 584 508 559	(317 165)	5 837 808 255
Services de gouvernance et de développement communautaire	202 122 265	2 303 125	2 865 259 935	3 069 685 325
Services autodéterminés par les Autochtones	822 195	2 421 315 746	2 422 137 941
Services et prestations aux individus	1 611 042 694	1 989 148	445 396 996	(51 750 966)	2 006 677 872
Services internes	210 994 477	1 041 526	(42 248 000)	169 788 003
Total	2 277 817 049	6 115 242	11 316 481 236	(94 316 131)	13 506 097 396

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Subvention à l'appui de la nouvelle relation financière avec les Premières Nations régies par la <i>Loi sur les Indiens</i>	636 028 829	1 535 805 252	1 552 237 451
Subvention pour le financement du soutien des bandes	165 343 129	168 473 388	168 399 632
Subvention pour la mise en œuvre de l'accord-cadre de la Gestion des terres des Premières Nations	6 657 603	40 231 441	43 905 735
Subvention à la bande indienne de Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	11 509 830	11 740 027	11 974 828
Subventions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes qui habitent dans les réserves indiennes et aux Indiens inscrits du territoire du Yukon	9 542 247	10 000 000	10 000 000
Subventions à l'appui des Programmes urbains pour les peuples autochtones	1 000 000	1 000 000
Subventions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire des Premières Nations	485 604	1 500 000	977 000
Subventions aux bandes indiennes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	300 000	300 000	300 000
Subventions pour favoriser l'essor du régime d'éducation primaire et secondaire des Premières Nations	150 000	150 000
Subventions visant à accroître la participation des jeunes Inuits et des Premières Nations aux possibilités en éducation et sur le marché du travail	35 000	45 000	45 000
Total des postes législatifs	1 970 967	2 100 000	2 100 000
Contributions			
Contributions pour favoriser l'essor du régime d'éducation primaire et secondaire des Premières Nations	2 050 274 576	1 905 989 964	1 981 524 908
Contributions pour appuyer la construction et l'entretien des infrastructures communautaires	1 941 076 840	1 806 555 147	1 950 951 803
Contributions aux soins de santé primaires des Premières Nations et des Inuits	1 390 938 867	1 224 069 824	1 284 612 293
Contributions pour renforcer la sécurité et le bien-être des enfants des Premières Nations et de leurs familles	1 522 668 138	1 189 584 908	1 260 183 851
Contributions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes qui habitent dans les réserves indiennes et aux Indiens inscrits du territoire du Yukon	1 073 540 260	810 071 252	921 505 871
Contributions au soutien à l'infrastructure de la santé des Premières Nations et des Inuits	851 677 798	845 310 580	844 414 284
Contributions aux prestations supplémentaires en santé des Premières Nations et des Inuits	300 727 932	332 601 158	328 069 838
Contributions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire des Premières Nations	355 832 084	285 464 257	300 172 439
Contributions pour appuyer la gestion des terres et le développement économique	135 283 504	158 227 468	175 334 264
Contributions pour appuyer la gestion des urgences dans le cadre des activités dans les réserves	236 918 741	93 113 582	97 994 272
Contributions servant à la prestation de services publics dans le domaine du soutien aux gouvernements indiens et à l'établissement de systèmes solides de gouvernance, d'administration et de responsabilisation	213 374 219	20 691 620	72 002 065
Contributions à l'appui des Programmes urbains pour les peuples autochtones	51 273 338	50 178 051	69 303 051
Contributions pour améliorer la sûreté et la sécurité des femmes, des enfants et des familles autochtones	65 904 241
Contributions visant à accroître la participation des jeunes Inuits et des Premières Nations aux possibilités en éducation et sur le marché du travail	68 116 208	35 559 000	35 559 000
Contributions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire de la Nation métisse	19 842 582	26 822 405	34 787 428

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions versées aux Premières Nations pour la gestion de sites contaminés	30 652 438	136 121 512	32 226 284
Contributions pour appuyer l'Initiative sur les partenariats stratégiques pour le développement économique des Autochtones	14 152 560	14 450 000	15 950 000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	6 217 801	4 562 489	8 625 846
Contributions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire des Inuits	1 446 898	7 322 515	8 458 159
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	4 450 937	5 188 798	6 778 302
Total des postes législatifs	59 088 073	29 684 113	31 033 391

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	73 554 786	86 813 515	85 474 685
Contributions relatives à l'infrastructure des Premières Nations (<i>Loi sur le soutien de la croissance, de l'économie et de l'emploi au Canada</i>)	59 088 073	29 684 113	31 033 391
Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités (<i>Loi sur les Indiens</i>)	510 020	2 100 000	2 100 000
Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique (<i>Loi sur les Indiens</i>)	2 000 000	2 000 000
Ministre des Services aux Autochtones – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	65 625	89 300	90 500

Ministère des Transports

Raison d'être

Le ministre des Transports est responsable du ministère des Transports.

Transports Canada est responsable de l'élaboration et de la surveillance des politiques et des programmes de transport du gouvernement du Canada, de sorte que les Canadiens aient accès à un réseau de transport :

- sécuritaire et sûr;
- efficace;
- écologique et novateur.

Le Ministère tente d'atteindre ces objectifs :

- en proposant et en mettant à jour des politiques, des lois et des règlements;
- en menant des inspections et des activités d'application de la loi, et en assurant la surveillance du matériel, des opérations et des installations de l'industrie du transport;
- en octroyant des fonds à des organisations pour financer des projets qui renforcent le réseau de transport, comme des projets d'amélioration de la sécurité, des innovations technologiques et des initiatives de transport écologique.

Bien que le Ministère ne soit pas directement responsable de tous les aspects du transport ou de tous les modes de transport, il joue un rôle clé pour s'assurer que toutes les composantes du réseau de transport partout au Canada coordonnent efficacement leurs activités, en collaborant avec divers groupes dont les Autochtones, l'industrie, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les partenaires internationaux.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de Transports Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	753 799 602	726 021 429	757 231 886	741 693 237
5 Dépenses en capital	132 601 685	150 604 973	321 844 193	122 406 985
10 Subventions et contributions	960 185 842
– Subventions et contributions – Réseau de transport sûr et sécuritaire	24 271 425	40 197 681	64 395 213
– Subventions et contributions – Réseau de transport écologique et novateur	213 982 219	133 823 550	237 341 901
– Subventions et contributions – Réseau de transport efficace	371 541 785	617 297 513	863 210 540
Total des crédits votés	1 496 196 716	1 667 945 146	2 244 023 733	1 824 286 064
Total des postes législatifs	209 024 032	231 553 241	232 169 277	226 959 249
Total des dépenses budgétaires	1 705 220 748	1 899 498 387	2 476 193 010	2 051 245 313
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
– Paiements pour les placements dans des sociétés d'État entreprises – Ridley Terminals Inc	(290 905 000)
Total des crédits votés	(290 905 000)
Total des dépenses non budgétaires	(290 905 000)

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réseau de transport efficace	104 517 946	135 613 712	685 073 247	(13 634 928)	911 569 977
Réseau de transport écologique et novateur	157 386 525	16 288 000	307 214 691	(678 040)	480 211 176
Réseau de transport sûr et sécuritaire	460 375 467	6 376 579	41 197 681	(63 200 801)	444 748 926
Services internes	195 207 172	25 128 694	(5 620 632)	214 715 234
Total	917 487 110	183 406 985	1 033 485 619	(83 134 401)	2 051 245 313

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Programme d'incitatifs pour l'utilisation de véhicules zéro émission	185 374 919	58 497 451	229 278 061
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	31 340 281	32 014 097	32 468 484
Programme de transfert des biens portuaires	149 797 843	7 600 000
Programme visant à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones	518 460	3 600 000	5 836 000
Subvention pour Solutions innovatrices Canada	850 000	2 600 000	2 000 000
Programme pour la protection des côtes et voies navigables à travers le Canada	2 423 559	2 044 802	1 200 000
Subventions pour appuyer l'initiative d'évaluation des risques liés aux actifs de transport	49 000	627 844	1 049 880
Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire	205 000	800 000	800 000
Subventions à l'appui des transports propres	683 535	1 079 274	600 000
Programme de financement de la participation communautaire	645 382	2 999 616	500 000
Subvention au Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et de maintien de la navigabilité (COSCAP) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)	59 368	130 000	130 000
Programme d'atténuation des perturbations liées au trafic maritime	100 000	100 000	100 000
Programme de promotion de l'innovation en matière de transport	65 309	75 000	75 000
Contributions			
Fonds national des corridors commerciaux	84 133 763	453 754 901	406 884 462
Programme pour la protection des côtes et voies navigables à travers le Canada	19 394 009	57 336 430	61 444 038
Soutien aux communautés à distance	57 674 000
Programme de contributions aux services de traversier	44 696 683	44 961 638	45 607 964
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	35 452 781	38 000 000	38 000 000
Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire	17 886 944	20 500 000	20 500 000
Programme de paiements de transfert pour la sécurité routière	5 245 248	16 442 681	16 442 681
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme : Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	135 968	10 013 883	13 789 677
Importants travaux de réhabilitation du pont Victoria	4 916 000
Contribution à l'appui de la sécurité nautique	839 301	2 225 000	3 225 000
Programme pour l'exploitation et l'entretien des aéroports	1 977 781	1 600 000	1 600 000
Programme de lutte contre les perturbations causées par le trafic	214 800	1 500 000	1 500 000
Fonds d'infrastructure de transport de la Porte d'entrée et du Corridor de l'Asie-Pacifique	5 944 388	9 651 773	1 498 573
Programme visant à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones	138 636	1 250 000	1 250 000
Initiative pour un navire silencieux	1 250 000
Programme de réfection des bandes d'atterrissage de la côte du Labrador	1 267 759	1 040 000	1 000 000
Contribution à l'avancement de l'innovation dans les transports	1 577 412	650 000	650 000
Association des transports du Canada	352 804	425 310	425 310
Contributions pour appuyer l'initiative d'évaluation des risques liés aux actifs de transport	471 076	372 156	307 712
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	134 236	259 000	259 000
Contributions à l'appui des transports propres	150 000	150 000

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
	(dollars)		
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	35 563	100 000	100 000
Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers	4 506 431	13 876 911	50 000
Programme de bourses pour le Groupe de recherches sur les transports au Canada	24 000	24 000	24 000
Total des postes législatifs	70 298 519	71 998 617	73 299 777

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
	(dollars)		
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	79 841 335	84 989 503	86 818 172
Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i> (L.C. 1993, ch. 43)	66 998 519	68 698 617	69 999 777
Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i> (L.C. 1998, ch. 10)	58 796 238	75 091 857	66 750 800
Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, <i>Loi des subsides no 5 de 1963</i> , [L.C. 1963, ch. 42])	3 300 000	3 300 000	3 300 000
Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 500	89 300	90 500

Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux

Raison d'être

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. En sa qualité d'acheteur central, de gestionnaire de biens immobiliers, de spécialiste des questions linguistiques, de trésorier, de comptable, d'administrateur de la paye et des pensions du gouvernement et de fournisseur de services communs, il aide les ministères et organismes fédéraux à réaliser les objectifs visés par leur mandat. La vision du Ministère consiste à exceller dans les opérations gouvernementales. Sa mission est d'offrir des services et des programmes centraux de qualité supérieure qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui répondent aux besoins en matière de programmes des institutions fédérales.

La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	2 589 977 548	2 316 072 146	3 639 680 555	2 704 667 883
5 Dépenses en capital	1 086 103 659	1 587 143 543	1 584 417 860	1 632 968 893
Total des crédits votés	3 676 081 207	3 903 215 689	5 224 098 415	4 337 636 776
Total des postes législatifs	152 606 169	145 056 330	410 277 908	153 593 405
Total des dépenses budgétaires	3 828 687 376	4 048 272 019	5 634 376 323	4 491 230 181
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	5 217 200
Total des crédits votés	5 217 200
Total des postes législatifs	2 715 422
Total des dépenses non budgétaires	7 932 622

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Biens et infrastructure	4 611 333 467	1 491 387 154	(2 858 275 460)	3 244 445 161
Paiements et comptabilité	666 726 436	37 610 792	(140 113 381)	564 223 847
Achat de biens et de services	468 384 337	(303 010 689)	165 373 648
Soutien à l'échelle du gouvernement	448 808 695	19 715 663	(310 596 146)	157 928 212
Ombudsman de l'approvisionnement	4 211 647	4 211 647
Services internes	343 390 313	84 255 284	(72 597 931)	355 047 666
Total	6 542 854 895	1 632 968 893	(3 684 593 607)	4 491 230 181

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	139 398 533	160 729 983	146 043 596
Fonds renouvelable des Services immobiliers (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i>)	5 866 619	18 908 536	4 162 692
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction (<i>Loi de crédits no 4 pour 1994-1995</i>)	10 785 646	10 544 701	3 367 423
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement) – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 500	89 300	90 500
Fonds renouvelable des Services optionnels (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i>)	(4 098 898)	(70 806)

Ministère du Patrimoine canadien

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Le ministère du Patrimoine canadien et les organismes de son portefeuille jouent un rôle vital dans la vie culturelle, civique et économique des Canadiens. Ses politiques et ses programmes favorisent un milieu permettant aux Canadiens de faire l'expérience d'expressions culturelles dynamiques, de célébrer notre histoire et notre patrimoine et de bâtir des collectivités fortes. Le Ministère investit dans l'avenir en appuyant les arts, nos langues officielles et les langues autochtones, ainsi que nos athlètes et le système sportif.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	204 714 364	203 230 981	205 788 961	210 280 706
5 Subventions et contributions	1 320 217 181	1 304 800 333	1 367 112 583	1 298 495 542
Total des crédits votés	1 524 931 545	1 508 031 314	1 572 901 544	1 508 776 248
Total des postes législatifs	25 643 406	27 106 097	449 518 664	27 803 569
Total des dépenses budgétaires	1 550 574 951	1 535 137 411	2 022 420 208	1 536 579 817

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Créativité, arts et culture	51 612 396	449 327 474	(5 000 000)	495 939 870
Langues officielles	22 109 542	432 652 183	454 761 725
Sport	13 837 733	234 262 926	248 100 659
Diversité et inclusion	20 230 854	133 590 158	153 821 012
Patrimoine et célébrations	51 391 677	49 481 801	(1 045 000)	99 828 478
Services internes	86 740 637	(2 612 564)	84 128 073
Total	245 922 839	1 299 314 542	(8 657 564)	1 536 579 817

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
<u>Subventions</u>			
Subventions pour le Fonds du Canada pour les périodiques	71 283 009	72 775 054	72 775 054
Subventions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	18 102 915	59 312 973	60 742 973
Subventions au Fonds du livre du Canada	1 963 191	37 750 000	38 500 000
Subventions à l'appui du Programme des langues et cultures autochtones	20 000 000	33 750 000
Subventions au Programme d'aide aux athlètes	31 424 968	33 000 000	33 000 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	19 314 142	27 055 000	31 750 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour l'investissement en culture	18 727 898	20 000 000	20 000 000
Subventions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	13 892 638	21 355 000	17 555 000
Subventions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	1 406 498	17 014 842	15 194 842
Subvention à TV5 Monde	7 325 103	8 000 000	8 000 000
Subventions à l'appui du Programme des célébrations et commémorations	7 859 482	15 335 000	8 000 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	4 613 676	7 000 000	7 000 000
Subventions pour le Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme, et à la lutte contre le racisme	11 816 398	8 894 608	7 000 000
Subventions en vertu du Programme d'aide aux musées	2 853 042	4 663 680	4 663 680
Subventions à l'appui du Fonds pour l'histoire du Canada	1 150 060	1 150 060
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnités pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions :			
Québec	147 372	147 372	147 372
Ontario	105 627	105 627	105 627
Colombie-Britannique	97 814	97 814	97 814
Terre-Neuve-et-Labrador	77 590	77 590	77 590
Alberta	75 940	75 940	75 940
Manitoba	73 762	73 762	73 762
Saskatchewan	73 758	73 758	73 758
Nouvelle-Écosse	64 199	64 199	64 199
Nouveau-Brunswick	62 947	62 947	62 947
Île-du-Prince-Édouard	57 071	57 071	57 071
Subventions à l'appui du programme Échanges Canada	57 000	100 000	100 000
Subventions à l'appui du programme Les jeunes s'engagent	99 500	200 000	100 000
Total des postes législatifs	1 293 367	819 000	819 000
<u>Contributions</u>			
Contributions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	252 205 899	240 341 079	243 091 079
Contributions au Programme de soutien au sport	179 975 740	178 917 679	179 697 679
Contributions pour soutenir le Fonds des médias du Canada	157 793 710	134 146 077	134 146 077
Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	129 697 578	113 623 289	113 623 289
Contributions à l'appui du Programme des langues et cultures autochtones	52 078 744	40 371 221	54 121 221
Contributions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	50 462 856	47 168 717	47 168 717
Contributions au Fonds de la musique du Canada	36 389 231	36 649 231	26 799 231
Contributions pour le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	22 786 894	22 779 440	22 779 440
Contributions au Programme d'accueil	19 609 323	24 085 833	21 565 247
Contributions à l'appui du programme Échanges Canada	18 178 443	18 086 359	18 086 359

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
	(dollars)		
Contributions en vertu du Programme d'aide aux musées	18 329 504	11 076 284	11 076 284
Contributions à l'appui de l'Initiative de journalisme local	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Contributions pour le Programme d'action et de lutte contre le racisme	5 000 000	7 971 712
Contributions à l'appui du Programme Exportation Créative Canada	7 170 955	7 000 000	7 000 000
Contribution au Harbourfront Centre	12 500 000	5 000 000	6 500 000
Contributions pour le Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme, et à la lutte contre le racisme	18 824 310	7 294 968	6 083 659
Contributions à l'appui du Programme de contestation judiciaire	4 979 734	4 979 734	4 979 734
Contributions à TV5	9 110 900	4 960 900	4 960 900
Contributions au Fonds du livre du Canada	38 619 164	4 416 301	4 666 301
Contributions à l'appui du Fonds pour l'histoire du Canada	8 411 355	2 787 330	2 787 330
Contributions pour le Fonds du Canada pour les périodiques	4 010 073	2 499 544	2 499 544
Contributions à l'appui du Programme des célébrations et commémorations	12 063 158	4 794 367	2 494 367
Contributions pour le Programme de contributions à la citoyenneté numérique	8 445 556	2 082 263	2 082 263
Contributions pour le Fonds du Canada pour l'investissement en culture	3 227 488	1 972 205	1 972 205
Contributions à l'appui du programme Les jeunes s'engagent	3 408 768	3 753 023	1 353 023
Contributions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	20 710 666	13 227 742	727 742
Contributions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	10 753 176	3 300 000	100 000
Contributions à l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste	45 556	44 450	44 450

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
	(dollars)		
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 767 004	25 307 364	25 696 069
Traitements des lieutenants-gouverneurs (<i>Loi sur les salaires</i>)	1 480 340	1 196 000	1 196 000
Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i> (L.R.C. (1985), ch. L-8)	1 089 527	637 000	637 000
Prestations de retraite supplémentaires – lieutenants-gouverneurs précédents (<i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>)	203 840	182 000	182 000
Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	88 063	89 300	90 500
Ministre d'État (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse) – Allocation pour automobile (<i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	2 000	2 000

Musée canadien de l'histoire

Raison d'être

La Société du Musée canadien de l'histoire est une société d'État constituée en vertu de la *Loi sur les musées* (Lois du Canada [2013], chapitre 38), qui est entrée en vigueur le 12 décembre 2013. En vertu de la loi, le Musée canadien de l'histoire a pour mission « d'accroître la connaissance, la compréhension et le degré d'appréciation des Canadiens à l'égard d'événements, d'expériences, de personnes et d'objets qui incarnent l'histoire et l'identité canadiennes, qu'ils ont façonnées, ainsi que de les sensibiliser à l'histoire du monde et aux autres cultures ».

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	75 728 888	72 188 284	72 188 284	72 768 111
Total des crédits votés	75 728 888	72 188 284	72 188 284	72 768 111
Total des postes législatifs	4 256 563
Total des dépenses budgétaires	75 728 888	72 188 284	76 444 847	72 768 111

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien de l'histoire	70 268 111	2 500 000	72 768 111
Total	70 268 111	2 500 000	72 768 111

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Raison d'être

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a été constitué en 2010 en vertu d'une modification à la *Loi sur les musées*.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a pour mission « d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens ».

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	7 905 183	7 895 183	7 895 183	8 111 694
Total des crédits votés	7 905 183	7 895 183	7 895 183	8 111 694
Total des postes législatifs	2 049 575
Total des dépenses budgétaires	7 905 183	7 895 183	9 944 758	8 111 694

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	8 111 694	8 111 694
Total	8 111 694	8 111 694

Musée canadien de la nature

Raison d'être

Le Musée canadien de la nature est devenu une société d'État le 1er juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*. Sa mission est d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	29 196 950	26 811 201	26 811 201	27 687 206
Total des crédits votés	29 196 950	26 811 201	26 811 201	27 687 206
Total des postes législatifs	5 927 263
Total des dépenses budgétaires	29 196 950	26 811 201	32 738 464	27 687 206

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien de la nature	27 687 206	27 687 206
Total	27 687 206	27 687 206

Musée canadien des droits de la personne

Raison d'être

Créé en 2008 en vertu d'une modification à la *Loi sur les musées*, le Musée canadien pour les droits de la personne est le premier musée national à être créé depuis 1967, et le premier à être établi à l'extérieur de la région de la capitale nationale.

Le mandat du Musée consiste à « explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue ».

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	26 954 953	25 502 953	25 502 953	25 436 716
Total des crédits votés	26 954 953	25 502 953	25 502 953	25 436 716
Total des postes législatifs	2 206 586
Total des dépenses budgétaires	26 954 953	25 502 953	27 709 539	25 436 716

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien des droits de la personne	25 436 716	25 436 716
Total	25 436 716	25 436 716

Musée des beaux-arts du Canada

Raison d'être

Le Musée des beaux-arts du Canada (le Musée) a pour mandat de constituer, d'entretenir et de faire connaître, au Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et d'amener tous les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général. Créé en 1880, le Musée compte parmi les plus anciennes institutions culturelles du pays.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable du Musée.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	39 170 830	38 673 922	38 673 922	37 756 671
5 Paiements au Musée à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection du Musée et des frais connexes	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Total des crédits votés	47 170 830	46 673 922	46 673 922	45 756 671
Total des postes législatifs	4 808 711
Total des dépenses budgétaires	47 170 830	46 673 922	51 482 633	45 756 671

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée des beaux-arts du Canada	44 756 671	1 000 000	45 756 671
Total	44 756 671	1 000 000	45 756 671

Musée national des sciences et de la technologie

Raison d'être

Le Musée national des sciences et de la technologie (MNST) est une société d'État constituée le 1er juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*.

Le MNST a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation de procédés et de productions de l'activité scientifique et technique, et de leurs rapports avec la société sur les plans économique, social et culturel.

Le MNST exerce ses activités sous le nom d'INGENIUM – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. Il gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise du MNST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée à l'égard des dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	30 936 832	30 567 380	30 567 380	28 514 196
Total des crédits votés	30 936 832	30 567 380	30 567 380	28 514 196
Total des postes législatifs	5 338 974
Total des dépenses budgétaires	30 936 832	30 567 380	35 906 354	28 514 196

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée national des sciences et de la technologie	27 714 196	800 000	28 514 196
Total	27 714 196	800 000	28 514 196

Office des transports du Canada

Raison d'être

L'Office des transports du Canada (OTC) est un tribunal quasi judiciaire indépendant et un organisme de réglementation qui a, à toute fin liée à l'exercice de sa compétence, toutes les attributions d'une cour supérieure.

L'OTC est responsable de l'encadrement du réseau de transport national très vaste et complexe, pierre angulaire du bien-être économique de la population canadienne.

L'équipe de décideurs de l'OTC est constituée de membres réguliers nommés par le gouverneur en conseil et de membres temporaires nommés par le ministre des Transports et tirés d'un bassin de candidats préapprouvés par le gouverneur en conseil. Les principales fonctions des membres comprennent la prise de décisions judiciaires et de déterminations réglementaires, l'établissement de règlements, ainsi que la désignation d'employés de l'OTC en tant qu'agents verbalisateurs.

Ce que fait l'OTC : ses trois mandats

- L'OTC veille à ce que le réseau national de transport fonctionne efficacement et harmonieusement, dans l'intérêt de tous les Canadiens, incluant ceux qui y travaillent et y investissent, en passant par les producteurs, les expéditeurs, les usagers et les entreprises qui l'utilisent, jusqu'aux collectivités où il est exploité;
- Il protège le droit fondamental des personnes ayant une déficience à un réseau de transport accessible;
- Il offre aux passagers aériens un régime de protection du consommateur.

Comment l'OTC s'acquitte de ses mandats : les outils à sa disposition

- **Prise de règlements** : l'OTC élabore et applique des règles de base pour encadrer les droits et les responsabilités des fournisseurs de services et des usagers, et faire en sorte que les règles du jeu soient les mêmes pour tous parmi les concurrents. Ces règles se traduisent parfois par des règlements exécutoires, et parfois par des lignes directrices, des codes de pratiques et des notes d'interprétation à caractère moins officiel;
- **Règlement des différends** : l'OTC règle des différends entre d'une part des fournisseurs de services de transport, et d'autre part leurs clients et voisins, grâce à une gamme d'outils, soit la facilitation et la médiation, ainsi que l'arbitrage et le processus décisionnel formel;
- **Information** : l'OTC fournit de l'information concernant le réseau de transport, les droits et responsabilités des fournisseurs de services de transport et des usagers, et la législation et les services de l'OTC.

Des renseignements supplémentaires sur le rôle, le mandat et la mission de l'OTC sont fournis sur son site Web et dans son plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	31 492 646	28 662 545	38 248 069	35 786 127
Total des crédits votés	31 492 646	28 662 545	38 248 069	35 786 127
Total des postes législatifs	3 785 140	3 532 445	5 031 981	4 606 390
Total des dépenses budgétaires	35 277 786	32 194 990	43 280 050	40 392 517

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Des services indépendants de réglementation et de règlement des différends pour les fournisseurs et les utilisateurs de services de transport	30 896 919	30 896 919
Services internes	9 495 598	9 495 598
Total	40 392 517	40 392 517

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 784 368	5 031 981	4 606 390

Office national de l'énergie

Raison d'être

L'Office national de l'énergie a cessé d'exister le 28 août 2019, date à laquelle le projet de loi C-69 est entré en vigueur. Une nouvelle organisation créée par la *Loi sur la Régie canadienne de l'énergie* assume maintenant les responsabilités de l'Office national de l'énergie.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
– Dépenses du programme	33 015 687
Total des crédits votés	33 015 687
Total des postes législatifs	3 811 772
Total des dépenses budgétaires	36 827 459

Office national du film

Raison d'être

L'Office national du film du Canada (ONF) a été créé par une loi du Parlement fédéral en 1939 et est une agence fédérale qui fait partie du portefeuille du ministère du Patrimoine canadien. L'ONF a pour mandat de produire et de distribuer des œuvres originales et innovatrices lesquelles font mieux comprendre les enjeux auxquels doit faire face la population canadienne et font connaître les valeurs et les points de vue canadiens au pays et dans le monde. Au fil des décennies, il est devenu la norme en matière d'innovation audiovisuelle au Canada et joue un rôle important en soulignant les changements et les événements marquants de la société canadienne.

En tant que producteur et distributeur public d'œuvres audiovisuelles, l'ONF joue un rôle essentiel en offrant une perspective de la richesse et de la diversité canadiennes.

C'est grâce à des documentaires d'auteur, des films d'animation et de nouveaux médias que l'ONF explore les enjeux sociaux contemporains. Aujourd'hui, nos artistes et artisans continuent à faire œuvre de pionniers en matière de contenu et de forme dans le domaine du documentaire, du film d'animation et du cinéma interactif.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	71 471 046	64 891 409	69 631 409	65 581 512
Total des crédits votés	71 471 046	64 891 409	69 631 409	65 581 512
Total des postes législatifs	4 439 258
Total des dépenses budgétaires	75 910 304	64 891 409	69 631 409	65 581 512

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Programmation et production audiovisuelles	36 450 096	(1 425 000)	35 025 096
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	27 913 014	(6 977 446)	20 935 568
Services internes	9 670 848	(50 000)	9 620 848
Total	74 033 958	(8 452 446)	65 581 512

Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité

Raison d'être

L'Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité (OCENA) est un établissement public qui élaborera de nouvelles normes d'accessibilité et révisera les normes existantes, en plus de servir de centre pour la promotion et le soutien de la recherche et des pratiques exemplaires en matière de normes d'accessibilité, principalement dans les domaines prioritaires définis dans la loi.

L'OCENA élaborera et examinera les normes d'accessibilité qui établiront la façon dont les organismes fédéraux du secteur privé, les ministères et les organismes du gouvernement du Canada peuvent prévenir, identifier, et éliminer les obstacles à l'accessibilité.

La ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	2 451 196	9 121 581	10 421 581	10 736 821
5 Subventions et contributions	1 488 358	5 500 000	5 500 000	8 500 000
Total des crédits votés	3 939 554	14 621 581	15 921 581	19 236 821
Total des postes législatifs	21 274	696 851	696 851	828 736
Total des dépenses budgétaires	3 960 828	15 318 432	16 618 432	20 065 557

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Recettes et autres réductions	Total
			(dollars)		
Normes d'accessibilité	5 668 725	8 500 000	14 168 725
Services internes	5 896 832	5 896 832
Total	11 565 557	8 500 000	20 065 557

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Subventions			
Avancement de la recherche sur les normes d'accessibilité	2 750 000	4 250 000
Contributions			
Avancement de la recherche sur les normes d'accessibilité	2 750 000	4 250 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire		(dollars)	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	21 274	696 851	828 736

Régie canadienne de l'énergie

Raison d'être

La Régie canadienne de l'énergie est un organisme fédéral indépendant qui régleme plusieurs aspects du secteur énergétique au Canada. La Régie assure la réglementation des pipelines, la mise en valeur des ressources énergétiques et le commerce de l'énergie au nom de la population canadienne, de manière à protéger le public et l'environnement tout en favorisant l'efficience des marchés. L'organisme relève du ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la Régie canadienne de l'énergie.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	54 584 284	71 327 662	92 583 825	97 322 173
Total des crédits votés	54 584 284	71 327 662	92 583 825	97 322 173
Total des postes législatifs	6 585 247	8 221 668	12 034 694	10 771 018
Total des dépenses budgétaires	61 169 531	79 549 330	104 618 519	108 093 191

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance de la sécurité et de l'environnement	25 473 425	25 473 425
Processus décisionnel	17 055 495	2 364 067	19 419 562
Mobilisation	10 789 048	10 789 048
Information sur l'énergie	8 112 706	8 112 706
Services internes	44 298 450	44 298 450
Total	105 729 124	2 364 067	108 093 191

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Programme d'aide financière aux participants	750 000
Contributions			
Programme d'aide financière aux participants	1 203 076	2 364 067	1 614 067

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 585 247	12 034 694	10 771 018

Registraire de la Cour suprême du Canada

Raison d'être

Créée par une loi du Parlement en 1875, la Cour suprême du Canada est la juridiction d'appel de dernier ressort du pays. Elle sert les Canadiens en tranchant des questions de droit d'importance pour le public, contribuant ainsi à l'évolution de toutes les branches du droit au Canada. L'indépendance de la Cour, la qualité de ses travaux et le respect qu'on lui porte, tant ici qu'à l'étranger, sont autant d'éléments qui contribuent grandement aux fondements d'un pays fort, sécuritaire et démocratique, fondé sur la primauté du droit.

Le Bureau du registraire de la Cour suprême du Canada (BRCS) fournit à la Cour tous les services et l'appui dont elle a besoin pour traiter, entendre et trancher les instances qui lui sont soumises. Il agit également comme interface entre les plaideurs et la Cour.

La responsabilité essentielle du BRCS est l'administration de la juridiction d'appel de dernier ressort du Canada.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	26 250 421	26 438 911	26 854 163	26 997 385
Total des crédits votés	26 250 421	26 438 911	26 854 163	26 997 385
Total des postes législatifs	11 531 594	11 522 475	11 562 201	12 163 776
Total des dépenses budgétaires	37 782 015	37 961 386	38 416 364	39 161 161

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
L'administration de la juridiction d'appel de dernier ressort du Canada	27 763 763	27 763 763
Services internes	11 397 398	11 397 398
Total	39 161 161	39 161 161

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges décédés et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1 et ses modifications)	8 761 742	8 602 919	9 157 676
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 758 002	2 959 282	3 006 100

Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

Raison d'être

L'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR) est un organisme indépendant qui rend compte au Parlement des résultats des revues de toutes les activités du gouvernement du Canada en matière de sécurité nationale et de renseignement afin de s'assurer qu'elles sont légales, raisonnables et nécessaires. L'OSSNR entend également les plaintes du public concernant les principales agences et activités de sécurité nationale. Le premier ministre est responsable de cette organisation. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'OSSNR.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 254 250	22 801 056	22 347 368	28 490 287
Total des crédits votés	5 254 250	22 801 056	22 347 368	28 490 287
Total des postes législatifs	371 057	1 483 914	1 483 914	1 704 632
Total des dépenses budgétaires	5 625 307	24 284 970	23 831 282	30 194 919

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance des activités en matière de sécurité nationale et enquêtes sur les plaintes	12 047 835	12 047 835
Services internes	18 147 084	18 147 084
Total	30 194 919	30 194 919

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	371 057	1 483 914	1 704 632

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Raison d'être

Le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada est responsable de cette organisation. Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC), qui a été créé suivant une entente intervenue à la Conférence des premiers ministres ayant eu lieu en mai 1973, est un organisme des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Son mandat est d'offrir des services administratifs de soutien et de planification aux conférences intergouvernementales entre premiers ministres, ministres et sous-ministres.

Les conférences intergouvernementales sont un précieux outil de consultation et de négociation entre les divers ordres de gouvernement. En outre, elles facilitent l'élaboration des politiques nationales, provinciales ou territoriales. Elles sont un élément essentiel du fonctionnement de la fédération canadienne, et elles illustrent l'un des principes fondamentaux de notre société démocratique.

En exécutant avec doigté la planification logistique de ces réunions et en assurant leur bon déroulement, non seulement le SCIC soulage-t-il les gouvernements du processus administratif des conférences, mais il leur permet également de profiter grandement d'importantes économies d'échelle.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 083 797	5 531 372	5 531 372	5 596 230
Total des crédits votés	5 083 797	5 531 372	5 531 372	5 596 230
Total des postes législatifs	341 812	424 649	424 649	434 248
Total des dépenses budgétaires	5 425 609	5 956 021	5 956 021	6 030 478

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services aux conférences intergouvernementales	4 666 373	4 666 373
Services internes	1 364 105	1 364 105
Total	6 030 478	6 030 478

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	341 812	424 649	434 248

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Raison d'être

Le rôle du Secrétariat est d'assister le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement dans l'accomplissement de son mandat d'examiner les structures et les activités de sécurité nationale et de renseignement au Canada, contribuant ainsi à une transparence et à une responsabilisation accrues du cadre de sécurité nationale.

Le ministre de tutelle pour le Secrétariat est le leader du gouvernement à la Chambre des communes.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du Secrétariat.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	2 515 480	3 331 078	3 331 078	3 409 991
Total des crédits votés	2 515 480	3 331 078	3 331 078	3 409 991
Total des postes législatifs	178 063	218 588	218 588	238 048
Total des dépenses budgétaires	2 693 543	3 549 666	3 549 666	3 648 039

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen parlementaire des activités de sécurité nationale et de renseignement	2 751 924	2 751 924
Services internes	896 115	896 115
Total	3 648 039	3 648 039

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	178 063	218 588	238 048

Secrétariat du Conseil du Trésor

Raison d'être

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, sous la direction du président du Conseil du Trésor et de la ministre du Gouvernement numérique, est l'organisme central qui agit comme organe administratif du Conseil du Trésor.

Le Conseil du Trésor est un comité du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui :

- joue le rôle de conseil d'administration du gouvernement;
- supervise la gestion financière et les dépenses du gouvernement et s'occupe des questions relatives aux ressources humaines;
- supervise les enjeux horizontaux complexes, comme l'approvisionnement de la défense et la modernisation du système de paye;
- est l'employeur de la fonction publique;
- établit les lignes de conduite et les normes générales en matière d'administration, de gestion du personnel, de finances et de pratiques organisationnelles pour l'ensemble du gouvernement;
- joue le rôle de comité du Conseil en ce qui a trait à l'approbation de la politique de réglementation et des règlements, et de la plupart des décrets;
- rend des comptes au Parlement.

Le mandat du Conseil du Trésor est tiré de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	308 427 143	254 165 851	296 744 409	281 146 231
5 Dépenses éventuelles du gouvernement	750 000 000	750 000 000	750 000 000
10 Initiatives pangouvernementales	31 030 279	51 030 279	111 151 120
15 Rajustements à la rémunération	1 721 256 615
20 Assurances de la fonction publique	2 633 550 311	2 171 215 724	3 155 988 474	3 048 119 626
25 Report du budget de fonctionnement	1 600 000 000	1 600 000 000	1 600 000 000
30 Besoins en matière de rémunération	600 000 000	682 500 000	600 000 000
35 Report du budget des dépenses en capital	600 000 000	600 000 000	600 000 000
Total des crédits votés	2 941 977 454	6 006 411 854	8 857 519 777	6 990 416 977
Total des postes législatifs	32 329 614	29 324 931	34 070 279	31 744 976
Total des dépenses budgétaires	2 974 307 068	6 035 736 785	8 891 590 056	7 022 161 953

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance des dépenses	3 103 065 027	600 000 000	3 703 065 027
Employeur	3 925 542 938	500 000	(811 957 101)	3 114 085 837
Leadership administratif	98 725 051	5 223 608	481 690	104 430 349
Surveillance réglementaire	9 039 680	9 039 680
Services internes	99 935 928	(8 394 868)	91 541 060
Total	7 236 308 624	605 223 608	981 690	(820 351 969)	7 022 161 953

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Contributions			
Contributions au Partenariat pour un gouvernement ouvert	284 502	281 690	281 690
Fédération internationale des comptables	200 000	200 000	200 000
Autres paiements de transfert			
Paielements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	256 735	495 000	495 000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	5 166	5 000	5 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 238 093	33 978 979	31 652 476
Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	90 736	89 300	90 500
Ministre d'État (ministre du Gouvernement numérique) – Allocation pour automobile (<i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	728	2 000	2 000

Sénat

Raison d'être

Le Sénat du Canada, créé en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1867*, est une chambre indépendante et un complément de la Chambre des communes. Le Sénat compte 105 membres qui font l'objet d'une nomination et qui proviennent des provinces et des territoires. Son but premier est d'étudier toutes les mesures législatives émanant du Sénat ou adoptées par la Chambre des communes. Pour acquérir force de loi, chaque projet de loi doit être approuvé sous la même forme par le Sénat et la Chambre des communes. Le Sénat a le pouvoir d'adopter, d'amender ou de rejeter les projets de loi. Dans les faits, il rejette rarement les projets de loi, mais il les amende fréquemment. Par l'entremise de ses comités, le Sénat procède également à l'examen de questions d'intérêt public, un examen approfondi s'échelonnant souvent sur une longue période, afin d'être en mesure de bien conseiller le gouvernement et d'éclairer le débat sur des questions importantes pour les Canadiens.

Le président du Sénat est responsable de cette institution.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	65 696 511	79 715 174	79 715 174	79 080 673
Total des crédits votés	65 696 511	79 715 174	79 715 174	79 080 673
Total des postes législatifs	32 173 360	35 848 564	35 848 564	36 483 065
Total des dépenses budgétaires	97 869 871	115 563 738	115 563 738	115 563 738

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sénateurs, agents supérieurs, et leurs bureaux	61 348 339	40 000	61 388 339
Soutien administratif	32 513 599	567 033	33 080 632
Chambre, comités et associations	21 094 767	21 094 767
Total	114 956 705	607 033	115 563 738

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Total des postes législatifs		24 086	40 000
Contributions			
Contributions aux associations et groupe(s) parlementaires		434 813	450 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Agents supérieurs du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires (L.R.C. (1985), ch. M-5)	24 822 771	26 454 285	27 267 254
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 350 589	9 394 279	9 215 811

Service administratif des tribunaux judiciaires

Raison d'être

Le Service administratif des tribunaux judiciaires (SATJ) a été créé en 2003, au moment de l'entrée en vigueur de la *Loi sur le Service administratif des tribunaux judiciaires*. Le rôle du SATJ est de fournir, de manière efficace, des services judiciaires, des services de greffe et des services ministériels à quatre cours supérieures d'archives, soit à la Cour d'appel fédérale, à la Cour fédérale, à la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et à la Cour canadienne de l'impôt. La loi accroît l'indépendance judiciaire en chargeant un organisme indépendant du gouvernement du Canada d'assurer les services administratifs des tribunaux et accroît la responsabilité à l'égard de l'utilisation des fonds publics.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du SATJ.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	87 245 347	85 028 677	95 008 494	85 620 753
Total des crédits votés	87 245 347	85 028 677	95 008 494	85 620 753
Total des postes législatifs	8 081 406	7 839 812	8 464 769	8 235 290
Total des dépenses budgétaires	95 326 753	92 868 489	103 473 263	93 856 043

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services administratifs pour les tribunaux fédéraux	67 449 968	67 449 968
Services internes	26 406 075	26 406 075
Total	93 856 043	93 856 043

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 080 641	8 464 769	8 235 290

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Raison d'être

Le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA) est responsable de la prestation des services de soutien et de la fourniture des installations qui sont nécessaires à chacun des tribunaux administratifs qu'il sert, afin qu'ils puissent exercer leurs pouvoirs et s'acquitter de leurs devoirs et fonctions en conformité avec les lois et les règles qui les régissent. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du SCDATA.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	56 260 488	61 610 764	61 610 764	63 306 778
Total des crédits votés	56 260 488	61 610 764	61 610 764	63 306 778
Total des postes législatifs	8 788 235	11 068 840	11 068 840	11 274 095
Total des dépenses budgétaires	65 048 723	72 679 604	72 679 604	74 580 873

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de soutien et des installations aux tribunaux administratifs fédéraux et leurs membres	88 003 847	(36 155 614)	51 848 233
Services internes	25 232 640	(2 500 000)	22 732 640
Total	113 236 487	(38 655 614)	74 580 873

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 788 235	11 068 840	11 274 095

Service canadien du renseignement de sécurité

Raison d'être

Selon la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, le mandat du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) est de mener des activités de renseignement dans le but d'assurer la protection des intérêts liés à la sécurité et à la prospérité du Canada, au pays et à l'étranger, et la sécurité des Canadiens. Pour ce faire, il recueille, analyse et fait état des informations liées à la menace, conformément aux lois et aux instructions du ministre. Les renseignements et les conseils que le SCRS fournit au gouvernement du Canada et à ses partenaires éclairent la prise de décisions concernant les politiques et les programmes, les enquêtes liées à la sécurité nationale, les activités de filtrage de sécurité pour le gouvernement et relatives aux demandes d'immigration, et la défense du Canada. Lorsque le SCRS a des motifs raisonnables de croire qu'une menace pèse sur la sécurité du Canada, il peut également prendre des mesures pour réduire la menace.

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	564 088 047	598 034 351	600 175 487	572 188 443
Total des crédits votés	564 088 047	598 034 351	600 175 487	572 188 443
Total des postes législatifs	46 997 046	51 895 931	51 895 931	51 752 524
Total des dépenses budgétaires	611 085 093	649 930 282	652 071 418	623 940 967

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sécurité et renseignement	623 940 967	623 940 967
Total	623 940 967	623 940 967

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46 616 021	51 895 931	51 752 524

Service correctionnel du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable du Service correctionnel du Canada.

Le but du système correctionnel fédéral, comme le définit la loi, est de contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part, en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, et d'autre part, en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois (*Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, article 3).

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la sécurité publique en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	2 259 654 306	2 145 688 776	2 518 989 690	2 359 350 375
5 Dépenses en capital	164 642 887	187 796 912	178 603 492	187 796 912
– Fonds renouvelable de CORCAN	1
Total des crédits votés	2 424 297 193	2 333 485 688	2 697 593 183	2 547 147 287
Total des postes législatifs	228 524 242	220 353 432	253 585 804	246 528 108
Total des dépenses budgétaires	2 652 821 435	2 553 839 120	2 951 178 987	2 793 675 395
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
– Prêts à des personnes sous surveillance obligatoire et aux libérés conditionnels en vertu du Compte de prêts aux libérés conditionnels	(473)
Total des crédits votés	(473)
Total des dépenses non budgétaires	(473)

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Prise en charge et garde	1 628 461 830	161 908 400	120 000	1 790 490 230
Interventions correctionnelles	564 782 350	(106 106 035)	458 676 315
Surveillance dans la collectivité	165 895 298	5 932 963	171 828 261
Services internes	356 668 440	19 955 549	(3 943 400)	372 680 589
Total	2 715 807 918	187 796 912	120 000	(110 049 435)	2 793 675 395

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
<u>Subventions</u>			
Subvention à l'Université de la Saskatchewan pour le Centre de recherche judiciaire	119 992	120 000	120 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	217 578 864	253 585 804	244 246 204
Fonds renouvelable CORCAN	10 000 354	2 281 904

Service de protection parlementaire

Raison d'être

Établi en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, le Service de protection parlementaire (SPP) est une entité parlementaire distincte chargée des questions concernant la sécurité physique partout dans la Cité parlementaire et sur la Colline du Parlement. Le SPP exerce ses devoirs et fonctions en respectant les pouvoirs, droits, privilèges et immunités du Sénat et de la Chambre des communes et de leurs membres. Le SPP est placé sous la responsabilité des présidents du Sénat et de la Chambre des communes agissant en qualité de gardiens des pouvoirs, droits, privilèges et immunités de leurs chambres respectives et de leurs membres.

Les présidents et le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile ont conclu un arrangement en vue de la prestation, par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), de services de sécurité physique partout dans la Cité parlementaire et sur la Colline du Parlement. Le directeur du SPP, un membre de la GRC, est chargé de la gestion du SPP.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	81 786 645	83 452 443	83 452 443	80 666 584
Total des crédits votés	81 786 645	83 452 443	83 452 443	80 666 584
Total des postes législatifs	6 888 226	9 152 666	9 152 666	10 086 423
Total des dépenses budgétaires	88 674 871	92 605 109	92 605 109	90 753 007

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sécurité physique	92 253 007	(1 500 000)	90 753 007
Total	92 253 007	(1 500 000)	90 753 007

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 888 226	9 152 666	10 086 423

Services partagés Canada

Raison d'être

Services partagés Canada (SPC) est chargé de faciliter la prestation des programmes et services gouvernementaux sur le plan numérique en fournissant des services de TI dans les domaines des réseaux et de la sécurité des réseaux, des centres de données et des services infonuagiques, des communications numériques et des outils informatiques dont la fonction publique a besoin pour faire son travail. En tant que fournisseur de services à plus de 40 ministères et organismes gouvernementaux, SPC se concentre sur l'adoption d'un modèle de prestation de services de TI qui encourage le partage de solutions et de plateformes communes entre les ministères dans le but de réduire la variété des solutions de TI au sein du gouvernement. En adoptant cette approche d'entreprise, SPC cherche à renforcer la capacité et la sécurité du réseau, à habiliter les employés et à les outiller pour favoriser la collaboration, et à appuyer les partenaires dans la conception et la prestation des services numériques qu'ils offrent aux Canadiens. La ministre du Gouvernement numérique est responsable de SPC. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de SPC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 544 390 069	1 674 997 553	1 844 165 366	1 603 400 792
5 Dépenses en capital	333 436 878	286 370 379	422 374 877	209 982 042
Total des crédits votés	1 877 826 947	1 961 367 932	2 266 540 243	1 813 382 834
Total des postes législatifs	95 769 540	93 809 198	108 190 175	94 672 200
Total des dépenses budgétaires	1 973 596 487	2 055 177 130	2 374 730 418	1 908 055 034

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Opérations communes de technologie de l'information (TI) du gouvernement du Canada	2 056 197 918	274 755 132	(665 000 000)	1 665 953 050
Services internes	236 875 074	5 226 910	242 101 984
Total	2 293 072 992	279 982 042	(665 000 000)	1 908 055 034

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	90 577 175	94 710 175	94 672 200

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Raison d'être

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada. Créée sous forme de société d'État fédérale en 1946 pour remédier à la pénurie de logements après la guerre, la SCHL a toutefois vu son rôle évoluer depuis en fonction des besoins des Canadiens. La SCHL a aujourd'hui pour mandat de faciliter l'accès au logement et de contribuer à la stabilité financière de manière à aider les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement.

La SCHL reçoit des crédits parlementaires pour financer les programmes de logement à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. En collaboration avec les provinces, les territoires, les Premières Nations, ainsi qu'avec les secteurs privés et sans but lucratif, la SCHL aide les Canadiens éprouvant des besoins en matière de logement en améliorant l'accès au logement abordable.

Le rôle de la SCHL quant au financement de l'habitation (offrir de l'assurance prêt hypothécaire et du financement hypothécaire) contribue à la santé et à la stabilité du système de financement de l'habitation du Canada, et facilite l'accès au financement des logements dans toutes les régions du pays.

Les activités d'analyse de marché et de recherche de la SCHL contribuent à la prise de décisions éclairées grâce à la production, à l'interprétation et à la transmission de données et d'information sur le logement.

La SCHL rend des comptes au Parlement, par l'intermédiaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social.

Des renseignements supplémentaires seront fournis sur le site Web de la SCHL après le dépôt du plan d'entreprise.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Remboursement en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> et la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i>	2 215 671 739	2 919 967 012	3 365 462 397	3 259 488 472
Total des crédits votés	2 215 671 739	2 919 967 012	3 365 462 397	3 259 488 472
Total des postes législatifs	2 654 236 314
Total des dépenses budgétaires	2 215 671 739	2 919 967 012	6 019 698 711	3 259 488 472
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	1 284 074 121	1 880 450 574	1 880 450 574	3 209 467 541
Total des dépenses non budgétaires	1 284 074 121	1 880 450 574	1 880 450 574	3 209 467 541

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Aide pour combler les besoins en matière de logement	2 265 253 483	2 265 253 483
Financement de l'habitation	807 530 246	807 530 246
Savoir-faire en matière de logement et développement du potentiel	186 704 743	186 704 743
Total	3 259 488 472	3 259 488 472

Non budgétaire

	Total
Financement de l'habitation	3 603 680 355
Aide pour combler les besoins en matière de logement	(394 212 814)
Total	3 209 467 541

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Non budgétaire			
Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (L.R.C. (1985), ch. N-11)	1 284 074 121	1 880 450 574	3 209 467 541

Société canadienne des postes

Raison d'être

La Société canadienne des postes a pour mandat d'offrir un service de haute qualité à un prix raisonnable aux Canadiens et de tirer profit des occasions créées par les nouvelles technologies et l'évolution des attentes de ses clients et des collectivités qu'elle sert, tout en étant viable sur le plan financier.

En vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société exécute également certains programmes de politique publique pour le gouvernement.

La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société à des fins spéciales	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Total des crédits votés	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Total des dépenses budgétaires	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Société canadienne des postes	22 210 000	22 210 000
Total	22 210 000	22 210 000

Société du Centre national des Arts

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

La Société du Centre national des Arts (CNA) a été constituée en 1966 en vertu de la *Loi sur le Centre national des Arts*. Elle a pour mandat d'exploiter et d'administrer le CNA, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des arts du Canada à développer les arts d'interprétation ailleurs au Canada. La Société du CNA organise et commandite des activités liées aux arts d'interprétation; encourage et facilite le développement de troupes; organise ou commandite la diffusion d'émissions Web, de radio et de télévision; loge les organisations nationales et locales œuvrant au développement des arts d'interprétation au Canada; organise ailleurs au Canada des spectacles et des représentations de troupes d'arts d'interprétation établies ou non au Canada; et organise, à l'extérieur du Canada, des représentations de troupes d'arts d'interprétation établies au Canada.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan stratégique de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement	35 270 142	35 270 142	35 460 142	37 854 709
Total des crédits votés	35 270 142	35 270 142	35 460 142	37 854 709
Total des postes législatifs	18 200 000
Total des dépenses budgétaires	35 270 142	35 270 142	53 660 142	37 854 709

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Société du Centre national des Arts	37 854 709	37 854 709
Total	37 854 709	37 854 709

Société Radio-Canada

Raison d'être

Au sens de la *Loi sur la radiodiffusion de 1991*, la Société Radio-Canada (la Société), à titre de radiodiffuseur public national, devrait offrir des services de radio et de télévision comportant une très large programmation qui renseigne, éclaire et divertit.

La programmation de la Société devrait à la fois :

- être principalement et typiquement canadienne;
- refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions;
- contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre;
- être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou de l'autre langue;
- chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais;
- contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales;
- être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens;
- refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

La Société rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement	1 098 113 846	1 101 551 846	1 171 984 846	1 118 694 241
5 Paiements à la Société pour le fonds de roulement	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
10 Paiements à la Société pour les dépenses en capital	108 684 000	105 246 000	71 513 000	106 729 000
Total des crédits votés	1 210 797 846	1 210 797 846	1 247 497 846	1 229 423 241
Total des dépenses budgétaires	1 210 797 846	1 210 797 846	1 247 497 846	1 229 423 241

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Société Radio-Canada	1 118 694 241	110 729 000	1 229 423 241
Total	1 118 694 241	110 729 000	1 229 423 241

Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique

Raison d'être

La Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique a été créée dans le but :

- d'approfondir les connaissances sur l'Arctique canadien en vue d'améliorer les perspectives économiques, la gestion environnementale et la qualité de vie des personnes qui y résident et de tous les autres Canadiens;
- de promouvoir le développement et la diffusion des connaissances relatives aux autres régions circumpolaires, y compris l'Antarctique;
- de renforcer le leadership du Canada relativement aux questions liées à l'Arctique;
- d'établir un centre de recherche scientifique dans l'Arctique canadien.

Le ministre des Affaires du Nord est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	29 434 302	29 453 623	29 453 624	29 761 017
Total des crédits votés	29 434 302	29 453 623	29 453 624	29 761 017
Total des postes législatifs	1 143 190	1 723 994	1 723 994	2 456 093
Total des dépenses budgétaires	30 577 492	31 177 617	31 177 618	32 217 110

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Science et savoir polaires	8 309 186	7 796 000	16 105 186
Services internes	16 111 924	16 111 924
Total	24 421 110	7 796 000	32 217 110

Liste des paiements de transfert de 2021-2022

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Subventions			
Subventions afin d'appuyer l'avancement des sciences et des technologies nordiques	10 000	10 000	1 356 734
Subventions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et les activités qui ont trait aux régions polaires	1 739 800	1 746 000	399 266
Contributions			
Contributions afin d'appuyer l'avancement des sciences et des technologies nordiques	5 122 570	6 040 000	6 040 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 143 190	1 723 994	1 723 994
Dépense des recettes conformément au paragraphe 6(2) de la <i>Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique</i>	732 099

Statistique Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Statistique Canada a été fondé pour veiller à ce que les Canadiens aient accès à une source fiable de données statistiques sur le Canada qui répondent à leurs besoins d'information les plus prioritaires.

Le mandat de Statistique Canada découle principalement de la *Loi sur la statistique*. En vertu de cette loi, l'organisme doit recueillir, compiler, analyser et publier des renseignements statistiques sur les conditions économiques, sociales et générales du pays et de sa population. La loi stipule également que Statistique Canada doit réaliser un recensement de la population et un recensement de l'agriculture tous les cinq ans, et que l'organisme doit protéger la confidentialité de l'information qui lui est confiée.

Statistique Canada s'engage à fournir aux Canadiens tous les renseignements importants sur l'économie, la société et l'environnement du pays dont ils ont besoin pour assumer efficacement leur rôle de citoyens et de décideurs dans un monde en évolution rapide.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	473 759 454	539 369 331	546 869 331	721 223 424
Total des crédits votés	473 759 454	539 369 331	546 869 331	721 223 424
Total des postes législatifs	73 190 170	76 079 366	76 079 366	81 107 268
Total des dépenses budgétaires	546 949 624	615 448 697	622 948 697	802 330 692

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Renseignements statistiques	855 425 655	(120 000 000)	735 425 655
Services internes	66 905 037	66 905 037
Total	922 330 692	(120 000 000)	802 330 692

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	73 161 020	76 079 366	81 107 268

Téléfilm Canada

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette société.

Téléfilm Canada (Téléfilm) est une société d'État qui a été constituée en vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*.

Téléfilm a pour mandat de favoriser et de promouvoir le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne.

Téléfilm vise à faire rayonner le contenu canadien et les créateurs partout au Canada et dans le monde.

En 2021-2022, Téléfilm mettra en œuvre la deuxième année de son plan d'entreprise. Ce dernier intègre les orientations stratégiques de la société et présente notamment ses objectifs, ses activités ainsi que ses résultats attendus.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>	109 378 949	101 878 949	151 532 949	102 908 479
Total des crédits votés	109 378 949	101 878 949	151 532 949	102 908 479
Total des postes législatifs	30 101 000
Total des dépenses budgétaires	109 378 949	101 878 949	181 633 949	102 908 479

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement à la production de contenus canadiens	70 051 148	70 051 148
Promotion des talents et des contenus canadiens	21 329 560	21 329 560
Services internes	11 527 771	11 527 771
Total	102 908 479	102 908 479

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Raison d'être

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) (le Tribunal) est un tribunal indépendant et administratif, créé en 1995. Le Tribunal offre un programme d'appel concernant les décisions relatives aux invalidités liées au service prises par le ministère des Anciens Combattants. Ce programme offre aux requérants deux niveaux de recours pour les décisions relatives aux prestations d'invalidité et le dernier niveau d'appel pour les demandes d'allocation aux anciens combattants.

Le Tribunal a pour objectif de veiller à ce que les vétérans, les membres des Forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, et leurs familles reçoivent les prestations d'invalidité auxquelles ils ont droit.

Le ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale est responsable du Tribunal.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du Tribunal des anciens combattants (révision et appel).

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	9 531 712	9 660 535	9 660 535	9 884 732
Total des crédits votés	9 531 712	9 660 535	9 660 535	9 884 732
Total des postes législatifs	1 164 706	1 297 185	1 297 185	1 330 504
Total des dépenses budgétaires	10 696 418	10 957 720	10 957 720	11 215 236

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Appels	11 215 236	11 215 236
Total	11 215 236	11 215 236

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2019-2020	Budget des dépenses à ce jour 2020-2021 (dollars)	Budget principal des dépenses 2021-2022
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 164 706	1 297 185	1 330 504

VIA Rail Canada Inc.

Raison d'être

La société d'État VIA Rail Canada Inc. (VIA Rail) a été mise sur pied en 1978 afin d'agir en tant que transporteur ferroviaire de passagers au Canada.

Son objectif consiste à offrir un service voyageur sécuritaire, efficace, durable sur le plan environnemental et fiable au Canada. Le réseau comprend des trains qui sont exploités dans le corridor Québec-Windsor et des trains qui parcourent de longues distances entre Toronto et Vancouver et entre Montréal et Halifax. VIA Rail offre également un service de transport ferroviaire voyageur dans les régions et les localités éloignées, dont certaines ne disposant d'aucun autre moyen de transport à l'année.

VIA Rail rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports.

Les détails sur les activités courantes de VIA Rail sont fournis dans le rapport annuel et le sommaire du plan d'entreprise, disponibles sur le site internet de VIA Rail.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2019-2020	2020-2021		Budget principal des dépenses 2021-2022
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société	506 347 644	546 909 001	1 016 389 568	769 779 151
Total des crédits votés	506 347 644	546 909 001	1 016 389 568	769 779 151
Total des dépenses budgétaires	506 347 644	546 909 001	1 016 389 568	769 779 151

Budget principal des dépenses 2021-2022 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
VIA Rail Canada Inc.	326 383 900	443 395 251	769 779 151
Total	326 383 900	443 395 251	769 779 151

Budget des dépenses 2021-2022

Annexe

Postes devant être inclus dans les annexes proposées au
projet de loi de crédits

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits
(pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN		
1	– Paiements à l'Administration pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		567 828 793
	ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD		
1	– Dépenses du programme – Contributions		540 000
	AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS		
1	– Dépenses de fonctionnement	608 899 997	
	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice		
	– Contributions		
5	– Dépenses en capital	29 762 978	
			638 662 975
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD		
1	– Dépenses de fonctionnement	20 168 756	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	57 419 626	
			77 588 382
	AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION D'IMPACT		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) la réalisation d'évaluations par une commission; b) la formation; c) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi.	50 983 558	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	22 172 274	
			73 155 832

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		
1	– Dépenses de fonctionnement – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	41 078 212	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	320 401 782	
			361 479 994
	AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la vente de produits, de la prestation de services d'inspection et de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi	8 219 228 533	
5	– Dépenses en capital	26 200 000	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice, le montant prévu pour chaque subvention pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor – Contributions	426 771 816	
			8 672 200 349
	AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	70 111 122	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	268 439 605	
			338 550 727
	AGENCE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LE SUD DE L'ONTARIO		
1	– Dépenses de fonctionnement	31 349 200	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	222 082 852	
			253 432 052

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE PARCS CANADA		
1	– Dépenses du programme – Dépenses en capital – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, notamment : a) les dépenses afférentes à des propriétés autres que celles du gouvernement fédéral; b) les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions à l'égard des engagements assumés par ces dernières.	916 901 348	
5	– Sommes créditées au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques pour les fins visées au paragraphe 21(3) de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	7 371 000	
			924 272 348
	AGENCE SPATIALE CANADIENNE		
1	– Dépenses de fonctionnement	225 489 428	
5	– Dépenses en capital	72 425 400	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	94 630 000	
			392 544 828
	AUTORITÉ DU PONT WINDSOR-DÉTROIT		
1	– Paiements à l'Autorité pour l'exécution de son mandat, conformément à ses lettres patentes et à l'Accord sur le passage Canada-Michigan		971 574 541
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT		
1	– Dépenses du programme – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités		48 660 916
	BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Contributions – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les droits d'accès à la collection et les frais de reproduction d'éléments de celle-ci; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi.	100 773 897	
5	– Dépenses en capital	30 837 471	
			131 611 368

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
1	BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS – Dépenses du programme		31 156 943
1	BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL DU CANADA – Dépenses du programme		4 879 527
1	BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA – Dépenses de fonctionnement	156 413 071	
	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Dépenses en capital	66 232 666	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	4 338 537 607	
			4 561 183 344
1	BUREAU DU COMMISSAIRE À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE – Dépenses de fonctionnement	10 302 302	
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services administratifs et de la formation judiciaire		
	– Traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la <i>Loi sur les juges</i>		
5	– Dépenses de fonctionnement — Conseil canadien de la magistrature	2 111 709	
			12 414 011
1	BUREAU DU COMMISSAIRE AU RENSEIGNEMENT – Dépenses du programme		2 368 788
1	BUREAU DU COMMISSAIRE AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS ET À L'ÉTHIQUE – Dépenses du programme		6 852 883

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ		
1	– Dépenses du programme, y compris : a) les dépenses de fonctionnement des commissions d'enquête non prévues; b) les contributions relatives aux frais engagés par des personnes comparaisant devant des commissions d'enquête; c) le fonctionnement de la résidence du premier ministre. – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) la formation en matière d'analyse du renseignement; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		172 348 874
	BUREAU DU CONSEILLER SÉNATORIAL EN ÉTHIQUE		
1	– Dépenses du programme		1 231 278
	BUREAU DU DIRECTEUR DES POURSUITES PÉNALES		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les services de poursuites et les services connexes; b) les services de poursuites et les services connexes – conformes au mandat du Bureau – fournis de manière facultative à des sociétés d'État et à des organisations non fédérales ou internationales; c) les services de soutien internes fournis en vertu de l'article 29.2 de cette loi.		183 742 895
	BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS		
1	– Dépenses du programme		48 941 118
	BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET		
1	– Dépenses du programme		6 520 482

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
1	– Dépenses du programme – Dépenses relatives aux anciens gouverneurs généraux, y compris celles relatives à leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, en lien avec l'exercice des attributions qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général		20 427 563
	BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
1	– Dépenses du programme		1 244 352
	BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les services professionnels de vérification aux membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs; b) les enquêtes effectuées au titre de l'article 11 de la <i>Loi sur le vérificateur général</i> .		104 833 863
	CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
1	– Dépenses du programme		5 942 874
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		77 200 637
	CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ses activités, notamment la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		668 829 446
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
1	– Paiements au Centre		148 611 325
	CHAMBRE DES COMMUNES		
1	– Dépenses du programme, notamment les paiements liés au fonctionnement des bureaux de circonscription des députés – Contributions – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités		383 501 862

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		5 800 710
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DES GRIEFS MILITAIRES		
1	– Dépenses du programme		6 358 442
	COMMISSARIAT À L'INTÉGRITÉ DU SECTEUR PUBLIC		
1	– Dépenses du programme		5 118 271
	– Contributions		
	COMMISSARIAT AU LOBBYING		
1	— Dépenses du programme		4 188 106
	COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES		
1	– Dépenses du programme		19 897 763
	COMMISSARIATS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme – Commissariat à l'information	14 940 085	
5	– Dépenses du programme – Commissariat à la protection de la vie privée – Contributions – Commissariat à la protection de la vie privée – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi	27 062 351	
	COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE		42 002 436
1	– Dépenses du programme – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions		41 081 316
	COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		33 417 767
	COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS		
1	– Dépenses du programme		5 237 236

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	COMMISSION CANADIENNE DU LAIT		
1	– Dépenses du programme		4 094 435
	COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME		
1	– Paiements à la Commission		96 159 703
	COMMISSION CIVILE D'EXAMEN ET DE TRAITEMENT DES PLAINTES RELATIVES À LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		9 345 025
	COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE		
1	– Dépenses du programme		4 416 066
	COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ		
1	– Dépenses du programme		255 954 529
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
1	– Paiements à la Commission pour les dépenses de fonctionnement	71 036 181	
5	– Paiements à la Commission pour les dépenses en capital	84 945 549	
			155 981 730
	COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
1	– Dépenses du programme		80 160 078
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la fourniture de produits et services de dotation, d'évaluation et de counseling et de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		
	COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX		
1	– Dépenses du programme		6 622 665
	COMMISSION DES DÉBATS DES CHEFS		
1	– Dépenses du programme		4 695 655
	COMMISSION DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		49 323 723
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services visant le traitement des demandes de suspension du casier présentées par les personnes condamnées pour des infractions à des lois ou règlements fédéraux		

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR		
1	– Dépenses du programme		3 881 666
	COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE (SECTION CANADIENNE)		
1	– Dépenses du programme		9 354 218
	– Dépenses de la section canadienne, y compris les traitements		
	– Dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié		
	– Dépenses faites par la Commission en vertu de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs		
	CONSEIL CANADIEN DES NORMES		
1	– Paiements au Conseil au titre de l'alinéa 5a) de la <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i>		15 046 000
	CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS		
1	– Dépenses du programme		17 580 493
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
1	– Dépenses du programme		6 310 750
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci au titre du <i>Règlement de 2010 sur les droits de télécommunication</i> , du <i>Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion</i> et du <i>Règlement sur les droits relatifs aux télécommunications non sollicitées</i> et dans le cadre de ses autres activités, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor		
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES		
1	– Dépenses de fonctionnement	33 994 870	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	967 688 573	
			1 001 683 443
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE		
1	– Dépenses de fonctionnement	52 827 530	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	1 321 627 413	
			1 374 454 943
	CONSEIL DES ARTS DU CANADA		
1	– Paiements au Conseil devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i>		364 062 080

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement	493 340 197	
5	– Dépenses en capital	50 585 000	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, y compris la fourniture de biens et de services pour l'observatoire international du Télescope de trente mètres	540 863 673	
			1 084 788 870
	ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		63 006 675
	ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE		
1	– Paiements à la société pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		1 188 799 417
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi	2 642 741 385	
5	– Dépenses en capital	251 946 081	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice, le montant prévu pour chaque subvention pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor – Contributions	194 973 483	
			3 089 660 949
	INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement	62 871 989	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	1 183 828 164	
			1 246 700 153
	INVESTIR AU CANADA		
1	– Dépenses du programme		34 271 556
	LA SOCIÉTÉ DES PONTS FÉDÉRAUX LIMITÉE		
1	– Paiements à la Société		18 497 000
	LES PONTS JACQUES-CARTIER ET CHAMPLAIN INC.		
1	– Paiements à la société à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur ses revenus, exception faite de l'amortissement des immobilisations et des réserves, relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier et Champlain, de l'estacade du pont Champlain, du tunnel Melocheville, du pont de contournement de l'Île des Sœurs et des tronçons fédéraux du pont Honoré-Mercier et de l'autoroute Bonaventure		325 009 620

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MARINE ATLANTIQUE S.C.C.		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Paiements à la société pour les dépenses liées à sa gestion – Paiements à la société pour les dépenses en capital – Paiements à la société pour les services de transport, y compris les services de transport maritime entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador, et les navires, terminaux et infrastructures connexes 		149 875 667
	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> a) les ententes de recherche concertée et les services de recherche; b) les activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires; c) l'administration du programme « Agri-stabilité »; d) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	605 035 536	
5	– Dépenses en capital	49 005 131	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions 	407 506 869	
			1 061 547 536

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
1	<p style="text-align: center;">MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL</p> <p>– Dépenses de fonctionnement</p> <p>– Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i></p> <p>– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit :</p> <p>a) les services visant à aider les provinces à administrer les programmes provinciaux financés aux termes des ententes sur le développement du marché du travail;</p> <p>b) les services de soutien internes fournis en vertu de l'article 29.2 de cette loi;</p> <p>c) tout montant facturé à une société d'État en vertu de l'alinéa 14b) de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> en lien avec les coûts de litige pour les recours par subrogation pour les sociétés d'État;</p> <p>d) la portion des coûts de litige découlant des règlements pour les demandes de réclamation auprès de tiers pour les ministères et les organismes faits en vertu de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i>.</p> <p>– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i></p>	1 076 920 565	
5	<p>– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice</p> <p>– Contributions</p>	3 107 555 049	
			4 184 475 614

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions peuvent avoir besoin et versement à ceux-ci des traitements déterminés par celles-ci – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi et de la prestation de services, de la vente de produits d'information, de la perception de droits d'accès ou de l'octroi de baux, de licences ou d'autres autorisations, notamment : <ul style="list-style-type: none"> a) les services de recherche, les services d'analyse et les services scientifiques; b) les relevés hydrologiques; c) les services de réglementation; d) les services de surveillance, notamment les activités de surveillance des sables bitumineux; e) les droits d'accès à des biens immeubles fédéraux ou à des biens réels fédéraux; f) les permis; g) les services relatifs à des biens immeubles fédéraux ou des biens réels fédéraux, notamment l'octroi de baux de surface à des compagnies pétrolières et gazières et l'octroi de licences autorisant le pâturage. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	874 087 203	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital – Autorisation de faire des paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations – Autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral 	104 520 877	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, y compris celles aux pays en développement via le Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal, sous forme de paiements en argent ou de fourniture de biens, d'équipement ou de services 	623 678 109	
			1 602 286 189

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi et de services de soutien internes à l'Office de la propriété intellectuelle du Canada; b) les activités liées aux recherches sur les communications au Centre de recherches sur les communications; c) les services et la procédure d'insolvabilité, au titre de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> , au Bureau du surintendant des faillites; d) les activités de Corporations Canada au titre de la <i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i> , de la <i>Loi sur les chambres de commerce</i> , de la <i>Loi canadienne sur les coopératives</i> et de la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i> ; e) les services et la procédure réglementaire au Bureau de la concurrence pour les fusions et toute chose s'y rapportant, y compris les avis préalables à une fusion, les certificats de décision préalable et les avis consultatifs au titre de la <i>Loi sur la concurrence</i> . – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	508 586 590	
5	– Dépenses en capital	49 814 000	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	2 884 172 389	
L15	– Paiements effectués en vertu du paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300 000	
L20	– Prêts effectués en vertu de l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500 000	
			3 443 372 979

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice pour la prestation de services dans le cadre du programme « Expérience internationale Canada », les recettes perçues au cours de cet exercice qui proviennent de la prestation de ces services	1 276 918 158	
	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Dépenses en capital	32 934 299	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, y compris la fourniture de biens et de services	1 690 568 408	
			3 000 420 865

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 46 061 550 858 \$ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle sera effectué tout paiement afférent à l'un ou l'autre de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 23 337 696 148 \$ deviendra payable dans les années à venir) – Autorisation de faire des dépenses ou des avances recouvrables, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, à l'égard du matériel fourni à des particuliers, des sociétés, des organismes extérieurs, d'autres ministères ou organismes fédéraux et d'autres administrations, ou des services rendus en leur nom – Paiements effectués dans le cadre : <ul style="list-style-type: none"> a) de programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada; b) de l'administration de ces programmes ou ententes, y compris les primes, contributions, avantages, frais et autres dépenses engagés pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour d'autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor. – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	16 449 558 144	
5	– Dépenses en capital	5 695 650 677	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice et contributions, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a) les montants versés à un bénéficiaire ou ce qui en tient lieu, notamment pour : <ul style="list-style-type: none"> (i) la fourniture de biens ou de services, (ii) l'utilisation d'installations; b) les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i>, pour : <ul style="list-style-type: none"> (i) l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, (ii) la fourniture de services aux fins de défense, (iii) l'acquisition ou le transfert de fournitures ou d'installations aux fins de défense. 	247 181 598	
15	<ul style="list-style-type: none"> – Paiements effectués dans le cadre : <ul style="list-style-type: none"> a) de programmes d'assurance et d'avantages sociaux ou d'autres ententes pour les militaires de la force régulière et de la force de réserve des Forces canadiennes; b) de l'administration de ces programmes ou ententes, notamment au titre des primes, contributions, avantages sociaux, frais et autres dépenses engagés pour 	423 388 673	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	<p style="text-align: center;">MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE <i>(suite et fin)</i></p> <p>ces militaires et pour d'autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor.</p>		22 815 779 092
	<p style="text-align: center;">MINISTÈRE DE LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN</p>		
1	– Dépenses de fonctionnement	43 991 768	339 101 648
	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	295 109 880	
	<p style="text-align: center;">MINISTÈRE DE LA JUSTICE</p>		711 136 417
1	– Dépenses de fonctionnement	268 088 730	
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux; b) les services juridiques – conformes au mandat du ministère – fournis de manière facultative à des sociétés d'État et à des organisations non fédérales ou internationales; c) les services de soutien internes fournis en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	443 047 687	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA SANTÉ		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) la prestation de services – ou la vente de produits – se rattachant à la santé, au bien-être et aux activités de réglementation; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	1 141 052 704	
5	– Dépenses en capital	17 505 187	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, sous forme de paiements en argent ou de fourniture de biens ou de services	2 538 934 868	
			3 697 492 759
	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA PROTECTION CIVILE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Dépenses en capital – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	181 272 861	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	858 170 860	
			1 039 443 721

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT		
1	– Dépenses de fonctionnement, y compris celles liées à la nomination de représentants du Canada à l'étranger, à leur personnel et aux Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux – Autorisation de faire des avances recouvrables à des organismes internationaux jusqu'à concurrence de la valeur des actions détenues au sein de ces organismes – Dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables pour aider des citoyens et résidents canadiens qui se trouvent en difficulté à l'étranger, y compris leurs personnes à charge, et pour rapatrier ces personnes – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les foires commerciales et éducatives; b) les publications ministérielles; c) la prestation des services suivants : (i) la formation offerte par l'Institut canadien du service extérieur, (ii) les missions commerciales et autres services de développement du commerce international, (iii) les services de développement des investissements, (iv) les services de télécommunication internationale, (v) les autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, organismes, sociétés d'État et autres organisations non fédérales, (vi) les services consulaires spécialisés. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	1 878 192 919	
5	– Dépenses en capital	106 409 752	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, y compris les paiements à d'autres fins précisées et la fourniture de biens et de services pour : a) la promotion du commerce et de l'investissement; b) l'aide humanitaire internationale et l'aide fournie en lien avec la sécurité internationale, le développement international et la paix mondiale.	4 275 879 707	
15	– Paiements effectués dans le cadre : a) de programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada; b) de l'administration de ces programmes ou ententes, y compris les primes, contributions, avantages, frais et autres dépenses engagés pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour d'autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor.	85 473 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT (<i>suite et fin</i>)		
20	– Aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, à titre de contributions aux institutions financières internationales pour l'exercice 2021-2022, qui, conformément au paragraphe 12(2) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , ne dépasse pas 257 361 748 \$	1	
L25	– Achat d'actions d'institutions financières internationales pour l'exercice 2021-2022 pour une somme d'au plus 34 093 654 \$ US — estimée à 49 435 453 \$ CAN —, effectué en conformité avec le paragraphe 12(2) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> et grâce à l'aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances	1	
L30	Prêts effectués en vertu de l'alinéa 3(1)a) de la <i>Loi sur l'aide financière internationale</i>	154 000 000	
			6 499 955 380
	MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS		
1	– Dépenses de fonctionnement – Dépenses afférentes à l'entretien des biens immeubles ou biens réels, y compris celles relatives à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible au bien ainsi que le paiement des taxes, assurances et services publics – Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, les dépenses afférentes : a) aux travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. (1970), ch. V-4), afin de corriger des déficiences dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables; b) à tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder le droit ou l'intérêt que le directeur possède à l'égard de ces propriétés. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	1 302 127 308	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor – Contributions	4 944 822 846	
			6 246 950 154

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ DES GENRES		
1	– Dépenses de fonctionnement – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	45 345 445	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	75 544 022	
	MINISTÈRE DES FINANCES		120 889 467
1	– Dépenses du programme – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	114 100 475	
5	– Aide financière fournie par le ministre des Finances à l'Association internationale de développement, en vertu du paragraphe 8(2) de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , n'excédant pas, au total, 423 240 000 dollars canadiens pour l'exercice 2021-2022	1	
			114 100 476

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES PÊCHES ET DES OCÉANS		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches – Autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches – Autorisation de faire des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés – Autorisation de faire des avances recouvrables pour des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis à des particuliers, à des organismes indépendants et à d'autres gouvernements en lien avec l'exercice de sa compétence en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et à la navigation maritime – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> a) les activités de la Garde côtière canadienne; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	1 885 591 877	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital – Autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités et à des autorités locales ou privées à titre de contributions à des travaux de construction entrepris par ces administrations ou autorités 	1 155 699 577	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Autorisation d'acheter des bateaux de pêche commerciale et d'en disposer – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions 	1 173 395 129	
			4 214 686 583

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES RELATIONS COURONNE-AUTOCHTONES ET DES AFFAIRES DU NORD		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Dépenses relatives aux ouvrages, bâtiments et matériel – Autorisation d'effectuer des dépenses — recouvrables ou non — relatives aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral et aux services fournis à l'égard de celles-ci – Autorisation d'affecter des fonds dans le cadre d'activités favorisant le progrès économique des Indiens et des Inuits, relatives au développement de la capacité des Indiens et des Inuits et à l'approvisionnement en matériaux et en matériel – Autorisation de vendre de l'électricité, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux consommateurs qui sont des particuliers vivant dans des centres éloignés lorsque ces derniers n'ont pas accès aux sources alternatives locales d'approvisionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	1 634 265 848	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être transférés : <ul style="list-style-type: none"> a) soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil; b) soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, à titre collectif ou particulier, à la discrétion du ministre des Relations Couronne-Autochtones. – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables pour des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux pour des routes et ouvrages connexes 	268 287	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions 	3 032 868 793	
L15	<ul style="list-style-type: none"> – Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais afférents aux revendications autochtones (recherche, négociation et élaboration de documents) 	25 903 000	
			4 693 305 928

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> a) la vente de produits d'information et de produits forestiers; b) la délivrance de licences, de permis et de certificats en vertu de la <i>Loi sur les explosifs</i> et du <i>Règlement de 2013 sur les explosifs</i>; c) la formation et les attestations de formation liées à la loi et au règlement visés à l'alinéa b); d) la perception, dans le cadre des activités du ministère, de frais pour des services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration et pour l'accès à des travaux de recherche; e) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	694 982 982	
5	– Dépenses en capital	13 629 040	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions 	1 254 135 315	
			1 962 747 337

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES SERVICES AUX AUTOCHTONES		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Dépenses relatives aux ouvrages, bâtiments et matériel – Autorisation d'effectuer des dépenses — recouvrables ou non — relatives aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral et aux services fournis à l'égard de celles-ci – Autorisation d'affecter des fonds dans le cadre d'activités favorisant le progrès économique des Indiens et des Inuits, relatives au développement de la capacité des Indiens et des Inuits et à l'approvisionnement en matériaux et en matériel – Autorisation de vendre de l'électricité, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux consommateurs qui sont des particuliers vivant dans des centres éloignés lorsque ces derniers n'ont pas accès aux sources alternatives locales d'approvisionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> a) la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé et aux services médicaux; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	2 095 935 733	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être transférés : <ul style="list-style-type: none"> a) soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil; b) soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, à titre collectif ou particulier, à la discrétion du ministre des Services aux Autochtones. – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables pour des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux pour des routes et ouvrages connexes 	6 115 242	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, sous forme de paiements en argent ou de fourniture de biens ou de services 	11 283 347 845	
			13 385 398 820

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES TRANSPORTS		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux dans le cadre de l'exercice d'une compétence en matière d'aéronautique – Autorisation de payer des commissions pour le recouvrement de revenus en vertu de la <i>Loi sur l'aéronautique</i> – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	741 693 237	
5	– Dépenses en capital	122 406 985	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions 	960 185 842	
			1 824 286 064

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
1	– Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> , de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	2 704 667 883	
5	– Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux – Autorisation d'effectuer des remboursements à des locataires d'immeubles fédéraux ou de biens réels fédéraux relativement à des améliorations à ceux-ci autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	1 632 968 893	
			4 337 636 776

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les activités de l'Institut canadien de conservation, du Réseau canadien d'information sur le patrimoine et du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens; b) les activités afférentes au programme « Expérience de la capitale »; c) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	210 280 706	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	1 298 495 542	
	MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE		1 508 776 248
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		72 768 111
	MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		8 111 694
	MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		27 687 206
	MUSÉE CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		25 436 716
	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	37 756 671	
5	– Paiements au Musée à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection du Musée et des frais connexes	8 000 000	
			45 756 671

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		28 514 196
	OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		35 786 127
	OFFICE NATIONAL DU FILM		
1	– Dépenses du programme		65 581 512
	ORGANISATION CANADIENNE D'ÉLABORATION DE NORMES D'ACCESSIBILITÉ		
1	– Dépenses de fonctionnement	10 736 821	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	8 500 000	
	– Contributions		19 236 821
	RÉGIE CANADIENNE DE L'ÉNERGIE		
1	– Dépenses du programme		97 322 173
	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice		
	– Contributions		
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		
	REGISTRAIRE DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		26 997 385
	SECRÉTARIAT DE L'OFFICE DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ NATIONALE ET DE RENSEIGNEMENT		
1	– Dépenses du programme		28 490 287
	SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES		
1	– Dépenses du programme		5 596 230
	SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT		
1	– Dépenses du programme		3 409 991

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi et de ses autres activités – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	281 146 231	
5	Dépenses éventuelles du gouvernement – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit – Autorisation donnée au Conseil du Trésor de payer pour diverses dépenses urgentes ou imprévues — auxquelles il n'est pas pourvu par ailleurs —, notamment pour l'octroi de nouvelles subventions ou contributions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où ces dépenses sont conformes au mandat du ministre ou de l'organisme pour lequel celles-ci sont effectuées – Autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit	750 000 000	
10	Initiatives pangouvernementales – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé pour l'exercice, pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives entreprises dans l'administration publique fédérale en matière de gestion stratégique	111 151 120	
20	Assurances de la fonction publique – À l'égard de tout ou partie de la fonction publique et de toutes autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor, paiements effectués dans le cadre des programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou d'autres ententes — ou de l'administration de ces programmes ou ententes —, notamment au titre des primes, contributions, avantages sociaux, frais et autres dépenses – Autorisation d'affecter tous revenus ou toutes autres sommes perçues dans le cadre des programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou d'autres ententes : a) pour compenser notamment les primes, contributions, avantages sociaux, frais et autres dépenses liés à ces programmes ou autres ententes; b) pour rembourser les employés admissibles, en application du paragraphe 96(3) de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> , pour l'excédent des primes retenues.	3 048 119 626	
25	Report du budget de fonctionnement – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé pour l'exercice en raison du report de tout budget de fonctionnement de l'exercice précédent	1 600 000 000	
30	Besoins en matière de rémunération – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé	600 000 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR <i>(suite et fin)</i>		
	pour l'exercice pour :		
	a) des prestations parentales et de maternité;		
	b) des versements liés à la cessation de service ou d'emploi;		
	c) des rajustements apportés aux modalités de service ou d'emploi de l'administration publique fédérale, notamment la Gendarmerie royale du Canada, et des membres des Forces canadiennes, qui n'ont pas été pourvus par le crédit 15, Rajustements à la rémunération.		
35	Report du budget des dépenses en capital – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé pour l'exercice en raison du report de tout budget des dépenses en capital de l'exercice précédent	600 000 000	
			6 990 416 977
	SÉNAT		
1	– Dépenses du programme, notamment les paiements liés au fonctionnement des bureaux des sénateurs et le versement d'une allocation de logement au président du Sénat au lieu de la mise à sa disposition d'une résidence – Contributions – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités		79 080 673
	SERVICE ADMINISTRATIF DES TRIBUNAUX JUDICIAIRES		
1	– Dépenses du programme		85 620 753
	SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS		
1	– Dépenses du programme – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>		63 306 778
	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
1	– Dépenses du programme		572 188 443

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions – Autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'exercice, des activités des détenus financées par cette caisse – Autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de verser les recettes, au cours de l'exercice, à la Caisse de bienfaisance des détenus – Paiements, selon les conditions fixées par le gouverneur en conseil : <ul style="list-style-type: none"> a) aux détenus libérés aux prises avec une incapacité physique résultant de leur participation aux activités normales dans des établissements fédéraux ou pour le compte de tels détenus; b) aux personnes à charge de détenus – libérés ou non – décédés à la suite de leur participation à de telles activités. – Autorisation au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de toute province en vue, selon le cas : <ul style="list-style-type: none"> a) de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de personnes condamnées ou transférées dans un pénitencier; b) de l'indemnisation afférente à l'entretien de ces personnes; c) du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements. – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi 	2 359 350 375	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital, notamment les paiements : <ul style="list-style-type: none"> a) aux <i>collectivités autochtones</i>, au sens de l'article 79 de la <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i>, au titre d'un accord visé à l'article 81 de cette loi et prévoyant la prestation de services correctionnels; b) aux organisations à but non lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités, à titre de contributions pour leurs travaux de construction respectifs. 	187 796 912	
	SERVICE DE PROTECTION PARLEMENTAIRE		2 547 147 287
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses du programme – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités 		80 666 584

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SERVICES PARTAGÉS CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice pour la prestation de services de technologie de l'information au titre de la <i>Loi sur Services partagés Canada</i> , les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de ces services	1 603 400 792	
5	– Dépenses en capital – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses en capital engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de technologie de l'information au titre de la <i>Loi sur Services partagés Canada</i>	209 982 042	
			1 813 382 834
	SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT		
1	– Paiements à la Société visant à la rembourser pour les remises accordées par elle sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées, les dépenses contractées, les pertes subies et les frais et débours engagés, selon le cas : a) au titre de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ; b) dans le cadre des attributions qui lui sont conférées par toute autre loi fédérale et qu'elle exerce en conformité avec la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i> .		3 259 488 472
	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES		
1	– Paiements à la Société à des fins spéciales		22 210 000
	SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS		
1	– Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement		37 854 709
	SOCIÉTÉ RADIO-CANADA		
1	– Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement	1 118 694 241	
5	– Paiements à la Société pour le fonds de roulement	4 000 000	
10	– Paiements à la Société pour les dépenses en capital	106 729 000	
			1 229 423 241
	STATION CANADIENNE DE RECHERCHE DANS L'EXTRÊME-ARCTIQUE		
1	– Dépenses du programme – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions		29 761 017

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	STATISTIQUE CANADA		
1	– Dépenses du programme – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		721 223 424
	TÉLÉFILM CANADA		
1	– Paiements à la société devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>		102 908 479
	TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
1	– Dépenses du programme		9 884 732
	VIA RAIL CANADA INC.		
1	– Paiements à la société pour les dépenses liées à sa gestion – Paiements à la société pour les dépenses en capital – Paiements à la société en vue de la prestation d'un service ferroviaire au Canada, conformément aux contrats conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la <i>Loi no 1 de 1977 portant affectation de crédits</i>		769 779 151
			136 426 003 053

Postes devant être inclus dans l'annexe 2 proposée au projet de loi de crédits
(pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2021-2022**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit :	1 752 432 513	
	a) les droits – liés aux activités à la frontière – perçus pour la prestation d'un service, l'utilisation d'une installation, l'achat d'un produit ou l'exercice d'un droit ou d'un privilège;		
	b) les paiements reçus au titre de contrats conclus par l'Agence.		
5	– Dépenses en capital	106 457 799	
			1 858 890 312
	AGENCE DU REVENU DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	3 674 646 582	
5	– Dépenses en capital – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	72 928 583	
			3 747 575 165
			5 606 465 477